

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

O.R.S.T.O.M.
CENTRE DE NOUMÉA

D.T.S.R.
SERVICE DU GENIE RURAL
ET
DE L'HYDRAULIQUE

RAPPORT DE CONVENTION

ANALYSE DES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRO-PASTORALES DU NORD CALEDONIEN

RAPPORT N° 1

ANALYSE DES DONNÉES D'ENQUETES

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22309

Cote : A

DÉCEMBRE 1982

 **J.C.ROUX** GEOGRAPHE ORSTOM

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à M. ANSEL , Directeur des Services Ruraux du Territoire qui a facilité la mise en place administrative rapide du contrat de financement de cette étude.

Nous tenons particulièrement à remercier pour l'exécution de ce travail Madame BENEZIT, chargée des études à la Direction des Services Ruraux et Monsieur CARNUS (Service du Génie Rural) qui a été notre correspondant régulier.

Monsieur ZIEGLER, Directeur du CNASEA, Nouvelle-Calédonie, nous a apporté toutes les facilités d'accès à l'information détenue par son service.

Le Service des Domaines comme le Service Topographique nous ont ouvert libéralement leurs fichiers fonciers.

Enfin, malgré une situation souvent difficile, la grande majorité des exploitants de la région du Nord nous a apporté une collaboration active sans laquelle ce travail n'aurait pu aboutir.

AVERTISSEMENT

Cette étude a été l'objet d'une convention de financement entre la Direction des Services Ruraux du Territoire de Nouvelle-Calédonie pour le compte du Service du Génie Rural et la Direction Générale de l'ORSTOM.

Cette convention a été intitulée :

"ANALYSE DES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRO-PASTORALES DU NORD CALEDONIEN."

Les résultats sont présentés sous forme de 4 rapports :

- . le rapport n° 1 s'intitule : Analyse des données d'enquêtes.
(124 pages + cartes et graphiques).
- . Le rapport n° 2 s'intitule : Documents et statistiques
- . le rapport n° 3 s'intitule : Cartographie des données d'exploitation
- . le rapport n° 4 s'intitule : Enquêtes de base.

L'exécution de ce rapport a été réalisé sur le terrain par un chercheur géographe et un technicien de recherche ORSTOM (A. Robelin) et les travaux de mise en forme exécutés à Nouméa.

Les données recueillies ont été traitées au niveau du dessin au laboratoire de cartographie de l'ORSTOM/Nouméa grâce à la collaboration de Yves Penvern, cartographe.

Les importants travaux de restitution photographique ont été réalisés au laboratoire de photographie de l'ORSTOM par M. Ribeyre.

Le secrétariat a été assuré par Mme Colette Daydé.

Et Jean Pierre Mermoud a assuré le travail de composition et de reproduction.

J.C. ROUX

RAPPORT N° 1

S O M M A I R E

	<u>Page</u>
Présentation	1 à 4
<u>SECTION I. - LES DONNEES DU MILIEU PHYSIQUE</u>	4
1.1. - <u>L'organisation du relief</u>	4
1.1.1. - Les zones d'altitudes marquées	5
1.1.2. - Rivières, plaines et vallées.....	5
1.1.3. - La bordure côtière	7
1.1.4. - Les conditions pluviométriques	7
1.1.5. - Les aptitudes culturales des sols du Nord	12
<u>SECTION II. - LES CARACTERES HUMAINS ET HISTORIQUES DU NORD CALEDONIEN</u>	13
2.1. - <u>Les caractères historiques généraux</u>	13
2.1.1. - Le cadre humain	13
2.1.2. - Le cadre humain précolonial	15
2.1.3. - Les premières mises en valeur coloniales 1830-1900	18
a) les métiers du Nord	18
b) le boom minier du Nord	19
c) la mise en place de la colonisation agricole	20
2.2. - <u>L'évolution du Nord calédonien - 1900/1980</u>	26
2.2.1. - La période de prospérité	26
2.2.2. - Crises et remises en cause	30
2.3. - <u>Situation démographique du milieu mélanésien</u>	32
2.3.1. - Données démographiques	32
a) situation, répartition et population des Réserves dans les communes	33
b) évolution démographique	34
c) taille des populations des tribus ...	36
d) taille des familles	36
e) la montée des jeunes	37
2.3.2. - Situation économique	38
a) densité des réserves	38
b) types de productions agricoles com- mercialisées	38
c) le salariat des tribus	39

2.3.3. - Problèmes sociaux des tribus.....	40
a) les demandeurs d'emplois	40
b) les aides sociales	41
 <u>SECTION III. - CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DES STRUCTURES FONCIERES</u>	43
3.1. - Propriétés, concession, locations	43
3.2. - Les propriétés, approche générale	44
3.3. - Approches communales	46
3.4. - Evolution de la propriété de 1978 à 1982	46
3.5. - Les locations	47
3.6. - Les concessions	54
3.7. - Evolution des mutations foncières	60
 <u>SECTION IV. - DONNEES HUMAINES ET SITUATIONS FONCIERES</u>	64
4.1. - Le poids des patrimoines familiaux	64
4.2. - Approches et modèles des formes de l'appropriation foncière	65
4.3. - Les âges des exploitants	68
4.4. - Répartition par âges et par types d'activité des exploitants	72
4.5. - Répartition par âges, situations juridiques et types d'activités des exploitants	75
4.6. - Répartition par activité et par importance des surfaces des exploitations du Nord Calédonien ..	78
 <u>SECTION V. - RESULTATS DE L'ENQUETE NORD SUR LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRO-PASTORALES</u>	80
5.1. - Principes d'enquêtes	80
5.2. - Champs comparatifs des enquêtes 1974-76 et 1982 .	82
5.3. - Analyse globale des résultats de l'enquête 1981-82	83
5.3.1. - analyse globale des résultats de l'enquête 1981-82	83
5.3.2. - l'économie des stations	88

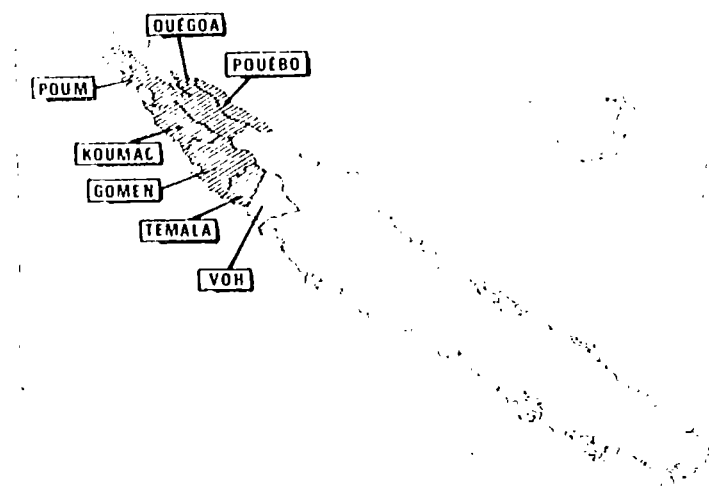
<u>SECTION VI. - REFLEXIONS SUR LE VECU SOCIAL DU MILIEU COLON DU NORD</u>	110
6.1. - L'état de colon	111
6.2. - Dans un parfum d'aventure	112
6.3. - Le Nord du temps arrêté	116
6.4. - Le temps retourné	117
6.5. - Le vécu de la terre	122.
 <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	 125

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

- Zone d'étude
- Organisation physique
- Précipitations annuelles
- Le cycle minier du Nord
- Les premiers peuplement coloniaux
- Les premiers circuits de prédation
- Utilisation du sol
- Concentration (par plages) des divers types d'exploitants.

LE NORD CALÉDONIEN

ZONE D'ÉTUDE



ETUDE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA REGION DU NORD CALEDONIEN

La Nouvelle-Calédonie est un archipel ayant une double vocation économique : minière d'une part - et la plus connue depuis plus de dix ans par ses implications bénéfiques au moment du boom du nickel (1968-1977) - et rurale d'autre part, qui fut une des préoccupations essentielles des débuts de la colonisation et contribua à la mise en place d'un colonat typique.

Le système d'économie agro-pastorale s'est mis en place à partir des années 1860, mais on peut constater que c'est à partir de 1950 que ce secteur de l'économie rurale a connu des mutations profondes (1).

Celles-ci sont de plusieurs ordres :

1/ C'est à partir de la fin de la guerre, que la culture du café va connaître en Nouvelle-Calédonie des remises en cause profondes liées d'une part aux changements des conditions d'utilisation de la main-d'oeuvre et à l'apparition de maladies du café (la scolyte). Enfin le lent vieillissement des plantations européennes comme autochtones et leur non reconstitution va provoquer une diminution de la production jusqu'à nos jours. La même situation pour des raisons voisines se produira aussi pour la culture du coprah.

2/ Le secteur pastoral a atteint vers 1930 un certain optimum (110.000 têtes de bovins environ) reposant souvent sur des conceptions très pragmatiques de la part de beaucoup d'éleveurs qui se satisfont d'un élevage plus ou moins extensif, peu coûteux en investissements, nécessitant un minimum de main-d'oeuvre et permettant souvent à l'exploitant d'autres activités du type salarié.

3/ Les autres productions : légumes, céréales, maraîchages, fruits, cultures traditionnelles restent limitées sectoriellement compte tenu de la faiblesse de la population du Territoire (100.000 habitants en 1969 - 136.000 en 1976), de la quasi absence de débouchés à l'exportation, et de la faiblesse intrinsèque de la consommation locale où la tradition comme souvent aussi la nécessité économique de l'autoconsommation, font que la commercialisation des produits agricoles ne concerne qu'une partie de la population calédonienne surtout urbaine dans sa grande majorité.

(1) ROUX, J.C. - 1977. Bilan et perspectives de l'économie rurale de la Nouvelle-Calédonie. 110 p. + cartes et graphiques. Centre de Productivité. Nouméa. 1977.

Compte tenu de ces conditions locales finalement limitatives, la grande période d'euphorie au boom du nickel et à la politique des grands travaux d'infrastructures de 1969 à 1974, va avoir de notables effets défavorables sur le milieu rural (1).

On va constater l'attraction que le mode de vie urbaine, les salaires fixes vont exercer sur l'ensemble du milieu rural. Les besoins en main-d'oeuvre de cette période, et le niveau atteint par certaines rémunérations vont créer une distorsion parfois brutale entre les revenus d'origine rurale et ceux du secteur économique minier et urbain et provoquer un départ de ruraux, jeunes souvent, qui vont désertier les tribus, les stations ou les centres de brousse. Il en résultera dans de nombreuses régions où déjà l'activité rurale périclitait, une sclérose de l'économie rurale aggravée par le vieillissement des exploitants ou leur amateurisme et souvent par le caractère suranné des structures de leurs exploitations.

Une politique d'importation des produits agricoles aux allures parfois laxistes fut un palliatif aux carences du milieu rural. Elle n'était concevable qu'en période d'euphorie économique et en l'absence d'une véritable prise de conscience des autorités responsables (1).

Mais à partir de 1977, la récession entamée par l'économie du nickel, la déflation des investissements publics, l'apparition d'un chômage important allaient remettre le problème rural au centre des préoccupations publiques.

Ce mouvement ne pouvait que s'accroître avec la prise de conscience qui allait suivre de peu la récession minière, avec la découverte de l'ampleur et de la gravité du problème posé par les revendications foncières mélanésiennes sur une partie des propriétés européennes constituées au cours de la colonisation (2).

A partir de 1978, une longue et hésitante réflexion des diverses autorités locales comme centrales devait aboutir à la définition d'une double action en milieu rural :

a) avec l'officialisation d'une politique de réforme foncière visant à atténuer les insuffisances de terres pour certaines tribus et satisfaire certaines demandes "historiques".

(1) ROUX, J.C. - 1977. op cité.

(2) ROUX, J.C. - Crise de la Réserve autochtone et passage des Mélanésien dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines vol. XI n° 3-4-1974.

b) le lancement d'une série d'actions permettant de revaloriser les productions agricoles, d'encourager de nouvelles productions, d'améliorer ou rationaliser les techniques et les exploitations existantes.

Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée de ces deux objectifs qui sont devenus aujourd'hui des priorités, quelles que soient les évolutions conceptuelles que ces politiques aient prises depuis 1978 et celles encore probables qu'elles prendront dans le contexte des réformes actuellement en cours.

Constatons qu'aujourd'hui le problème de l'avenir agricole de la Nouvelle-Calédonie occupe une place majeure au niveau des préoccupations des autorités politiques, des milieux économiques et des groupes sociaux.

°
° °

C'est dans le cadre de préoccupations communes, bien qu'à des niveaux de responsabilités différents, que cette étude a été décidée. Elle doit son origine à une première étude du "Nord profond" de la Nouvelle-Calédonie effectuée en 1974-1975 et restée inédite jusqu'à ce jour. Grâce à l'intérêt porté par Madame BENEZIT, chargée des Etudes auprès de la Direction des Services Ruraux et de Monsieur CARNUS, ingénieur attaché au Service du Génie Rural, aux travaux personnels de collecte des données socio-économiques des communes du Nord-Calédonien (Poum, Ouégoa, Pouébo, Koumac, Kaala-Gomen), j'ai pu, bénéficiant d'une convention de financement du Génie Rural, reprendre les données déjà recueillies et les actualiser avec l'aide de A. ROBELIN, technicien de recherche à l'ORSTOM.

Loin de tout académisme universitaire, ce travail s'efforce de donner une information de terrain d'abord obtenue auprès d'un échantillon représentatif des exploitants de cette région.

Mais on a tendance à user et abuser dans certaines études de l'opinion prêtée aux enquêtés, aussi avons-nous jugé nécessaire d'accompagner cette étude du maximum de données statistiques officielles permettant objectivement de définir les caractères les plus représentatifs du milieu rural du Nord Calédonien et les types de problèmes existants qui en découlent.

On nous reprochera peut-être dans cette analyse de privilégier essentiellement le milieu européen (et métis) et d'exclure le milieu mélanésien ! Il s'agit là d'un choix purement méthodologique et sans ambiguïté. En effet, si le Nord-Calédonien est peuplé d'une majorité de Mélanésiens vivant principalement dans le cadre des réserves et tribus délimitées lors de la mise en

place de la colonisation, et s'il est vrai qu'une majorité de cette population vit essentiellement de l'activité rurale, il est tout aussi vrai que la notion d'exploitation rurale y est très différente des formes propres à l'exploitation de type européen qui s'est créée en Nouvelle-Calédonie. Le problème du cadre juridique de la réserve, les conceptions économiques qui semblent propres à de nombreux Mélanésiens et le contexte coutumier plus ou moins traditionnel de certaines réserves, expliquent la quasi absence d'exploitations méthodologiquement comparables à celles du type européen. Seule une série d'enquêtes spécifiques en milieu mélanésien et utilisant une approche et une méthodologie différente, permettrait d'aboutir à une connaissance fine de l'exploitation rurale propre en milieu mélanésien et à ses conditions spécifiques de fonctionnement.

Nonobstant , nous produisons ici un ensemble de données récapitulatives souvent originales et permettant au lecteur d'avoir une vision globale du tissu rural du Nord-Calédonien dans son unité générale et compte tenu de sa diversité et de ses spécificités.



SECTION I. - LES DONNEES DU MILIEU PHYSIQUE

1.1. - L'organisation du relief

Délimiter géographiquement le Nord-Calédonien n'est pas un exercice immédiat car il n'y a pas une coupure nette entre le Nord-Calédonien et le reste de la Grande-Terre. Le concept du Nord-Calédonien reposerait plutôt sur une coupure humaine et historique. Néanmoins, par certains traits physiques, la région Nord se différencie du reste de l'ensemble calédonien. Au niveau physique, l'extrême Nord est largement ouvert sur le lagon et d'autre part, l'amenuisement du relief de la chaîne centrale au-delà du Diahot, permet une communication aisée entre les côtes Est et Ouest. Deux autres traits d'ordre morphologique permettent aussi de définir une originalité régionale : le Diahot et la plaine de Ouaco.

Le bassin du Diahot est orienté dans le sens sud-est/nord-ouest grosso modo. La rivière Diahot est la seule marquante du Territoire et a longtemps constitué une sorte de barrière pour les contacts, et une quasi frontière historique.

L'autre facteur notable est l'ampleur de la plaine de Ouaco entre Gomen et Voh et qui constitue la plus grande plaine du Territoire.

Par commodité, nous avons retenu comme cadre de cette étude entamée en 1974, les limites formées sur la Côte Est par la rivière Ouaième et presque symétriquement sur la Côte Ouest par la rivière de Témala.

1.1.1. - Les zones d'altitudes marquées (carte n° 1)

On peut discerner plusieurs ensembles physiques qui organisent les paysages du Nord, font son particularisme et contribuent à expliquer les formes de l'occupation humaine.

De la rivière Ouaième à l'embouchure du Diahot s'étend, le long d'un cordon littoral sans profondeur, tout un ensemble de reliefs qui tombent de façon abrupte et spectaculaire sur la côte.

Le Mont Panié vers la Ouaième avec 1.628 mètres, le Mont Colnet (1.505 m) et le Mont Ignambi (1.311 m) occupent toute une partie de cette zone qui s'achève face à l'entrée des bouches du Diahot (flot Pam).

La Côte Ouest est occupée elle, si l'on part de la rivière Témala par le Massif du Ouazangou-Taom qui culmine à 1.043 m. et se prolonge entre les rivières Iouanga et Koumac, par le massif plus modeste et plus découpé du Kaala avec son point culminant à 1.043 m.

Au delà de Koumac, les reliefs s'atténuent en altitude comme en amplitude, dérivant en un système de collines d'altitude inférieure à 500 m.

Seul le dôme de la Tiébaghi (595 m.), face au grand récif relève la vigueur déclinante du relief qui néanmoins va constituer jusqu'à hauteur de Poum une sorte de pseudo-chaîne collinaire qui établit une échine entre la Côte Ouest et la Côte Est jusqu'au niveau de la tribu d'Arama (335 m au maximum).

1.1.2. - Rivières, plaines et vallées.

Toutes les rivières coulent dans le sens Est-Ouest et sur des trajets courts (20 km en moyenne) sauf le Diahot, seule "vraie rivière" calédonienne.

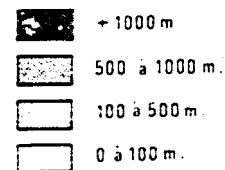
Sur la côte Ouest, notons la Témala, la Taom, la Iouanga, la Koumac et la Néhoué.

Sur la côte Est, la Ouaième est la seule rivière importante, mais il existe une multitude de petits ruisseaux (creeks) plus ou moins courts, plus ou moins réguliers. Le Diahot avec un cours de 90 km (dont 20

CARTE 1

ORGANISATION PHYSIQUE

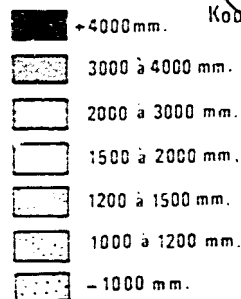
ALTITUDES



N



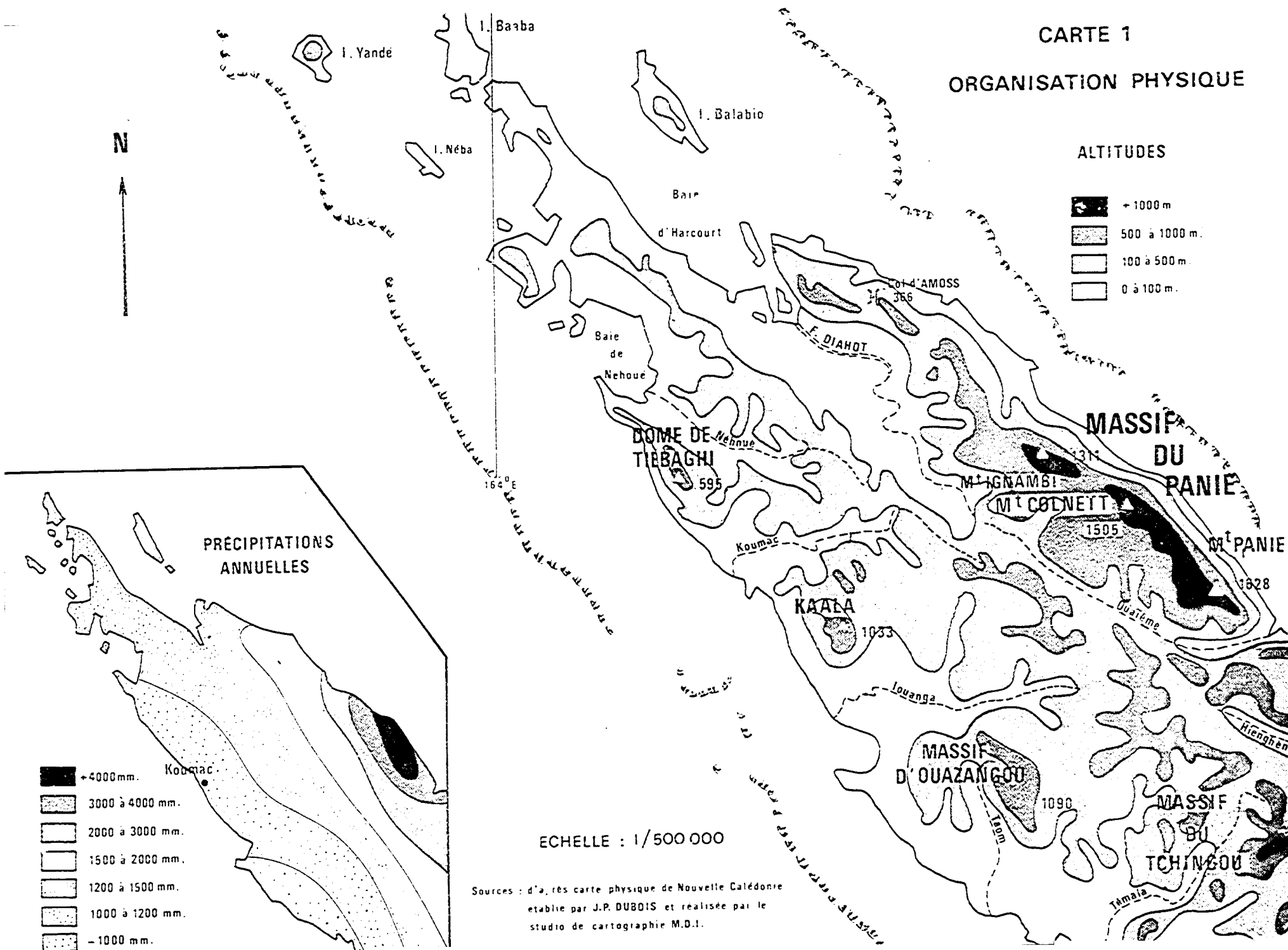
PRÉCIPITATIONS ANNUELLES



Koumac

ECHELLE : 1/500 000

Sources : d'a. res. carte physique de Nouvelle Calédonie
etablie par J.P. DUBOIS et réalisée par le
studio de cartographie M.D.I.



de navigables) est le seul fleuve notable du Territoire au débit permanent. Les vallées de ces fleuves sont d'une ampleur et donc d'un intérêt humain plus ou moins variables. Ainsi la vallée de la Témala s'élargit seulement quelques kilomètres avant l'embouchure par contre la Taom a une vallée plus longue de même que la Iouanga. Ces rivières traversent la grande plaine de Ouaco entre Gomen et Témala.

Le Diahot dispose d'une assez belle vallée qui s'élargit progressivement en-aval de Bondé et donne de belles plaines alluviales dans la région de Ouégoa.

Ainsi, les faits marquants au niveau de l'organisation du relief résident dans l'existence des plaines de Ouaco, de la vallée du Diahot et de quelques autres rivières. Ce furent les zones de prédilection de l'installation des premiers colons.

1.1.3. - La bordure côtière

Elle est caractérisée par la dissymétrie, classique en Nouvelle-Calédonie, entre versant Est et Ouest. La côte Est est frangée par une côte souvent rocheuse et la bordure littorale y est de la Ouaième au col d'Amos de faible ampleur avec des abrupts montagneux qui jouxtent parfois le bord de mer et d'où dévalent des cascades. Seule la plaine de Pouébo a une certaine ampleur.

La côte Ouest a une façade maritime plus ample, souvent occupée par la mangrove ou des lagunes marécageuses.

La baie de Poum à l'extrême Nord est occupée par un grand nombre d'ilots, certains atteignent une taille non négligeable : Yandé, Baaba, Néba, Yenghebane.

De Boat-Pass aux bouches du Diahot, la côte présente de grandes similitudes avec la côte Ouest (plaine littorale d'Arama, mangrove à palétuvier, et une ample zone de marais à l'embouchure du Diahot).

1.2. - Les conditions pluviométriques (cf. carton carte 1).

La région du Nord Calédonien est une zone de contraste pluviométrique. Comme le montre bien le carton "précipitation", de la carte 1, l'importance des pluies obéit à une zonation bien précise. Le Massif du Panié sur la Côte Est au Sud de Pouébo, joue le rôle d'un vaste château

d'eau qui recueille des précipitations records au niveau du Territoire. Ainsi, les Monts IGNANBI, COLNETT et PANIE recueillent en moyenne annuelle plus de 4000 mm de pluie (pouvant atteindre en cas de cyclone 6 à 8000 mm) (1). La périphérie de ce massif délimitée par l'axe Diahot-Ouaième recueille quant à elle de 4000 à 2000 mm. Mais le piémont du massif s'intègre dans un régime déjà plus modéré oscillant entre 1500 et 2000 m.

Une zone centrale de précipitation plus moyenne s'étend du Nord extrême (Boat-Pass) et traverse tout le centre de la région Nord : son régime modéré déjà montre qu'il s'agit d'une zone de transition et les précipitations y évoluent entre 1200 et 1500 mm.

Sur le versant Ouest, apparaît une nouvelle zonation indiquant une tendance plus sèche avec un type de régime pluviométrique s'étendant de la baie de Néhoué à Témala compris entre 1000 et 1200 mm et une poche plus sèche englobant une grande partie de la plaine de Ouaco. Le régime sec est plus affirmé dans cette enclave avec une moyenne des précipitations inférieure à 1000 mm.

Ainsi la distribution des précipitations obéit à un schéma de distribution assez simple.

1°/ une zone de forte pluviosité axée sur les monts qui bordent la Côte Est (Massif du Panié) et leur périphérie et où les précipitations s'incrinvent entre 2000 mm et plus de 4000 mm.

2°/ une zone médiocre occupant grosso modo le centre de la région Nord et dont le régime des précipitations s'étage entre 1200 et 2000 mm.

3°/ une zone orientée vers la Côte Ouest et à tendance sèche assez nette dans sa partie Ouaco (moins de 1000 mm).

Au niveau de l'occupation humaine, cette découpe longitudinale du régime pluviométrique a quelques conséquences. En effet, la zone 1 de forte pluviosité est quasi vide d'habitant, la zone 2 est plus peuplée mais les conditions des sols et de reliefs y limitent l'impact de l'agriculture.

Seule la zone 3, c'est-à-dire la frange Côte Ouest, de Néhoué à Témala est assez peuplée et possède une organisation des productions rurales significative.

Mais une autre approche des conditions pluviométriques doit être faite, celle analysant les données non plus en moyenne théorique globale mais en variation annuelle.

(1) D'après les nouvelles mesures du Service Hydrologique de l'ORSTOM.

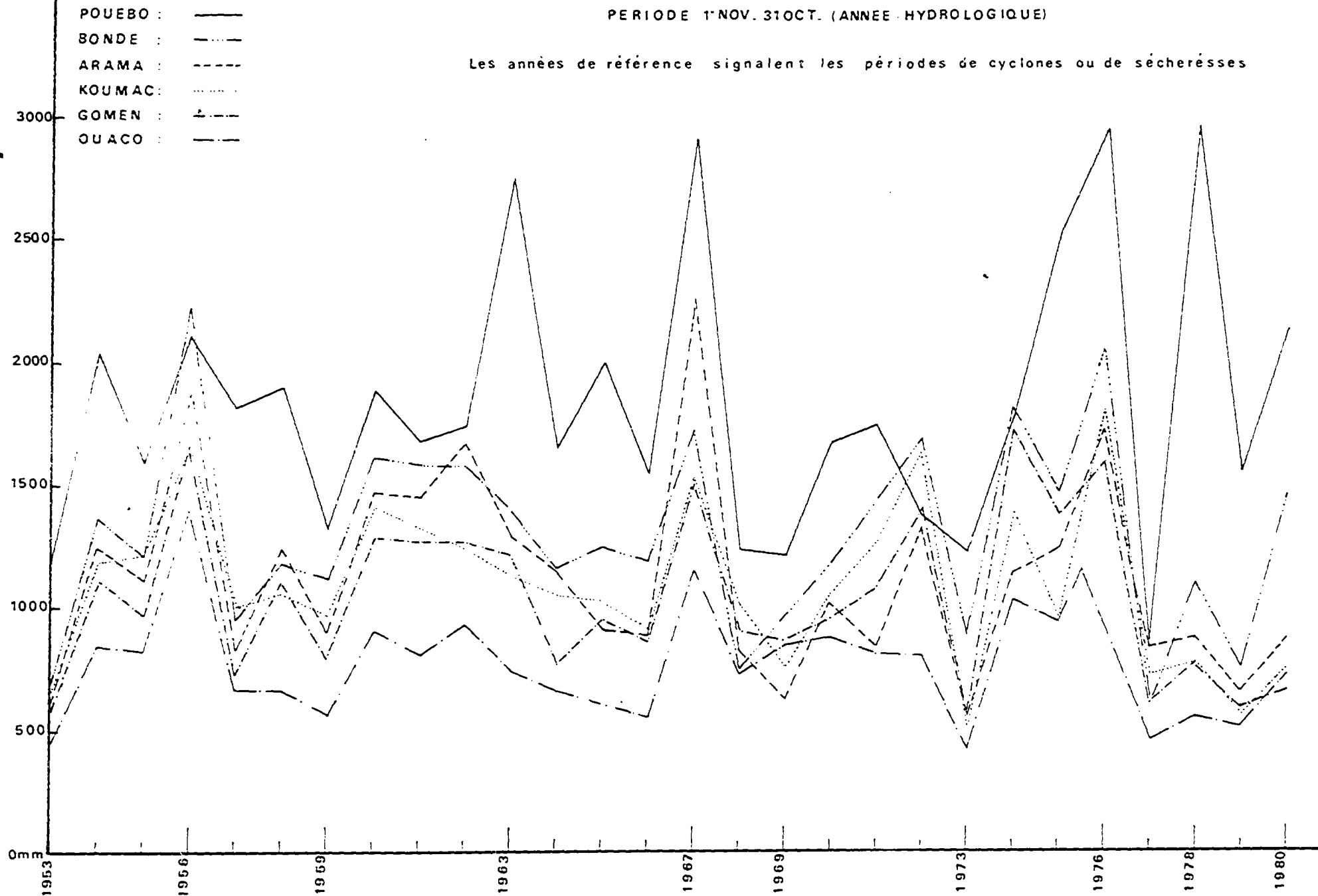
Tableau 1. - Précipitations annuelles. Période du 1/10/81 au 31/10/82
(Année hydraulique)
entre parenthèses : valeurs estimées.
(Source ORSTOM-Hydro)

Année	Pouébo	Ouégoa	Bondé	Arama	Koumac	Gomen	Ouaco
52-53	(1153)		(663)	(605)	535	633	(446)
54	(2046)		(1380)	(1258)	1113	1198	854
55	(1595)		(1212)	(1105)	978	1219	832
56	(2134)		2249	(1892)	1674	1671	1410
57	1829		941	(815)	721	1016	671
58	1907		1182	(1249)	1105	1070	679
59	1332		(1123)	(901)	797	978	565
60	(1904)		(1611)	(1468)	1299	1419	911
61	(1688)	1349	(1599)	(1457)	1289	1342	819
62	1747		1587	(1676)	1281	1264	939
63	2773		1398	(1309)	1228	1151	754
64	1646		1178	1131	787	1070	659
65	2015		1259	919	963	1045	618
66	1555		1204	891	878	921	561
67	2925	2873	1722	2283	1511	1536	1182
68	1250	1121	744	929	906	1025	734
69	1216	1230	975	630	875	767	868
70	1693	1200	(1184)	1027	955	1061	880
71	1752	1602	1446	844	1092	1285	818
72	(1390)		(1700)	(1342)	1420	(1643)	807
73	(1232)	955	881	(571)	526	534	(435)
74	1785	1798	1828	(1153)	1416	1706	1041
75	2530	1233	1487	1234	966	1380	950
76	2970	2217	2091	(1760)	1814	1596	1165
77	864	666	575	(831)	735	601	471
78	2992	1238	1119	(880)	979	783	575
79	1561	1028	759	(673)	596	696	529
79-80	2145	1362	1493	(863)	764	674	711

PRECIPITATIONS ANNUELLES.

PERIODE 1^{er} NOV. 31 OCT. (ANNEE HYDROLOGIQUE)

Les années de référence signalent les périodes de cyclones ou de sécheresses



Le graphique 1 montre bien l'extrême irrégularité des précipitations compte tenu des années cycloniques. Ainsi la région de Ouaco apparaît comme celle qui s'inscrit dans les pluviosités les plus basses ; au contraire Pouébo s'inscrit dans les records régionaux (non compris la pluviosité du Massif du Colnett).

L'analyse du tableau 1 permet de bien saisir que l'un des traits fondamentaux du régime pluviométrique du Nord calédonien réside dans l'instabilité des précipitations inter-annuelles aggravée par les dérèglements dus aux années cycloniques.

A cette irrégularité s'ajoute l'instabilité des précipitations saisonnières et leurs répartitions changeantes d'une année à l'autre. La combinaison de ces facteurs traduit l'importance de la maîtrise de l'hydrologie à terre pour l'ensemble des activités agricoles comme palliatif aux caractères aléatoires de la pluviosité.

N° stat.	Communes			
1	Pouébo	1199	1766	2588
2	Galarino	2422	3493	4657
3	Tao	2471	3276	4776
4	Ouégoa	888	1357	2148
5	Bondé	806	1282	2014
6	Arama	690	1036	1686
7	Poum	808	1216	1951
8	Tiébaghi	881	1352	1968
9	Koumac	654	989	1466
10	Ouaco	517	747	1090
11	Kaala Gomen	692	1109	1552
12	Voh	669	938	1462

Tableau 2. - Valeurs décennales sèches (valeurs médianes, valeurs décennales humides).

Années d'observation : 1952-53 à 1979-80. (Source : ORSTOM-Hydrologie).

Numéros : 1, 2, 3 = zone 1 : très arrosée

4, 5, 6, 7 = zone 2 : pluviosité → intermédiaire

8, 9, 10, 11 = zone 3 : tendance sèche.

1.3. - Les aptitudes culturales des sols du Nord (cf. carte 2).

Grâce aux travaux menés ces dernières années dans le domaine pédologique, nous pouvons avoir des indications générales intéressantes en attendant le résultat des études beaucoup plus fines en cours. La carte 2 permet de situer les divers types de sols et leurs aptitudes agronomiques. Si nous résumons brièvement l'essentiel des informations cartographiées, il apparaît que les bons sols à cultiver constituent des îlots assez limités.

Ainsi les sols de classe I (de bonne qualité, sols profonds ou alluviaux) se limitent à une mince frange de Balade à Pouébo et d'Oubatche à Diahoué. Notons aussi, dans la région de Poum, la bonne situation de la tribu de Tiari. Dans la vallée du Diahot, une assez large zone de bonne terre va de Ouégoa à Bondé occupant les berges du Diahot et de ses affluents.

La partie Côte Ouest de la région Nord apparaît comme la plus intéressante grâce aux vallées des rivières Mahlec, Néhoué, Koumac, Iouanga, Taom, Pouanlotch et Témala. Notons qu'à côté de ces sols de classe I, coexistent des sols de "qualité agrologique moyenne" (cf. Latham)(1). Ils se situent dans la moyenne vallée de Koumac, les zones de Taom-Iouanga, Bogen, Pouanlotch, Taom, Témala, et contribuent à faire de la région de Ouaco, une des plus intéressantes de la région Nord en ce qui concerne les aptitudes culturales.

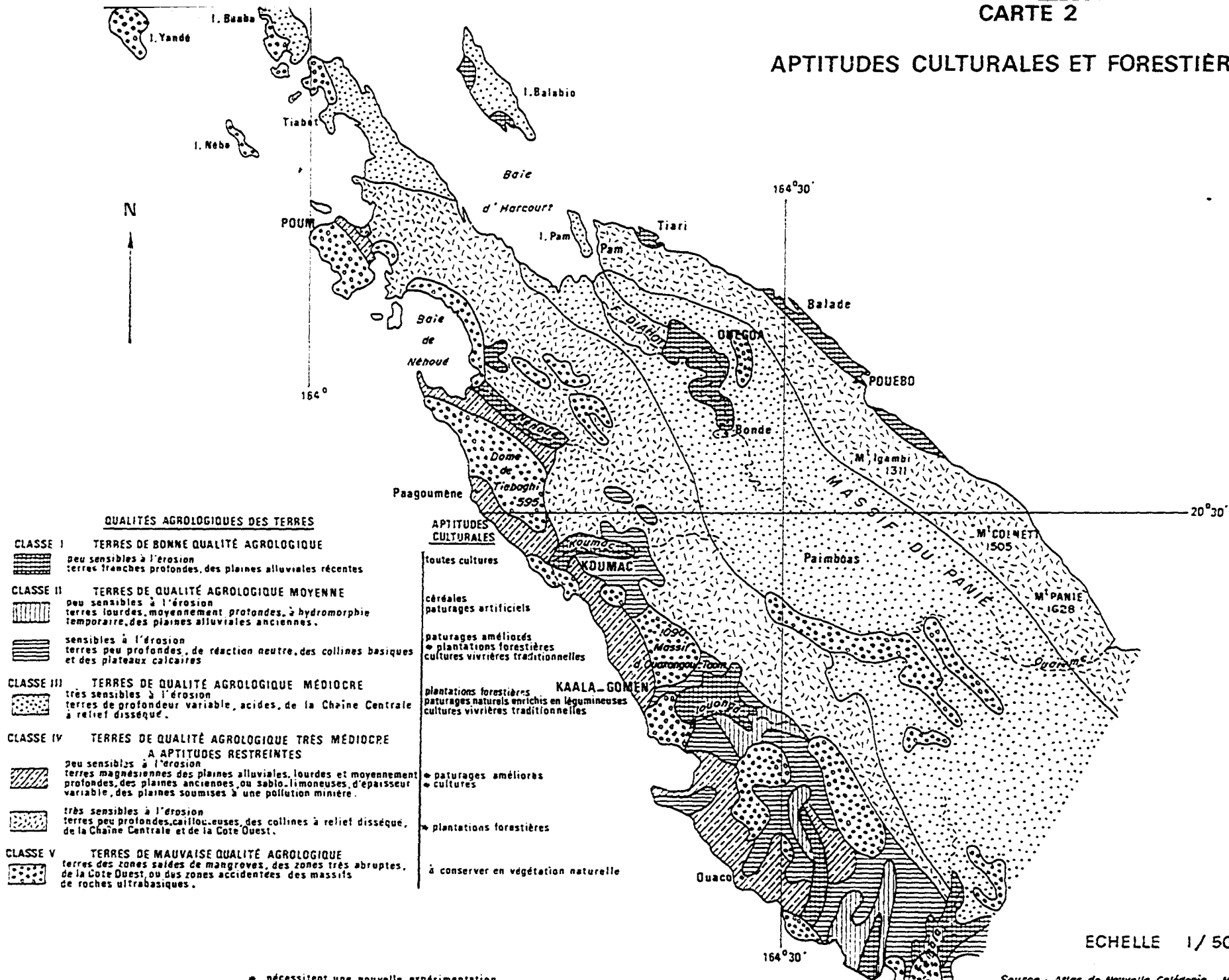
Notons que la partie extrême Nord, de l'embouchure de Néhoué aux bouches du Diahot, présente soit des sols très sensibles à l'érosion (sols à aptitudes agrologiques restreintes de classe IV) soit des sols médiocres (Boat-Pass, Poum, îles du Nord) de classe III.

°
° °

Ces résultats montrent ainsi l'existence d'une dichotomie climatique de la région d'une part et d'une autre dichotomie au niveau des sols présentant d'intéressantes aptitudes agronomiques. Les zones les plus arrosées sont celles où les conditions pédologiques sont peu favorables et le peuplement mélanésien assez important (commune de Pouébo, de Ouégoa, de Poum). Les zones où les sols s'avèrent potentiellement

(1) LATHAM. M. Atlas de Nouvelle-Calédonie. 1981. Paris. Carte et notice 28.

APTITUDES CULTURALES ET FORESTIÈRES



* nécessitent une nouvelle expérimentation

Echelle 1/500 000

intéressants sont plus riches du fait de l'irrégularité plus marquée des précipitations, mais peu occupées par des tribus (sauf à Gomen) et plus nettement mis en valeur par les colons.

Cette situation est lourde de conséquences par les déséquilibres qu'elle entraîne et les disparités de potentialités qui en résultent.

°
° °

SECTION II. - LES CARACTERES HUMAINS DU NORD CALEDONIEN

2.1. - Les caractères historiques généraux

2.1.1. Le cadre humain

Actuellement la région Nord est divisée en 5 communes : Poum, Koumac, Ouégoa, Pouébo et Kaa'a-Gomen.

Communes	Population	Superficie	Densité moyenne
POUM	767	550	1,39
KOUMAC	1 714	568	3
KAALA-GOMEN	1 425	926	1,53
OUEGOA	1 514	606	2,49
POUEBO	1 782	297	6
Total	7 202	2 947	2,44

Tableau 3. - Population et superficie des communes du Nord
(source : recensement INSEE 1976).

Quatre de ces communes appartiennent à la subdivision Ouest, seule celle de Pouébo est rattachée à la subdivision Est.

La densité moyenne est faible en général et seule la commune de Pouébo se détache, atteignant la densité moyenne territoriale (proche de 7 au km²).

Au niveau de la composition ethnique de la population, on retrouve dans les communes du Nord comme dans la majorité des communes de brousse des différences plus ou moins sensibles dans le rapport entre les deux principaux groupes mélanésiens et européens.

Communes	Mélanésiens	Européens	Autres (1)
POUM	66,43	32,45	1,12
KOUMAC	35,22	58,62	2,72
KAALA-GOMEN	69,05	22,73	0,22
OUEGOA	67,96	31,63	0,41
POUEBO	89	10,77	0,23

Tableau 4. - Répartition ethnique des communes du Nord

(1) Autres ethnies: Indonésiens, Viet-namiens, Wallisiens, Tahitiens, Ni-Vanuatu (source : recensement INSEE 1976).

Sauf une exception, Koumac, le groupe mélanésien est largement majoritaire dans l'ensemble des autres communes. Mais des minorités européennes non négligeables existent à Poum, Ouégoa, par contre à Pouébo le groupe européen si on exclut les fonctionnaires "en séjour" tend à devenir résiduel.

Les autres minorités ethniques ne jouent aucun rôle important dans la composition actuelle du peuplement.

2.1.2. - Le cadre humain précolonial

La région Nord est une ancienne région de peuplement océanien. Des travaux en cours de D. Frimigacci (Archéologue ORSTOM-CNRS) mettent en évidence que déjà au début de l'ère chrétienne, des villages Lapita

étaient installés sur la plage de Koumac. Il est probable que d'autres zones (Vallée du Diahot surtout) ont un peuplement à la fois ancien et diversifié avec les traditions de migrations polynésiennes du Diahot et d'Arama. Au moment des premiers contacts avec les Européens, d'après de récents travaux de restitution historique et cartographique (1), on constatait un peuplement mélanésien dans la région de Boat-Pass, Malabout-Golonne, Bouerabate - (tribu des Dahotes), dans la région d'Arama où des villages côtiers s'étendaient d'Olane près de Boat-Pass, Côte Est au Nord et jusqu'aux bouches du Diahot au Sud en incluant les anciens villages de Pilou-Balaguet. Poum et son promontoire (baie du Croissant, Anse de Pouani) avait quelques villages. Plus au Sud, le site de Babouillat et la basse Néhoué contenaient un habitat mélanésien. Les îles de la Baie de Poum (Baaba, Taanlo, Neba, Yenghebane, Yandé) abritaient des villages assez nombreux de pêcheurs de même que Balabio versant Est. Ce peuplement périphérique était-il important ? Compte-tenu des ressources du milieu (pêche surtout), de la sécheresse et de la qualité plus que médiocre des sols de cette partie du Nord, il est probable que les villages côtiers étaient surtout nombreux mais peu peuplés. Néanmoins les sources d'époque accordent à la région d'Arama-Balabio un peuplement important (2).

Au Sud de la ligne théorique passant de la Tiébaghi à l'embouchure du Diahot, on aborde les zones disposant d'un peuplement localement plus dense si on se réfère aux études historiques réalisées.

Un chapelet de villages, dont certains assez peuplés s'étendait de la côte à la moyenne vallée de la Koumac. Par contre, le peuplement était beaucoup plus disséminé sur l'axe Koumac-Ouégoa avec quelques rares hameaux près des creeks (Cresson, Bambou) jusqu'aux approches du Diahot. Entre Koumac et Gomen là aussi, la configuration du relief n'autorisait guère que quelques hameaux dispersés.

Mais la vallée de la Gomen, comme celle de Iouanga et l'embouchure de la Taom étaient des zones de peuplement sensible de même que les vallées de la Témala et de la Iouanga.

L'importante zone montagneuse s'étendant à l'intérieur des zones cotières jusqu'au Diahot ou à la rivière Ouaième, bien que possédant des hameaux reliés par un système de sentiers "dits canaques", n'était peuplée

(1) cf. Evolution historique de l'espace foncier mélanésien de N.C. - 1981. ORSTOM - MEDETOM. 6 tomes + cartographie.

(2) cf. Dr. Thiercelin. Les mémoires d'un baleinier. Paris 1979. réédition.

que de façon très discontinue compte tenu du relief, des précipitations et de la faible ampleur des vallées.

La vallée du Diahot depuis l'ancien village de Pondelaï jusqu'à Bondé, constituait une autre zone de peuplement remarquable. Les villages se succédaient à quelques kilomètres d'intervalles, bénéficiant de berges souvent favorables à l'agriculture vivrière et des ressources de la pêche. Certaines vallées affluentes du Diahot (Tandé, Paola, Poila, etc) abritaient aussi des villages ou hameaux plus ou moins importants.

L'importance des anciennes tarodières retrouvées dans le haut Diahot et le long de la Ouaième atteste d'un peuplement ancien et relativement dense surtout par rapport au quasi désert humain actuel de ces zones.

Il est à noter que ces sociétés autochtones du Nord calédonien étaient regroupées en chefferies (Koumac, Nenemas (île du Nord), Arama, Bondé, Balade. Des liens de chefferies existaient entre elles et certaines avaient aussi des alliances extérieures (les Belep avec la région de Voh et de Balade, Arama avec Bondé ou Koumac). Des oppositions et conflits plus ou moins réguliers en découlaient (Arama et les Nénemas par exemple).

Dernière zone enfin de peuplement mélanésien notable par son importance, l'étroite plaine côtière s'étendant de Balade à Pouébo et moins significativement les quelques villages disséminés le long de la côte jusqu'à Tao et la Ouaième.

Ainsi, on peut considérer qu'un peuplement mélanésien difficile bien sûr à chiffrer, mais localement plus important que celui existant actuellement occupait l'ensemble des zones utiles du Nord calédonien (vallées, plaines littorales, vallées de la chaîne). Des échanges sociaux et des trocs de produits en résultaient entre les groupes de la Côte Est, ceux de la chaîne, souvent détenteurs de tarodières importantes et les groupes à vocation de pêche côtière de la baie de Poum et de la Côte Ouest.

C'est sur ce fond de peuplement mélanésien très ancien, car le Nord a été très probablement la porte d'entrée de vieilles migrations en provenance du Vanuatu, des îles Salomon, d'Uvéa, que va se surimposer à partir du milieu du 19^e siècle, la pénétration européenne puis la colonisation française.

2.1.3. - Les premières mises en valeur coloniales : 1850-1900

a) *les "métiers du Nord"*

L'arrivée des Européens dans le Nord calédonien est très ancienne et semble d'après certaines sources avoir précédé d'une dizaine d'années peut-être, la prise officielle de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France. En effet, quelques Européens, du style "écumeurs de plage" (beach-combers), en rupture de navires baleiniers ou santaliers, s'étaient fixés dans les îlots de la baie de Poum (îlot Mouac) et y avait créé des familles vivant de pêche, de culture du cocotier et de troc avec les autochtones avec qui ils tissèrent très vite des liens de sang.

On a jusqu'ici peu d'information directe sur la part prise par la région Nord dans les cycles de chasse à la baleine ou ceux connus sous le nom de période santalière (1).

Néanmoins, il est certain qu'à partir des années 1820 des baleiniers firent épisodiquement relâche dans certaines baies ou abris de la Côte du Nord. Ils y établirent peut-être des stations temporaires pour réparer leurs navires, reposer les équipages, échanger des produits avec des autochtones...

Le trafic santalier débuta dans les années 1840-41 ; les îles Loyauté, l'île des Pins, et la Grande Terre calédonienne furent un lieu privilégié des activités de ces navires basés surtout à Sydney ou Melbourne (2). Ayant besoin de bases à terre souvent permanentes, ils entrèrent obligatoirement en contact avec les villages mélanésiens qui leurs fournissaient le bois de santal en échange de produits européens. Là aussi des échanges humains en découlèrent et certains santaliers s'installèrent à terre comme "traders". Notons aussi vers les années 1850, l'apparition des pêcheurs de trévang, souvent d'origine chinoise dans le Nord (Poum-Boat-Pass) et dont certains firent souche.

Jusqu'aux années 1860, le Nord calédonien malgré l'instauration à partir de 1853 de la souveraineté française, ne fut qu'effleuré par les

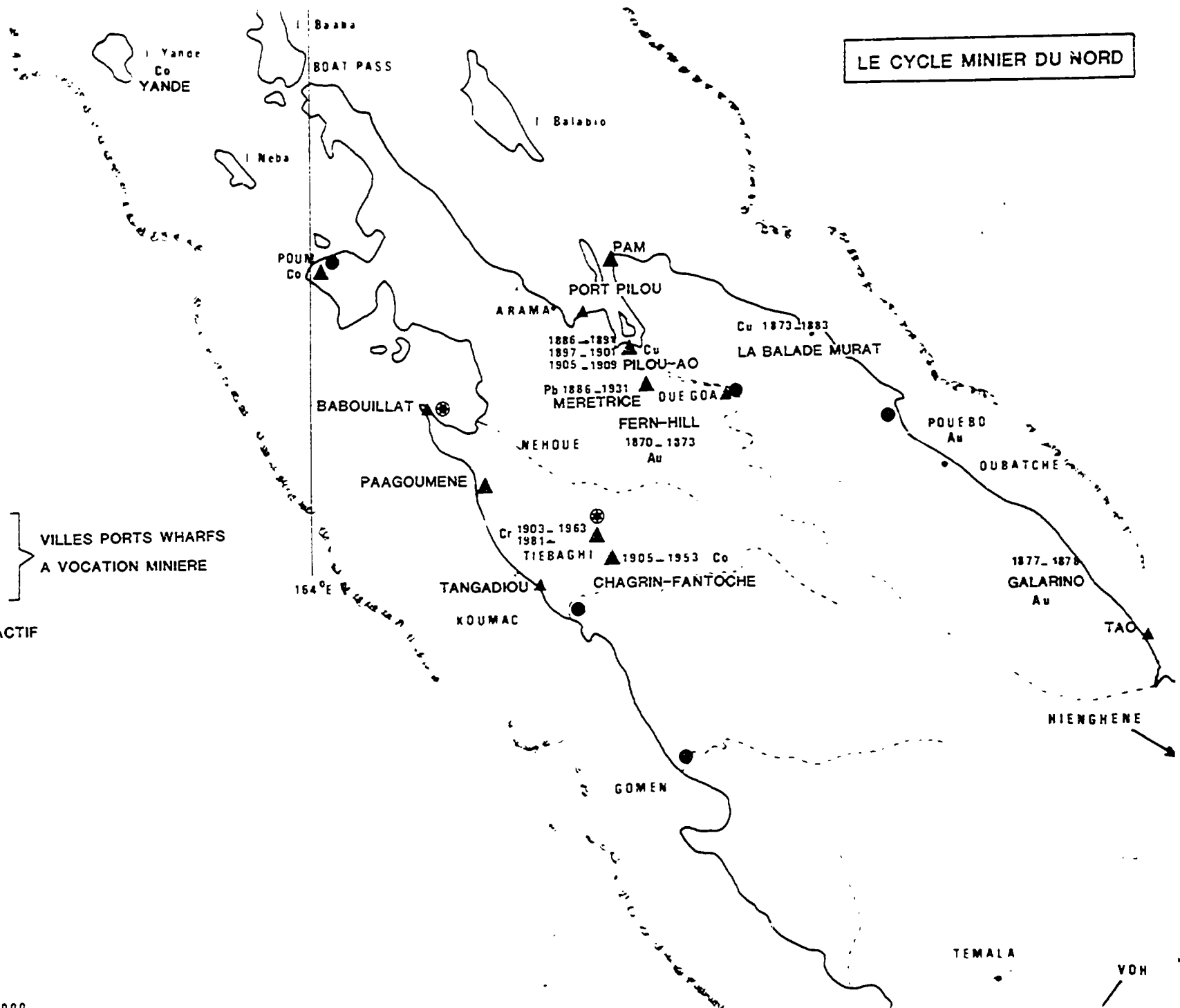
(1) cf. D. Shineberg : Ils venaient pour le santal. S.E.H.N.C. Nouméa.

(2) voir : Bronwen-Douglas : A history of culture contact in North Eastern New Caledonia. Thèse. 1972. A.N.U. Canberra. 446 p. ronéo.

LE CYCLE MINIER DU NORD

LEGENDE

- ▲ SITES PRINCIPAUX
 - ▲ SITES SECONDAIRES
 - SITE AUJOUR D'HUI ACTIF
 - Cr CHROME
 - Co COBALT
 - Cu CUIVRE
 - Pb PLOMB ET ZING
 - Au OR
- } VILLES PORTS WHARFS
 A VOCATION MINIERE



débuts de la colonisation française. Pourtant c'est à partir du Nord que cette colonisation se mit en place avec la prise de possession à Balade et avant elle l'installation des missionnaires maristes dans la région de Pouébo vers 1844. Les premiers commerçants ouvrirent des comptoirs entre Pouébo-Balade et les premières propriétés européennes obtenues des autochtones y furent fondées.

Mais l'extension de la colonisation y fut contrecarrée d'une part par la priorité donnée à la fondation d'une capitale à Nouméa et le développement de la conquête du Sud calédonien et d'autre part par la présence dans le Nord de puissantes chefferies mélanésiennes qui se montrèrent vite réservées voire hostiles au développement des entreprises européennes et à certains de leurs excès (1). Tant et si bien qu'en 1864, un arrêté du gouverneur interdisait aux Européens pour raison de sécurité de résider dans le territoire des Koumacs entre Nêhoué et Gomen.

De multiples opérations militaires sous forme de colonnes mobiles débarquées pour pacifier les régions du Diahot, de Koumac, de Gomen, de Témala, de Voh seront nécessaires avant que la colonisation puisse disposer d'une totale liberté de manoeuvre avec la délimitation de réserves affectées aux autochtones libérant ainsi un espace important aux divers entrepreneurs de la colonisation.

b) *le boom minier du Nord*

La première mise en valeur marquante du Nord a été d'abord minière avec la découverte de gisements plus ou moins importants d'or, de cuivre, de plomb, de chrome, de cobalt et de nickel. L'or fut découvert en 1870 près de Ouégoa à Fern Hill. Il s'ensuivit une "petite ruée" vers l'or dans le Diahot et les régions de Pouébo-Galarino et la création d'un centre minier et pionnier à Ouégoa en 1874. Mais les quelques centaines de kilos d'or obtenus malgré l'enthousiasme initial (création d'un "commissaire de l'or" au Diahot) n'auraient suffi à faire un "boom" minier dans le Nord sans la découverte et la mise en exploitation de mines de cuivre (1873) dans la région de Ouégoa (Murat-La Balade) et de Pilou-Ao. Nous ne

(1) cf. Lacourège dans "une conquête du hasard". Nouméa-1973. Signale les excès du trafiquant portugais Elizardo à Balabio et Koumac.

reproduirons pas ici les multiples tribulations de ces mines de cuivre et le cortège d'espérances puis de déceptions qu'elles engendrèrent. Elle furent, et c'est ce qui compte dans la mise en place du peuplement colonial, un des principaux facteurs du peuplement rapide du Nord avec l'envoi de plusieurs centaines de condamnés pour travailler aux mines, l'installation d'un port minier et d'une fonderie à Pam, l'essor de Ouégoa, ville champignon et la prospection systématique du sous-sol du Nord. A Mérétrice en 1875, la découverte d'un gisement de plomb et zinc va créer une nouvelle tâche de prospérité locale. Peu après, à partir de 1887, c'est sur le versant Côte Ouest que de nouvelles découvertes ont lieu. Il s'agira du cobalt découvert puis exploité à Chagrin et ensuite à Poum.

Mais vers la fin du siècle, les espérances minières un peu folles et qui avaient provoqué des spéculations et des investissements aussi démesurés que grandioses s'estompent(1). Le rapide épuisement des mines de cuivre ou d'or, la sous-estimation des coûts réels amenèrent la remise en cause des exploitations minières. Ainsi, le cuivre malgré quelques essais de relance de l'exploitation fut arrêté définitivement en 1909 à Pilou. Vers 1910 on arrêtera aussi l'exploitation du cobalt de Koumac/Poum pour une longue période. Seule la mine de plomb de Mérétrice sera exploitée jusqu'en 1932. La mise en exploitation du chrome de la Téibaghi, puis de Chagrin à partir de 1903 va créer autour de Koumac un pôle d'activité minière parmi les plus importants du Territoire jusqu'à la fin années 1960.

c) la mise en place de la colonisation agricole

Ainsi que nous l'avons signalé en mettant en évidence les caractéristiques du milieu physique du Nord, les activités agricoles pour de multiples raisons pédologiques et climatiques ne trouveront que des conditions favorables limitées à certaines vallées ou plaines.

D'ailleurs, les premiers colons européens ne s'y trompèrent pas et il y eut plusieurs "Nord" plus ou moins emboîtés empiriquement l'un dans l'autre et ayant par nature des vocations économiques très différentes.

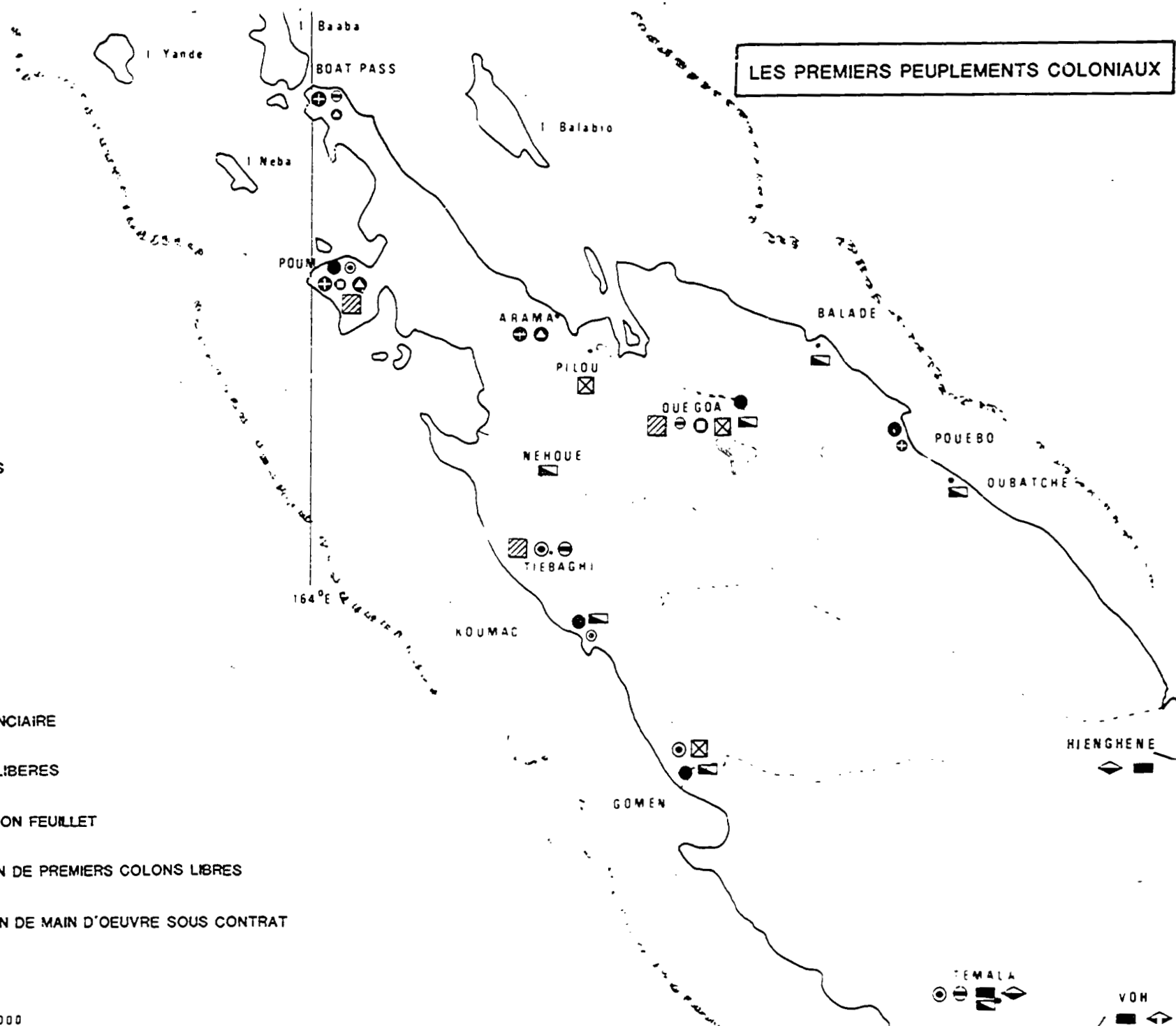
(1)Higginson fut très actif dans les sociétés minières du Nord.

LES PREMIERS PEUPELEMENTS COLONIAUX

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

- ZONE IMPORTANTE
 ANGLO-AUSTRALIENS
 JAPONAIS
 ARABES
 CHINOIS
 JAVANAIS-TONKINOIS
 CAMPS DE LA PENITENCIAIRE
 ZONE D'ACCUEIL DE LIBERES
 ZONE DE COLONISATION FEUILLET
 ZONE D'IMPLANTATION DE PREMIERS COLONS LIBRES
 ZONE D'INTRODUCTION DE MAIN D'OEUVRE SOUS CONTRAT

ECHELLE 1:500 000



TEMALA

VOM

1°) L'extrême Nord de Boat-Pass au Nord jusqu'à la ligne Néhoué-Forêt d'Oune-Diahot, fut le plus marginal et longtemps le plus typique.

2°) La région Tiébaghi-Paagoumène-Koumac vivant du chrome et des mineurs.

3°) Le domaine de Ouaco, sorte de latifundia qui eut grâce à sa conserverie une réelle prospérité.

4°) La vallée du Diahot et ses petits concessionnaires autarciques à médiocres conditions de vie et fortement enclavés après la fin de l'ère minière initiale.

5°) La zone côtière de Poum à Tao avec une série de tribus et quelques petites propriétés européennes qui vécurent longtemps dans une aisance étriquée plus ou moins médiocre.

6°) La partie centrale de la chaîne occupée par de petites tribus isolées vivant plus ou moins en symbiose avec quelques frustes éleveurs européens qui grâce à la marginalité du milieu et ses espaces quasi vides échappaient à la condition de "petits blancs".

Nous allons rapidement évoquer les caractères humains de ces différents milieux.

1°) l'extrême Nord (jusqu'à la ligne Néhoué-Forêt d'Oune-Diahot).

Ce fut la terre aventurière par excellence comme beaucoup d'isolats géographiques. Longtemps isolée du reste de la colonie, son ouverture et son débouché des ressources fut essentiellement marin. A côté d'un peuplement mélanésien vite cantonné (à partir de 1880), on y vit se développer quelques petits noyaux de peuplement européen des plus cosmopolites : anglo-australiens déjà en place au moment de la prise de possession, pêcheurs de "trepan" (1) chinois, pêcheurs plus ou moins isolés dans les îles de la baie et libérés de la pénitencière, anciens mineurs âgés vivant de petits métiers, quelques Arabes de Bourail, quelques "coprah-maker" souvent aussi commerçants et pratiquant le cabotage sur de petites goélettes. Ajoutons-y dans cette colonisation où la femme est rare, l'apparition d'un très fort métissage des Européens et des Mélanésiens et le tableau humain prend tournure.

(1) ou holothurie souvent nommée aussi biche de mer.

Au niveau des activités économiques, la dominante de cette zone sera la pêche. De la baie de Néhoué et de ses flots en passant par le petit centre de Poum, puis le long de la côte jusqu'à Boat-Pass, des pêcheurs isolés ou en groupes vont "faire le troca, la biche de mer", plus tard le poissons salé ou fumé pour les mines. Des cocoteraies souvent d'origine mélanésienne seront développées sur les îles (Mouac, Néba, Baaba, etc.) ou en certains points de la côte et permettront d'associer l'élevage de porcs. Enfin, le Domaine du Territoire accordera des concessions ou locations, souvent d'étendues importantes, à quelques éleveurs (King à Arama, le Chinois Ot-Chine à Boat-Pass où il élèvera jusqu'à 5000 moutons, Rositer dans la basse Néhoué, Ha Ho Kassim à Poudjane-Arama, Equoy un mineur élève aisé à la Roche Mauprat, Henry près d'Arama). A côté de ces "entrepreneurs" coloniaux cohabitent, dans des relations variant du parasitisme à un quasi servage volontaire, quelques individus sans grande volonté, ni ambition : *"sur un terrain domanial (à Poum), s'est installé Bézé, ex-surveillant (du bagne), qui vit là à peu près de la même façon que le concessionnaire libre Lotodé ex-quartier maître, aujourd'hui misérable."*(1).

Ailleurs à Olane : *"L'Anglais Mimek aidé de deux arabes libérés élève un troupeau de moutons. La case est tout aussi misérable que celle de Sam Müller (à Bouara-Boat-Pass)."*

Quant au milieu mélanésien, il semble très perturbé par la situation qui lui est faite avec la mise en réserve des tribus, ainsi : *"A Arama, en mésentente avec leur chef, ils travaillent souvent chez les blancs et un fort alcoolisme règne chez eux."* , ou bien : *"Les canaques de cette région sont pervertis et gâtés par le contact des mineurs (du Diahot). Leur économie dépend des marchands européens pour le vente du coprah et même la mission catholique (une des plus anciennes de la colonie) y est à l'abandon. Certaines tribus sont en très mauvais état de santé ou proche de l'extinction comme à Bouérabat... Cette tribu offre l'aspect le plus misérable, les canaques y sont à 6 ou 8 exceptions près tous infirmes, tous y sont d'une saleté repoussante. Ils n'ont que de vieilles popinées et très peu d'enfants ... Ils offrent de nombreux cas d'éléphantiasis et de lèpre. La tribu ne peut manquer de disparaître effectivement."* (ce qui est advenu vers 1900).

(1) Les points de vues cités dans ce passage sont tirés de : "Notice géographique sur le 5e arrondissement". d'après les travaux des Officiers de la Mission Topographique, Nouméa, 1886.

Si pour compléter ce tableau, on y ajoute quelques touches sur le camp des mines de Pilou où une centaine de condamnés fournis par l'Administration pénitentiaire et encadrés par une quinzaine de contremaîtres australiens travaillent du lever au coucher du soleil et le soir sont enchaînés dans les geôles de la mine, on conçoit le côté marginal que gardera longtemps le Nord calédonien et les possibilités de développement humain limité qu'il eut. Loin d'être un "eldorado" ou un "éden tropical", cette région du Nord aura plutôt été une sorte de ghetto géographique peuplé de marginaux ou de résidus de la colonisation aventurière se livrant à des métiers de fortune.

2°) La zone de Tiébaghi-Koumac

Cette zone ne s'ouvrit qu'assez tardivement aux entreprises coloniales. Ce sont des mineurs en quête d'or (dont Lepigeon qui fonda une famille toujours connue aujourd'hui à Gomen) qui y trouveront du cuivre à la "corne de Koumac". Des "cobaleurs" y prospectèrent épisodiquement, puis des mineurs indépendants y exploitèrent le cobalt jusqu'en 1909. Ce centre de Koumac ne se constituera - et sur une échelle bien modeste - qu'à la fin du siècle. Koumac n'est alors qu'une étape relais de brousse, le centre administratif de la région se trouvant à Gomen 18 km plus au Sud.

En 1872, l'Annuaire Statistique de la Nouvelle-Calédonie signale la présence de 2 "occupants" de terrains à "coumac" (Colleux et Moubet) qui détiennent l'un 20 ha et l'autre 40 ha ! Le même Annuaire dans sa liste des propriétaires de bestiaux ne mentionne aucun éleveur dans le Nord calédonien à cette époque.

En 1886, la "Notice Géographique sur le 5e Arrondissement" remarque que: "*Des Européens occupent également les bouches de la rivière (de Koumac) et vivent du commerce avec les indigènes et des produits de la pêche. Une grande station de bétail, celle de M. Brun, à laquelle est joint un établissement minier (mine de cuivre) occupe la rive gauche.*" A ce témoignage, on peut ajouter la présence d'après la carte de la même mission, des habitations Colleux, Canaldo et Quenn.

Ainsi, en dehors de campements miniers itinérants, il apparaît bien que ce n'est qu'à la fin du siècle qu'un petit essor de la colonisation agricole est attesté.

3°) La région de Gomen-Ouaco

Cette région présentait des aspects favorables à l'implantation d'entreprises coloniales avec les plaines de Ouaco et la présence de quelques rivières aux berges fertiles ; aussi avait-elle attiré très tôt l'intérêt de certains entrepreneurs privés de la colonisation agricole. En 1869, un décret impérial attribuera au baron Digeon " et compagnie", une promesse de vente de 24000 hectares dans l'actuelle région de Ouaco, mais sous condition que l'attributaire - la Compagnie de la Nouvelle-Calédonie - établisse une piste de circulation permanente entre Gomen et Voh. Longtemps ce vaste domaine, le plus vaste du Territoire, restera du fait de nombreux aléas humains, judiridiques et financiers, à l'état de quasi friche et ce n'est qu'après 1900 que l'élevage y trouvera un bon essor ainsi que les cultures locales, grâce à la mise en place d'une conserverie.

Un temps, l'administration pénitentiaire y installa même un camp de déportés pour y effectuer des travaux de mise en valeur, mais avec peu de succès semble-t-il.

En 1886, en dehors du domaine de Ouaco, on notait la présence de trois colons libres et d'une douzaine de libérés sur les bords de la Iouanga. " Ils font de l'élevage de porc, le commerce du coprah, mais on ne voit chez aucun d'eux traces de cultures." Ce n'est que vers la fin du siècle avec la mise en place du système de colonisation Feillet que le centre de Gomen verra se développer véritablement une colonisation agricole significative grâce à l'introduction du café et de main-d'oeuvre javanaise.

4°) La vallée du Diahot

Ce sont les perspectives minières qui vont déclencher un certain afflux d'Européens dans cette région restée jusque-là marginale. En 1874, on installe "le territoire agricole du Diahot" formé à partir d'éléments de la pénitentiaire mis en concessions agricoles : 164 lots agricoles de quelques hectares chacun seront délimités près du centre minier de Ouégoa.

Comme pour toute expérience pénitentiaire tentée sur le territoire ce fut un échec, ainsi en 1882, 73 lots seulement sur 164 étaient occupés et la mise en valeur effectuée ne semble avoir été une réussite que pour quelques concessionnaires seulement.

Le rapport de la Mission Topographique déjà cité, montre bien que Ouégoa n'aura pas avant longtemps une vocation agricole du fait de

l'ampleur de la fièvre minière. Le passage suivant explicite bien lui aussi la médiocrité des débuts agricoles de la zone du Diahot.

" L'élevage du bétail se fait sur les deux rives du Diahot depuis Bondé. Quant à la culture, on essaie d'en faire dans les vallées de Parari et de Ouamélé. Les résultats ont été jusqu'ici peu satisfaisants : d'abord les terres cultivables sont complètement inondées pendant les pluies et sont brûlées par la sécheresse pendant l'été ; enfin il n'y a pas d'écoulement pour les produits. On espère que l'industrie minière venant à se développer, ouvrira des débouchés assurés. En attendant, trois ou quatre concessionnaires prospèrent seuls et les autres rentrent au camp aussitôt que d'administration ne leur accorde plus de vivre. Les plantations de café réussissent très bien, mais les colons n'en font pas ; ils sont tous débitants ou éleveurs."

5°) La frange côtière de Balade à Tao.

Cette façade côtière bien que présentant certains attraits par la beauté de son paysage dominé par la chaîne et entouré par le lagon, présente un handicap majeur aux entreprises coloniales avec la faible importance de la bande littorale cultivable d'une part et la présence sur celle-ci d'une assez nombreuse population autochtone. Celle-ci bien encadrée et protégée dans ses droits fonciers par la Mission Catholique qui a créé, malgré certaines vicissitudes, un véritable fief temporel et spirituel sur la région. Aussi, malgré la pression des premiers colons Européens sur cette zone, les propriétés qui s'établissent garderont un caractère modeste. Ainsi à Pouébo, on note en 1872, 3 propriétaires totalisant 78 ha. A Oubatche, une seule propriété notable avec 343 ha, celle d'un personnage haut en couleur et typique de l'époque, Henry Andrew (qui fut santalier, transporteur de main-d'oeuvre, commerçant, colon et dont l'activité s'étendait aussi au Vanuatu). Divers locataires ou occupants étaient aussi présents, mais au total les terres officiellement attribuées n'atteignaient que 782 ha. Ici aussi, ce n'est que vers 1900 qu'on assiste à un certain étoffement de l'activité rurale mais dont l'importance restera modeste somme toute (coprah et porc, rizières de Janizel, plus tard).

Ce bilan rapide des perspectives initiales de la colonisation du Nord montre que la région ne doit son essor qu'à l'activité minière qui permit à la pêche du Nord et à quelques colons de trouver des débouchés aisés. Si des domaines d'élevage se constituèrent, il furent peu nombreux, orientés eux aussi vers les débouchés des camps miniers et il apparaît que les normes qui présidèrent à leur exploitation relevèrent de l'empirisme pour tirer le meilleur parti possible d'un front pionnier "ouvert", libre de législation et des contraintes habituelles (pas de clôtures) d'exploitations.

2.2. - L'évolution du Nord calédonien 1900-1980

On peut discerner grosso-modo deux périodes ; l'une de prospérité assez générale jusqu'en 1950 environ ; puis une période de crise et d'interrogation avec des tentatives de recherche d'un nouvel équilibre économique et humain.

2.2.1. - La période de prospérité (cf. carte n° 3).

Elle va s'appuyer principalement sur l'exploitation minière avec le pôle de Tiébaghi-Paagoumène-Koumac c'est-à-dire le site minier, le port minier, le centre commercial et administratif. Si la main-d'oeuvre fut en partie d'origine pénale jusqu'en 1921, elle devint plus cosmopolite avec de nombreux travailleurs sous contrats (Tonkinois et Japonais) ou des employés libres.

La croissance de Tiébaghi sera rapide avec 231 personnes en 1928 et 847 en 1936. La main-d'oeuvre d'origine locale y est souvent intermittente et cherche pour des périodes de durée variable, un appoint monétaire pour la constitution d'un capital de base. De Poum à Ouégoa, la région va contribuer à fournir viande, coquillages, poissons, légumes et autres produits alimentaires. Mais ces productions devaient être plus ou moins sensiblement complétées selon les années et les saisons, par les produits apportés par les bateaux du "tour de côte" venant de Nouméa, car aucune liaison routière permanente ne reliait le Nord au reste de la Grande Terre... (jusqu'à la seconde guerre mondiale !).

Au niveau de l'élevage, la mise on place d'un nombre significatif

de stations d'élevage fait que vers les années 1920 entre 4500 et 6000 têtes de bétail se trouvent réunies entre Poum, Koumac et Ouégoa. Probablement tout autant sont concentrées sur Ouaco et quelques stations de la région de Gomen. La conserverie de viande de Ouaco (dont le domaine est passé à 32000 ha environ) et celle de légumes, absorbent une part notable de la production locale. Les tribus mélanésiennes peu adaptées à la pratique de l'élevage vont aussi profiter du marché des mines pour écouler leurs productions de fruits et légumes, voire leur pêche.

Enfin, l'apparition de quelques cultures de plantations, constituera malgré leur faible développement dans le Nord un appoint non négligeable pour quelques dizaines d'exploitants ; le café atteint 70 ha à Ouégoa vers 1930, 70 ha à Koumac, mais une centaine d'hectares au moins à Gomen.

Si le café est absent d'Arama-Poum-Néhoué, le coprah joue un rôle non négligeable à Poum et dans les îles de la baie de Poum (Mouac, Baaba, Yandé, Yenghebane), avec 217 ha de plantation. A Ouégoa, Koumac, Gomen les cocoteraies ont une importance moindre sauf dans les tribus autochtones.

Une main-d'oeuvre importée (principalement javanaise) va renforcer utilement l'effectif des colons dans le développement des cultures et prendra une place grandissante comme le montre le tableau suivant.

Communes	1921	1936
Koumac	31	67
Poum	38	14
Ouégoa	12	5
Pouébo (1)	?	20 environ
Gomen (1)	10 environ	150 environ

Tableau 5. - Effectif d'employés agricoles javanais
(source : recensements 1921 et 1936).

Notons aussi l'apparition de Japonais (engagés libres) qui s'embauchent comme ouvriers agricoles ou métayers, voire commencent à devenir propriétaires de petites exploitations bien gérées (Diahot-Témala).

Dernier élément enfin qui contribue à la prospérité générale de la région et à celle plus particulière de l'extrême nord calédonien, l'essor pris par la pêche au troça à partir de 1907. Activité dominante dans

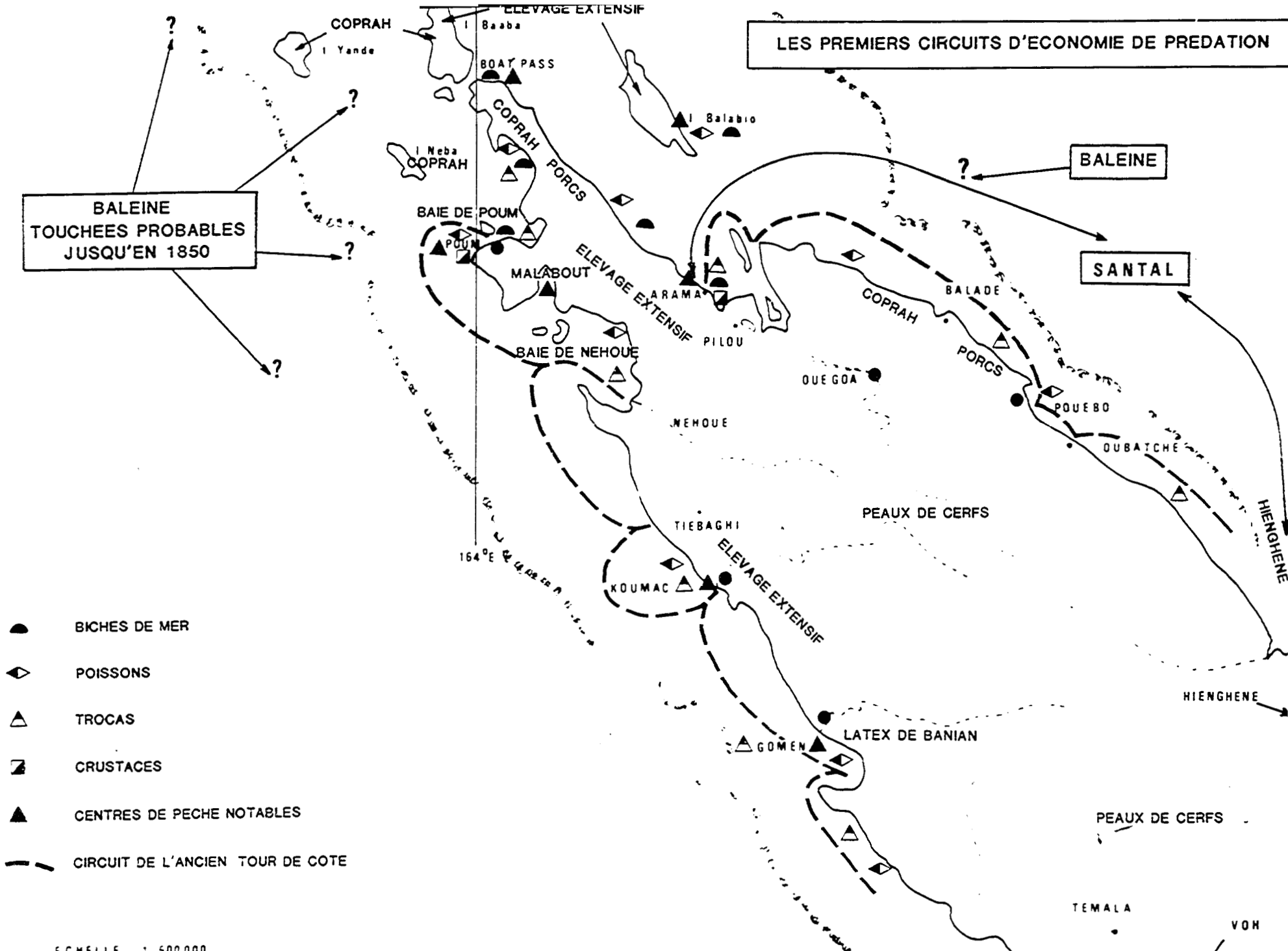
(1) cf. ROCHETEAU : le Nord de la Nouvelle-Calédonie, région économique. Mémoire ORSTOM, n° 32, Paris, 1968. 130 p.

LES PREMIERS CIRCUITS D'ECONOMIE DE PREDATION

BALEINE
TOUCHEES PROBABLES
JUSQU'EN 1850

BALEINE

SANTAL



ECHELLE : 500 000

la baie de Poum, la zone d'Arama et Balabio, elle est aussi non négligeable baie de Néhoué, et le long de la côte de Koumac à Gomen. Elle aurait mobilisé jusqu'à 150 bateaux nécessitant 6 à 700 pêcheurs et produisant 400 tonnes par an environ de troca.

Ainsi une honnête prospérité moyenne découle de l'ensemble de ces constats économiques. Il n'empêche que le tableau est loins d'être idyllique si l'on fait une analyse plus fine.

1°) la région par son étendue, ses difficultés d'accès et sa faible population est sous-administrée, sous équipée.

Les écoles ou infirmeries, sont concentrées sur quelques points, nombre d'Européens sont quasiment illétrés..., les conditions de santé médiocres souvent.

2°) Si l'emploi est assuré et nécessite même un renfort de main-d'oeuvre javanaise, il ne faut pas se leurrer sur les conditions d'emplois rigoureuses existant sur mines, l'absence de retraites, de protection sociale...

3°) Les colons sont dépendants pour la vente des produits de l'approvisionnement sur mine, des cours du coprah et du café dictés par les sociétés à quasi monopoles de distribution et qui consentent ou refusent le crédit aux fournisseurs qui doivent s'approvisionner à leurs comptoirs pour les produits de base.

4°) Certaines activités comme la plonge au troca, la pêche, nécessitent vu les rudes conditions, une santé robuste et sont souvent des activités de passage pour de nombreux pêcheurs.

5°) La main-d'oeuvre sous contrat constitue un élément artificiel d'activité qui oblitère les coûts réels de productions agricoles.

6°) Le développement des centres urbains reste embryonnaire, instable et lié aux produits collectés (cas des mines de Pilou), voire souvent éphémères (Ouégoa). Mais ceci dit, il n'empêche que les conditions générales de vie et d'activité vont modeler un type d'homme assez dur au travail, peu exigeant sur ses conditions de vie, obligé à l'improvisation et à l'adaptation (chasseurs de peaux de cerfs de la chaîne), développant une camaraderie de terrain souvent indispensable mais aussi dans de petits milieux étroits, des rancunes et des oppositions farouches.

Enfin, et par la force des choses s'est développé un intense métissage, mais celui-ci est atténué par l'importance des unions libres qui limitent la stabilité familiale, et il n'atténue guère la coupure entre espace mélanésien des tribus et espace européen qui se superposent et ne s'intègrent par malgré la convivialité plus ou moins paternaliste qui souvent se développe entre colons et "indigènes".

2.2.2. - Crises et remises en cause.

La guerre affectera peu, sinon favorablement avec la présence de camps U.S. et l'ouverture de routes dans le Nord, la vie de la région. Mais, l'après guerre va révéler de nombreux problèmes qui vont remettre en cause l'équilibre économique du Nord.

1°) A partir de 1947 avec les réformes politiques liées à la constitution de l'Union Française, le régime de la main-d'oeuvre asiatique sous contrat disparaît. Il en va de même pour le statut de l'indigénat ce qui entraîne la fin des réquisitions de main-d'oeuvre pour les chantiers publics ou la cueillette du café.

2°) La pêche au troca arrêtée pendant la guerre, ce qui permet une reconstitution des stocks, va reprendre. Mais à partir de 1956, la concurrence de la nacre artificielle va amener un effondrement des cours et arrêter la pêche vers 1960. Cela se répercutera sur les tentatives de conserveries de poissons d'Arama (Guyonnet) et surtout de la conserverie de Ouaco.

3°) A partir de 1962 pour des raisons de concurrence et de transformation des achats internationaux, la mine de Tiébaghi arrête l'exploitation du chrome. Les 209 employés seront licenciés et quitteront pour la majorité d'entre eux la région. Il en résulte l'abandon du village de Tiébaghi qui comptait 600 personnes.

4°) Les conditions de l'activité pastorale deviennent plus défavorables avec la fin de l'ère pionnière et de ses facilités (absence de clôtures, apparition de la tique du bétail, qui oblige à des baignades mensuelles, envahissement des pâturages par des buissons parasites, raréfaction

de bons pâturages attribués en locations ou en concessions quasi gratuites par le Service des Domaines.

5°) La réorganisation du marché de l'abattage et de la commercialisation va entraîner la fermeture en 1957 de la conserverie de viande de Ouaco et l'arrêt définitif de ses activités annexes en 1961.

Aussi, malgré la hausse sensible du prix de la viande, il n'y aura à partir de 1960 qu'une vingtaine de stations de bétail qui continueront à produire pour le marché.

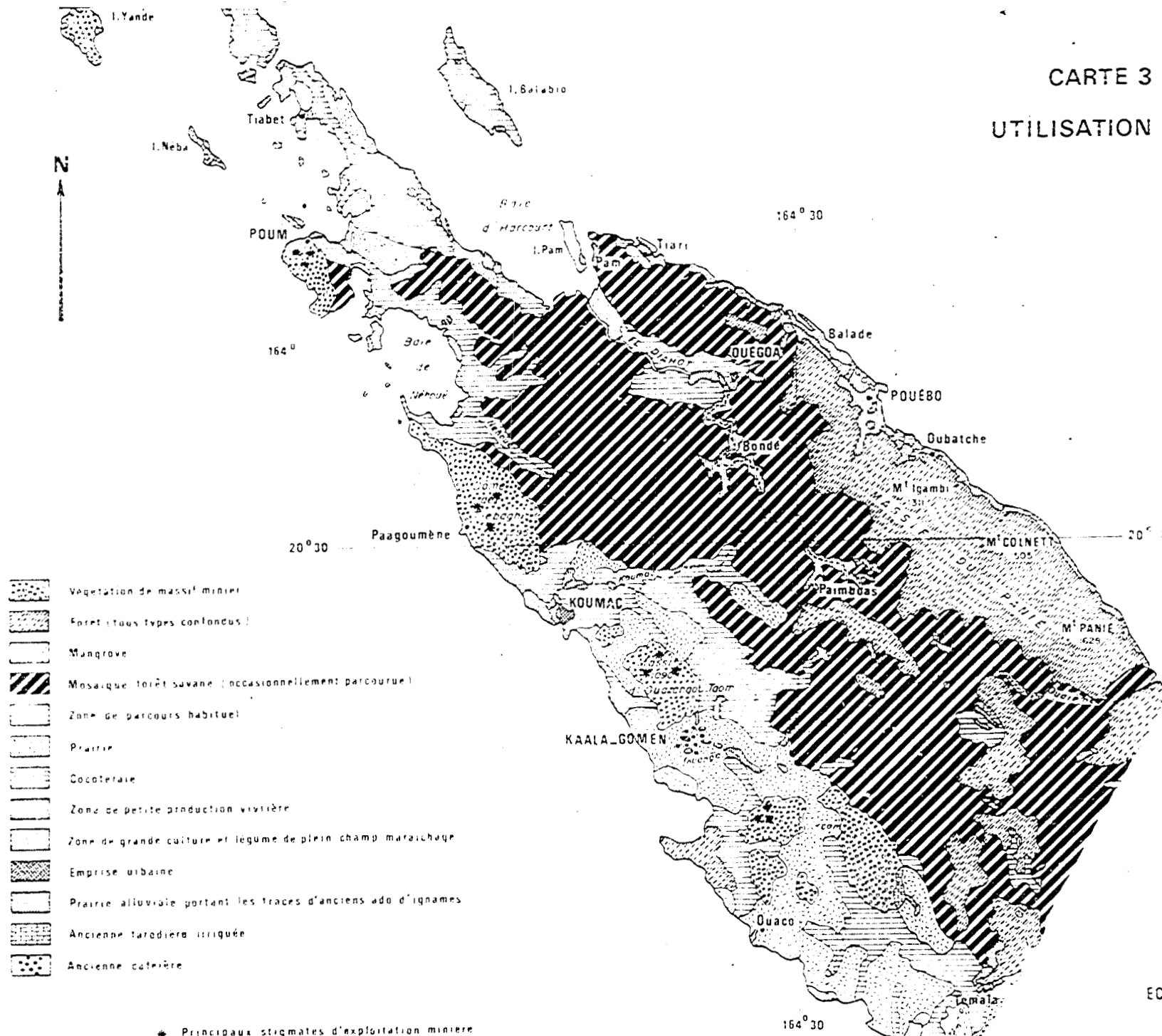
Cette dégradation assez rapide de la situation de l'ensemble des secteurs sera atténuée à partir de 1965 par l'essor économique du Sud de la Grande Terre et l'apparition des signes d'expansion qui culminèrent à partir de 1968 avec le boom du nickel.

Le Nord calédonien va à partir de 1970 être intégré au niveau des projets de développements de la production minière avec la mise en place du "grand projet minier" du Nord. Celui-ci visait à installer à Koumac une usine de production de nickel de 20000 ou 30000 tonnes de capacité. La constitution du groupe COFREMI, les plans conçus par la Mission d'Aménagement du Territoire pour créer à Koumac un véritable centre urbain de 5000 habitants (et 1000 emplois nouveaux), les études pour la relance agricole nécessaire à l'alimentation de la nouvelle population du Nord vont créer l'euphorie.

Dans la foulée des projets, des visites de Missions officielles ou officieuses, l'emballement s'empare de Koumac et d'une partie du Nord. Un lotissement communal qui obtint un certain succès crée un nouveau Koumac ; des bâtiments administratifs nouveaux sont installés, les services publics s'étoffent en effectif et moyens, les moyens de communication reçoivent des améliorations substantielles. A Golonne, Poum et même Boat-Pass des initiatives privées envisagent des projets touristiques, des lotissements de week-end pour les futurs cadres de Koumac ! On s'inquiète de savoir où trouver la main-d'oeuvre et même les ressources des communes excentriques (Pouébo, Hienghène) apparaissent insuffisantes ! Et puis en 1973 le tassement apparaît, et après un long et morose attentisme, en 1979 il devient évident malgré les promesses plus ou moins officielles que le projet du Nord est reporté à quelques années, c'est-à-dire à la reprise mondiale du nickel (et surtout au règlement de vastes problèmes financiers, politiques voire de stratégie industrielle mondiale,

CARTE 3

UTILISATION DU SOL



qui font que ce projet va dépasser toute prévision raisonnable en l'état actuel de la situation).

A partir de 1980, seule la reprise par un groupe canadien (INCO) de l'exploitation du chrome avec près de 100 emplois en 1982 (1), va apporter un soulagement limité à l'économie d'une région vidée de sa substance et à une population moralement découragée par des espérances sans lendemain.

Enfin, un nouveau problème va se poser vers la fin des années 80 avec le développement de la pression mélanésienne pour obtenir une redistribution foncière significative. Le problème de la réforme foncière et ses implications dans le Nord comme dans d'autres régions du territoire est crucial pour l'avenir d'une région qui voudrait renouer avec une économie rurale améliorée et ce problème est psychologiquement capital aussi pour une large partie de la population européenne qui trouve dans la terre ses racines et un espace de repli lors des crises du nickel.

2.3. - Situation du milieu mélanésien

Nous n'avons pas de données d'enquêtes originales nouvelles sur les tribus mélanésiennes autres que celles des sources publiques compilées par une étude de l'ORSTOM de 1981 (2). Nous en rappelons ici les résultats les plus intéressants qui permettent de situer l'enquête sur les exploitations agricoles dans le contexte humain et socio-économique global du Nord calédonien.

2.3.1. - Données calédoniennes

L'essentiel de la population mélanésienne du Nord est groupée en réserves comprenant en général plusieurs tribus, par commodité nous ne retiendrons ici que la notion plus synthétique de Réserve même si elle peut cacher des disparités de situations entre les différentes tribus composant une Réserve.

Le tableau ci-après permet d'identifier Réserves et Tribus de chaque commune et leurs populations au dernier recensement.

(1) qui viennent d'être ramenés à une cinquantaine du fait de la conjoncture et de la fin des travaux de mise en place.

(2) J.C. Roux. Analyses des problèmes socio-économiques du milieu mélanésien de la Nlle-Calédonie. Ronéo/ORSTOM-Nouméa 1982. Tome 1. 112 pages + Tome II (cartographie).

a) - Situation, répartition et population des Réserves dans les communes.

<u>Commune de POUM</u>		<u>Tribus</u>	<u>Population en 1976</u>
Réserve des NENEMAS :		Baaba, Thanlo, Tiabet, Tié Titch-Yandé	% population communale : <u>66,43</u>
de ARAMA :		Bouarou, Naraï, Pangai	
<u>Commune de KOUMAC</u>			
Réserve de KOUMAC :		Galagaoui, Pagou, Paop, Wanac I et II	% population communale : <u>35,22</u>
de PETIT-NEHOUE :		Petit Néhoué (1 clan)	
<u>Commune de KAALA-GOMEN</u>			
Réserve de GOMEN :		Baganoa, Baoui, Gamai, Ouemba, Païta, Tegon	% population communale : <u>69,05</u>
Réserve de PAIMBOAS- TEMELINES (pour partie la réserve s'étend aussi sur Ouégoa)		Bouelas, Kourou, Outholle Duemou	
<u>Commune de OUEGOA</u>			
Réserve de BONDE-PAIAC :		Sainte Anne, St Jean Baptiste St Michel, St Pierre, St Timothée	
Réserve de BALAGAM :		Balagam	
Réserve de PAIMBOA- TEMELINES		Ouene, Ouenia, Pouembanou, Teme- lines.	% Population communale : <u>67,96</u>
Réserve de SAINT FER- DINAND		Manghine, St Joseph, St Paul	
Réserve de TIARI		Tiari.	
<u>Commune de POUÉBO</u>			
Réserve de BALADE :		St Denis, Ste Marie, St Gabriel St Paul	
Réserve de OUEBIAS :		Colnet-Paalo	
Réserve de POUÉBO		St Adolphe, St Denis, Ste Marie St Gabriel, St Joseph, St Louis.	
Réserve de TCHAMBOENE		Tchamboene	% population communale : <u>89,00</u>
Réserve de YAMBE		Yambe	

b) Evolution

L'explication démographique est le fait essentiel qui caractérise depuis plus de 30 ans l'évolution du milieu mélanésien. C'est à l'intérieur de l'évolution de la démographie canaque que se situent la plupart des problèmes actuels de cette ethnie.

Ce tableau montre bien la forte croissance propre à l'ensemble des tribus et même les très fortes progressions enregistrées pour certaines d'entre-elles (six tribus ont plus de 100 %). Notons que les tribus à évolution négative ou quasi stable sont en majorité des petites tribus de la chaîne. Pour Titch ou l'évolution est très négative cela s'explique par une redistribution des habitants vers Tiabet et les îles de la Baie de Poum.

b) Evolution démographique

- 20 à - 50 %	- 10 à 0 %	+ 10 %	+ 10 à 50 %	+ 90 à + 100 %	Plus de 100 %	Non connu	Total
Taanlo Baaba Kourou Païta Yandé Temeline Yenghé Bané	Titch	Diahoué Ouemba St Anne Ouemou Oueholle	St Gabriel St Denis Manghine Pouembanou Ouene Tiari St Jean-Bap- tiste Tegon Baoui Bouelas Wanac I St Pierre Colnett	St Gabriel St Paul St Joseph St Louis Ste Marie Tchambouene Pangai Tie Paraoua Ouenia Bouarou Paop Narai	St Michel Baganda Pagou Wanac II Tiabet		
<u>Total</u> 8	1	5	13	13	5	7	52

(1) Résultats non connus pour 7 tribus.

Tableau 7. - Evolution démographique des tribus (1) 1956-1976 en pourcentage.
(Source : recensements).

c) Taille des population de tribus (1)

<u>Habitants</u> Communes	Poum	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
- 50 habitants	8	/	3	4	/	15
50 à 100		1	2	6	5	14
101 à 200	2	3	6	2	2	15
201 à 300	/	/	/	/	2	2
Total	10	4	11	12	9	46

(1) Pour 4 tribus pas de renseignements connus.

Tableau 8. - Taille des tribus
(Source : recensement INSEE 1976).

Ce tableau établit que la taille dominante des tribus se situe à un niveau modeste (moins de 200 habitants). Les plus petites tribus sont soit de bord de mer vivant de la pêche (Tié, Narai, Pangaï, Titch) soit des tribus de haute chaîne (Ouene, Ouemou, Bouélas).

Deux tribus seulement dépassent les 200 habitants : Diahoué et Tchamboueme toutes deux sur la côte Est (Pouébo).

d) Taille des familles

	Poum	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
- 20 %	5	/	4	1	/	10
20 à 30 %	1	/	2	5	3	11
30 à 40 %	2	1	3	3	1	10
40 à 50 %	2	1	2	2	3	10
+ de 50 %	/	2	/	/	2	4
Total	10	4	11	11	9	45

Tableau 9. - Importance des familles nombreuses. (7 enfants et plus)
(en % de l'ensemble des famille de la tribu).
(Source : recensement INSEE 1976).

Ces chiffres montrent l'importance actuelle et future de la poussée démographique dans les familles des tribus. Si on les projette dans le moyen terme, on peut en déduire l'importance à venir de certains problèmes économiques ou sociaux au sein des tribus comme au niveau régional.

e) La montée des jeunes

Un autre critère permet de confirmer l'extrême importance de la poussée démographique, celui de la place de la classe d'âge des moins de 14 ans et des implications que cela comporte.

	Poun	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
- 25 %	2	/	1	1	/	4
25 à 35 %	4	/	2	2	1	9
35 à 45 %	2	3	6	2	2	15
45 à 55	2	1	2	6	5	16
+ de 55 %	1	/	/	/	/	1
Total	11	4	11	11	8	45

Tableau 10. - Pourcentage des enfants de moins de 14 ans
(Source : recensement INSEE 1976).

Il apparaît bien que la montée des jeunes est le phénomène essentiel de la démographie de la majorité des tribus et cela traduit l'importance à court terme du problème du passage des jeunes à la vie adulte.

2.3.2. - Situation économique

Pour caractériser la situation économique des tribus, nous disposons des paramètres suivants : densité des réserves, types de productions agricoles commercialisées, importance des salaires en tribus.

a) Densité des réserves

	Poum	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
20 à 25 ha	/	/	5	3	/	8
10 à 15 ha	3	/	/	/	/	3
5 à 10 ha	7	/	1	1	1	10
3 à 5 ha	/	/	5	5	7	17
- 3 ha	/	5	/	5	1	11
Total	10	5	11	14	9	49

Tableau 11. - Densité des tribus (nombre d'hectares par habitant)

Ce tableau fait apparaître plusieurs types de situations foncières dans les tribus. Les tribus très à l'aise (de plus de 10 hectares par habitants), mais ce sont en général des tribus de chaîne qui ne disposent pas souvent de terres fertiles intéressantes.

Des tribus en apparence au moins relativement à l'aise, (5 à 10 hectares). Enfin un groupe majoritaire de tribus qui est soit à l'étroit soit défavorisé (- de 3 hectares). Il est intéressant de rappeler à ce propos que lors du cantonnement des autochtones fin du siècle dernier, le gouverneur Feillet avait défini comme un minimum le seuil de 3 hectares au moins par tête d'habitants ! On s'aperçoit qu'avec la remontée de la démographie mélanésienne ce seuil n'a souvent plus été maintenu ...

b) Type de productions agricoles commercialisées
(Source : syndic des Affaires Autochtones)

Communes	Produits divers	pêche	Café	Fruits	Céréales	Elevage	Cocotiers	Productions vivrières
Poum	/	8	/	/	/	/	/	/
Koumac	1	/	3	/	/	/	/	/
Kaala-Gomen	1	/	7	2	3	4	/	2
Ouégoa	4	6	4	/	/	/	/	/
Pouébo	1	2	2	/	/	/	1	/
Total	7	16	16	2	3	4	1	2

Tableau 12. - Production agricoles commercialisées des tribus (pêche incluse)

Ce tableau montre la faible valorisation commerciale des produits agricoles des tribus en dehors de la pêche (crabes et poissons) qui en baie de Poum et à Arama représentent un secteur économique intéressant. L'élevage donne des résultats très décevants surtout dans les tribus plus au large de la chaîne, le café comme d'ailleurs le cocotier, est devenu une production relique que l'on s'efforce aujourd'hui de relancer. Ces médiocres résultats doivent être mesurés par l'importance qu'a l'autoconsommation en tribus et le fait que celle-ci satisfait avec la chasse ou la pêche une grande partie des besoins alimentaires.

On peut penser aussi que le développement du salariat explique en partie la situation esquissée plus haut.

c) Le salariat des tribus

	Poum	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
0 %	7	/	4	7	2	20
1 à 5 %	/	/	/	/	2	2
5 à 10 %	/	/	4	1	3	8
10 à 20 %	3	/	2	3	2	10
+ de 20 %	/	4	1	/	/	5
Total	10	4	11	11	9	45

Tableau 13. - Pourcentage de salariés par rapport aux actifs des tribus
(Source : recensement INSEE 1976)

Ce tableau montre que le salariat est quasiment inexistant pour près de la moitié des tribus (20 sur 45). Seules les tribus de Koumac favorisées par l'existence du centre administratif ont un taux de salariés significatif.

Ainsi l'état de développement du salariat en milieu mélanésien ne justifie pas les médiocres résultats qu'on peut appréhender au niveau de la commercialisation des produits agricoles. Il est évident que des facteurs limitatifs fonciers, sociologiques (rapports coutumiers) et économiques (problème de prêts agricoles, de l'encadrement rural, des débouchés agricoles) contribuent à cette situation.

2.3.3. - Problèmes sociaux des tribus

Les éléments que nous venons d'analyser montrent les blocages du développement de l'économie rurale mélanésienne et l'importance que prend dans ce contexte la quasi explosion démographique des tribus depuis 25 ans.

a) les demandeurs d'emplois

Quelques indicateurs permettent de mieux apprécier l'ampleur des problèmes internes qui se posent en tribus au niveau socio-économique. Il s'agit du problème des demandeurs d'emplois d'une part et des personnes bénéficiant d'une retraite (vieux travailleurs) ou d'aides sociales d'autre part. Enfin, nous présentons l'état de la scolarisation pour la population de plus de 14 ans.

% de demandeurs d'emplois	Pouma	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
0	/	/	2	2	3	7
1 à 5 %	4	/	1	1	/	6
5 à 10 %	/	2	3	2	4	11
10 à 20 %	1	1	4	2	1	9
+ de 20 %	5	1	1	5	1	13
Total	10	4	11	12	9	46

Tableau 14. - Pourcentage des demandeurs d'emplois en tribus
(Source : INSEE 1976)

La demande d'emploi peut être considérée comme assez sensible en moyenne si l'on tient compte du fait que les femmes sont incluses dans le calcul de la population active de référence. Or beaucoup d'entre-elles ne sont pas, vu leur place dans la société mélanésienne demandeurs d'emplois, quasiment les hommes seuls sont demandeurs d'emplois. Ainsi un taux de 20 % de demandeur d'emplois ne concerne pratiquement que la tranche masculine de la population de référence, ce qui signifie que c'est probablement un quasi doublement des chiffres pour les actifs masculins qu'il faut accepter.

Si la demande d'emploi est forte, il faut néanmoins préciser que le mode d'enregistrement retenu l'a exagéré. Beaucoup de demandeurs sont des agriculteurs de base qui recherchent un salaire proche de la tribu, mais refuseraient souvent pour des raisons familiales, un salaire avec travail à Nouméa ou sur des centres éloignés de chez eux.

b) Les aides sociales

Depuis une vingtaine d'années un certain nombre de mesures de solidarité ont été améliorées ou étendues à l'ensemble des tribus ; il s'agit aussi bien de prises en charges, aides aux familles nécessiteuses, aux handicapés ou orphelins, aux personnes âgées (en 1981). Souvent, ces diverses aides ou recours traduisent l'état de la situation sociale ou économique de certaines tribus, aussi présentons-nous les résultats constatés en 1981.

	Poum	Koumac	Kaala-Gomen	Ouégoa	Pouébo	Total
0 %	2	/	/	2	/	4
1 à 5 %	3	3	2	1	2	11
5 à 10 %	2	1	5	4	1	13
10 à 20 %	2	/	3	5	5	15
+ de 20 %	1	/	/	/	1	2
Total	10	4	10	12	9	45

Tableau 15. - Proportion d'aide par personne en tribus.
(Source : Fichier des Tribus - ORSTOM/MEDETOM, 1981).

°
° °

Ces éléments bien que globaux et méritant d'être affinés, permettent néanmoins de faire une série de constats intéressants sur le milieu mélanésien du Nord.

1°/ Ce milieu est marqué par une forte, voire très forte poussée démographique depuis 1956 qui rend aujourd'hui prédominante la classe des jeunes de moins de 20 ans.

2°/ Au point de vue des terres disponibles, compte tenu de la poussée démographique et de la qualité des sols, il apparaît qu'une nette majorité des tribus ne dispose pas des surfaces adéquates permettant un essor des cultures de rente ou de l'élevage.

Cela apparaît au niveau des informations constatant les résultats de la commercialisation des produits agricoles. Mais au problème de l'espace utilisable s'ajoutent les problèmes de mise en valeur, de débouchés etc...

3°/ Les revenus apparaissent comme limités, sauf pour les catégories disposant de revenus salariés, ce qui ne concerne de façon sensible que moins de la moitié des tribus.

4°/ L'importance des demandeurs d'emplois comme des personnes secourues traduit bien les difficultés générales de la vie et les aspirations à des revenus réguliers.

°
° °

Au niveau d'une perspective régionale globale, le milieu mélanésien montre un dynamisme économique actuellement faible, au sous-développement plus ou moins aigu au niveau de l'habitat, des équipements privés (eau courante, électricité), des résultats scolaires et des revenus.

Or l'étude dont nous allons maintenant évaluer les résultats porte sur l'autre entité régionale marquante au niveau de structure économiques et humaines : les exploitants agricoles et les propriétaires fonciers qui sont en majorité d'origine européenne.

Aujourd'hui les conceptions et les pratiques propres à ce secteur encore dominant dans le Nord au niveau de l'emprise foncière sont remises en cause plus ou moins fondamentalement par la revendication des terres ; quoi qu'il en soit des solutions provisoires ou finales qui en découleront à moyen terme ou à plus long terme, d'importants problèmes d'aménagement agricoles, de détermination des activités rurales les mieux adaptées en découlent.

SECTION III. - CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DES STRUCTURES FONCIERES

En Nouvelle-Calédonie en général et dans la Nord en particulier, l'évolution des problèmes agricoles et les solutions qui pourront concourir à produire des améliorations ou des transformations passent par une analyse prenant en compte les diverses implications découlant des structures foncières en place.

3.1. - Propriétés, concessions, locations

L'ensemble des propriétés du Nord représente (au 1.1.81) 495 propriétaires disposant de 52.392,18 hectares. A cela, il faut ajouter les propriétaires ou exploitants jouissant de locations demandées en attribution du Domaine Public et ce pour des durées variables. L'ensemble des locations représente 29.377,88 hectares (au 1.1.81) pour 204 locations. Au total, propriétés et locations représentent 81.770 hectares. A cela, il convient d'ajouter les demandes de concessions qui sous certaines clauses de mise en valeur peuvent être attribuées en propriété définitive (notons que depuis 1974, l'Assemblée Territoriale a suspendu l'attribution de nouveaux périmètres en concessions : les demandes actuelles sont celles antérieures à cette date et en cours de procédure d'affectation).

Les concessions demandées représentent à l'échelle du Nord pour 1981, 38.765 hectares avec 276 demandeurs, et souvent elles sont occupées ou mises en valeur par le demandeur.

Ainsi c'est un total de 116.635 hectares qui sont l'objet de la colonisation agricole dans le Nord du Territoire (sur 294.700 hectares au total pour la région étudiée).

3.2. - Les propriétés. Approche générale

Le tableau (16) permet de connaître pour l'ensemble de la région la répartition des propriétés selon leur taille. Il en découle une série de constats intéressants sur la structure foncière globale du Nord.

1°/ Si l'on tient compte des facteurs climatiques comme pédologiques, les spécialistes admettent qu'une propriété du Nord calédonien n'a une signification économique au niveau de l'élevage ou des cultures céréalières qu'au delà d'un seuil de 200 hectares minimum sauf en zone alluviale.

Si nous admettons ce critérium, nous constatons que 78 propriétés entrent dans cette catégorie. La majorité d'ailleurs (58 sur 78) de ces propriétés se contonnent dans la tranche des 2 à 300 hectares ce qui représente une partie non négligeable de l'ensemble de la surface des propriétés (soit 25,20 %).

Les grandes propriétés sont peu nombreuses (11 de plus de 500 hectares) mais elles correspondent à 26 % de la superficie totale).

2°/ Les petites propriétés de moins de 10 hectares sont nombreuses (128 sur 495) mais de petite superficie moyenne. Sauf quelques unes bien situées (près des vallées du Diahot) ou bien valorisées (légumes), elles représentent souvent des pied-à-terre servant de résidence principale ou secondaire.

3°/ Un grand nombre de propriétaires (tranche de 10 à 50 hectares) ne disposent pas de surfaces significatives en général pour y entreprendre une activité agro-pastorale intéressante sauf quelques cas très isolés (maraîchage).

Ainsi, la structure foncière dans sa répartition d'ensemble montre bien comme pour le reste du Territoire, son inadéquation à répondre à des nécessités agricoles rentables. D'une part il y a éclatement sur un grand nombre de propriétaires disposant de petites surfaces et d'autre part concentration au profit de quelques propriétaires importants.

	Ouégoa			Koumac			Poum			Kaala-Comen			Pouébo		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
1 à 10 ha	38	1960	2,32	36	126	1,13	31	96	0,92	5	29	0,13	18	90	3,76
10 à 20 ha	15	220	2,60	13	176	1,59	7	92	0,88	7	113	0,93	2	28	1,17
20 à 50 ha	32	888	10,51	24	671	6,05	44	1359	13,07	12	399	1,89	11	354	14,82
50 à 100 ha	11	753	8,91	7	607	5,48	10	732	7,04	5	324	1,54	6	453	19
100 à 200 ha	5	640	7,58	28	4922	45,00	26	4439	42,70	19	3298	15,64	5	803	33,63
200 à 300 ha	13	2892	34,25	14	3089	27,89	12	2679	25,77	18	4305	20,41	1	240	10,05
300 à 500 ha	4	1592	18,86	/	/	/	/	/	/	4	1618	7,67	1	419	17,55
500 à 800 ha	/	/	/	1	588	5,30	/	/	/	4	2581	12,24	/	/	/
800 à 1000 ha	/	/	/	1	826	7,45	/	/	/	3	2525	11,97	/	/	/
+ de 1000 ha	1	1262	14,95	/	/	/	/	/	/	1	5900	27,98	/	/	/

Tableau. 16. - Répartition des propriétés par communes et par tailles.
(Source CNASEA - Services fiscaux)

1 = nombre de propriétés.

2 = Surface en hectares.

3 = % du total de la surface communale.

3.3. - Approches communales

La répartition communale montre ;

a) le nombre limité de très grandes propriétés (+ de 800 hectares) qui n'apparaissent de façon sensible qu'à Kaala-Gomen (40 % de la surface globale) et plus faiblement à Ouégoa (15 %) puis Koumac (7,45 %). Elles sont absentes des communes du Poum et Pouébo.

b) les propriétés moyennes (de 100 à 300 ha) sont dominantes à Koumac (73 %), à Poum (68,50 %), elles restent significatives à Ouégoa (42 %), et à Pouébo (43,50 %).

c) la petite propriété (- de 10 ha) est toujours inférieure à moins de 5 % de l'ensemble des propriétés de chaque commune, mais avec 172 propriétaires elle représente 35 % de l'effectif. Ce chiffre est à comparer aux 20 propriétaires de plus de 300 hectares qui réunissent sur leurs titres 17.312 hectares soit 33 % de la propriété totale.

3.4. - Evolution de la propriété de 1974 à 1982

Communes	1974	1982	Balance +
Poum	80	130	+ 50
Koumac	104	124	+ 20
Kaala-Gomen	54	78	+ 24
Ouégoa	152	119	- 33
Pouébo	31	44	+ 13
Total	421	495	+ 74

Tableau 17. - Evolution de la propriété de 1974 à 1982
(Source : Service du Domaine).

Sauf Ouégoa où l'on constate une rétraction sensible du nombre de propriétaires, dans les autres communes l'augmentation est parfois

très nette à Poum, Kaala-Gomen, Pouébo. Cela montre l'importance que garde la terre et l'intérêt que sa possession représente pour de nombreuses personnes.

3.5. - Les locations

Il s'agit de terres du Domaine Public louées par le Service des Domaines aux particuliers contre redevances. Il s'agit en général de lots de terres souvent de qualité médiocre et qui servent aux éleveurs en saison sèche comme pâturages de renfort. Dans certains cas aussi, les propriétaires augmentent leurs exploitations de locations qui les séparent des voisins. Enfin, notons un certain engouement pour la location qui permet d'avoir une réserve de chasse personnelle à moindre frais !

(suite du tableau 18.)

Situation des Propriétaires en 1974	Nés Av. 1920	1920-1930	1930-1940	1940-1950	1950-1960	TOTAL
<u>300 - 500 Ha</u>	10-78-170 274-296- 391-450- 41-200- 277 <u>10</u>	44-45-49 142-199- 203-256- 292-441- 448-451 <u>11</u>	75-80-271 285-309- 322-339- 372-401 <u>9</u>	65-217- 440 <u>3</u>		<u>33</u>
<u>+ 500 Ha</u>	54-107-143 195-198- 227-275- 307-316- 324-396- 377-178- 235-368- <u>15</u>	63-96- 342-369 386-390 432-445 449 <u>9</u>	81-93-132 171-262- 279-318- 392-434 <u>9</u>	191-248- 290-306- 317-325- 454-365 <u>8</u>		<u>41</u>
<u>TOTAL II :</u>	<u>25</u>	<u>20</u>	<u>18</u>	<u>11</u>		<u>74</u>
<u>TOTAUX I et II :</u>	<u>98</u>	<u>67</u>	<u>45</u>	<u>37</u>	<u>1</u>	<u>248</u>

	PROPRIETES		LOCATIONS	
	nombre	surfaces totales (Ha)	nombre	surfaces totales (Ha)
1 à 10 ha.	128	536,81	37	171,56
10 à 20 ha.	44	628,89	19	283,41
20 à 50 ha.	123	3669,97	28	912,60
50 à 100 ha.	39	2868,45	27	1950,78
100 à 200 ha.	83	14171,59	43	6496,15
200 à 300 ha.	58	13204,50	24	5770,72
300 à 500 ha.	9	3629,89	17	6805,86
500 à 800 ha.	5	3169,05	4	2385,00
800 à 1000ha.	4	3350,90	4	3473,80
+ de 1000ha.	2	7162,13	1	1128,00
TOTAL	495	52392,18	204	29377,88

Tableau 19. - Récapitulatif du nombre de propriétaires et de locations pour l'ensemble du Nord par tranche et cumul de surface.

Le tableau (18) permet de saisir l'importance des locations qui avec 29.378 hectares constituent une forme de contrôle de l'espace non négligeable par rapport aux propriétés.

Sur 204 locataires de terres, 26 d'entre eux (+ de 300 hectares) contrôlent 19.551 hectares soit les 2/3 de la surface des locations. Les petits locataires de moins de 20 hectares sont 56 (soit 26 % de l'effectif) mais disposent de moins de 500 hectares au total (455 exactement). Ainsi on retrouve les mêmes clivages avec concentration et éparpillement que pour la propriété.

L'analyse communale de la répartition des locations montre que leur importance par rapport aux propriétés est forte à Ouégoa (7.102 ha) à Koumac, à Poum, moins nette à Pouébo et à Gomen. Les tableaux (18 et 19) permettent de suivre l'importance en surface de location.

Le tableau (20) location du Nord de l'origine à 1954, présente l'évolution des locations de l'origine à 1954. Ce tableau n'inclut pas, faute de données connues Kaala-Gomen. Nous y présentons les données par période et en fonction de la pérennité des familles de colons. En effet, la pratique fait que les locations sont transmises souvent lors de la dévolution testamentaire des propriétés aux héritiers. Cette notion de pérennité des familles permet de saisir l'importance du renouvellement des familles de colons et la place assignée par la terre dans l'évolution de la présence du colonat.

Le tableau montre l'importance prise progressivement par les locations pour les principales régions du Nord. De 1900 à 1920, le phénomène des locations apparaît comme très marginal avec 478 hectares au total pour l'ensemble du Nord (mais de nombreux exploitants occupaient des pâturages sans titre !).

C'est la région de Poum-Arama pour sa zone maritime et l'intérêt économique de la pêche (crabe, trepang, troca) qui représente à cette époque les 3/4 des locations du Nord. Ailleurs et notamment dans les zones d'élevage, les locations sont rares et de très faibles superficies. Cela s'explique peut-être par la faiblesse du peuplement européen et mélanésien de l'époque, le faible impact des formalités administratives dans une région marginalisée au niveau des communications et l'absence de pression de l'élevage pour agrandir les exploitations déjà en place.

De 1920 à 1940, la situation se renverse, le cumul des surfaces attribuées en location atteint 44.180 hectares et le nombre de locations passe à 154 !

Les régions qui voient se développer ce phénomène sont celles du Diahot (17.541 ha), Koumac (8.349 ha), Néhoué (7.805 ha), Poum-Arama (4.359 ha), et les îles du Nord (3.605 ha). L'ensemble des surfaces louées pour cette période dépasse la surface des propriétés en place ! On peut tirer trois conclusions de cette brutale croissance des locations :

- 1°) l'essor de l'élevage et le besoin de pâturages d'appoint (Diahot, Koumac, Néhoué);
- 2°) le développement des activités de pêche (Poum-Arama, îles du Nord),
- 3°) le caractère médiocre des activités agro-pastorales à Tiari-Amos et de la zone de Pouébo (de Balade à Galarino).

Pour la période 1940-1954, on assiste à un renforcement de la place prise par les locations qui cumulées sur la période totalisent 54.557 hectares. Si elles sont en nette diminution sur Koumac (-2.300 ha), elles augmentent très sensiblement pour la région de Néhoué (+ 6.000 ha), de Poum et Arama (+ 5.700 ha), du Diahot (+ 3.500). Notons la brusque "flambée" des locations dans les zones jusqu'ici délaissées de Tiari-Amos et de Balade à Galarino (2.500 hectares environ). En outre la restitution au territoire des locations des îles du Nord pour affectation aux tribus mélanésiennes entraîne une disparition de 2.400 hectares de terres jusqu'à louées.

Que conclure de cette évolution ? L'extension du pâturage semble expliquer le phénomène, ainsi que le goût de beaucoup de calédoniens de disposer de réserves de chasse ou de pêche "personnalisées". Les problèmes de voisinage et le souci de contrôler à bon prix (les taxes de location étaient très faibles à l'époque) un espace plus morcelé, plus occupé donc source d'incidents possibles (vols de bétail, braconnage, mauvais voisinage) provoque une émulation et une demande de location renforcée.

Pour la période actuelle 1954-1982, on constate une réduction assez nette des surfaces accordées en location. Cela s'explique par la politique volontariste de l'Administration visant à limiter les attributions de locations à partir de 1970. Ces limitations visent à créer des réserves foncières territoriales propres à une politique de reboisement ou à répondre au souci d'attribution des terres revendiquées dans le cadre de la réforme foncière. Des critères sélectifs ont été mis en place et le taux de la taxe de location a été sensiblement augmentée. On peut constater une forte diminution des locations dans la région de Ouégoa (Diahot), de Koumac (Néhoué), une quasi stabilité à Pouébo, mais un renforcement des locations attribuées à Poum-Arama.

En ce qui concerne les familles de locataires, nous les avons classées en fonction des familles de colons les plus anciennes par rapport à leur situation actuelle : toujours présentes ou disparues ou installées hors du Nord.

On constate que pour la première période de l'origine à 1920, une minorité seulement appartient à la première vague de colons (8 sur 27) ce qui traduit bien l'instabilité initiale du premier mouvement de mise en place des colons européens et le départ d'une partie des premiers colons. Pour la seconde période de 1920 à 1940, pour 154 locataires une large

X majorité (92) relève de famille toujours présentes en 1982. Enfin, pour la dernière période (jusqu'en 1954) les 2/3 des familles sont toujours présentes. Ainsi la constitution définitive du tissu de colonisation se fait à partir de 1920.

Le problème des locations est intéressant dans la mesure où il est un indicateur de la situation des exploitants et de certaines de leurs conceptions. La location est d'abord une facilité foncière qui coûte peu et n'exige que le minimum d'investissements et d'infrastructures. Néanmoins même si elle est négligée au niveau de son entretien, elle est considérée comme partie souvent intégrante de l'exploitation et on ne peut nier l'importance psychologique qu'elle occupe chez beaucoup d'exploitants. Cela explique souvent les rivalités tenaces entre individus ou entre familles et les attitudes de refus des solutions de développement coopératif ou de la constitution de groupements d'exploitants.

3.6. - Les concessions

3.6.1. - Principe

Le système d'attribution des concessions est pratiquement aussi ancien que la politique de colonisation agricole et une large partie de la propriété actuelle est issue de concessions attribuées en propriétés définitives que ce soit dans le Nord où dans le reste du Territoire.

En général, les concessions se présentaient sous la forme suivante : attribution au demandeur d'une parcelle de 25 hectares comme "enfant du pays" en pleine propriété, 175 hectares étaient attribués avec une clause résolutoire de mise en valeur dans un délai de 5 ans. Une inspection sur le terrain vérifiait la mise en valeur (clôture, construction d'une maison en tôle, d'un réservoir à eau, mise en place des premiers éléments d'un troupeau et le débroussaie de quelques hectares) et attribuait le titre définitif de propriété, différait ou annulait la cession du terrain en cas de non mise en valeur.

Ce système a donné des résultats inégaux, souvent décevants et il a entretenu une psychose artificielle de besoin de terre qui ces dernières années trouvait d'autant moins de justification que les périmètres disponibles devenaient d'accès difficiles (chaîne) ou de mise en valeur aléatoire. A partir de 1974, on a suspendu les attributions de concessions et on s'efforce depuis de liquider les 400 demandes en instance qui couvrent 30.000 hectares.

3.6.2. - Etat du problème des concessions pour le Nord

Les tableaux (21 et 22) récapitulent par lieux-dits et par période, les surfaces demandées en concession et le nombre comme l'origine géographique des demandeurs.

		NES DANS LE NORD			NES AILLEURS		
TOTAUX	LIEUX DITS	1960-1965	1966-1970	1971-1975	1960-1965	1966-1970	1971-1975
11	GOMEN	-	5	5	-	-	1
31	TEMALA	3	10	4	-	3	11
7	OUACO	1	3	1	-	-	2
5	KAREMBE	-	-	5	-	-	-
64	KOUMAC	-	17	30	-	5	12
34	NEHOUE	2	4	13	-	2	13
16	POUM	-	9	5	-	-	2
2	BOAT PASS	-	-	-	-	-	2
39	ARAMA	-	18	13	-	1	7
23	OUEGOA	3	3	14	-	-	3
7	PAM TIARI AMOS	-	3	4	-	-	-
6	POUEBO BA - LADE-GALARI- NO	2	-	2	-	-	2
41	DIAHOT	6	14	17	-	1	3
6	TOTAUX	17	86	113	-	12	58
	276	216			60		

Tableau 21. - Nombre de demandeurs de concessions
(Source : Service Topographique).

TOTAUX	LIEUX-DITS	*NES DANS LE NORD			*NES AILLEURS		
		1960-1965	1966-1970	1971-1975	1960-1965	1966-1970	1971-1975
1 625	GOMEN	-	506	894	-	-	225
4 905	TEMALA	411	1 560	502	-	571	1 861
1 313	OUACO	62	577	200	-	-	474
633	KAREMBE	-	-	633	-	-	-
7 271	KOUMAC	-	1 927	3 525	-	880	939
5 328	NEHOUE	400	717	1 979	-	234	1 998
1 451	POUM	-	1 068	330	-	-	53
317	BOAT PASS	-	-	-	-	-	317
4 945	ARAMA	-	2 719	1 527	-	23	676
1 890	UEGOA	23	84	1 678	-	-	105
547	PAM - TIARI - AMOS	-	80	467	-	-	-
423	POUEBO - BALADE-GALARINC	40	-	50	-	-	333
4 217	DIAHOT	214	1 376	2 122	-	15	490
TOTAUX = <u>34 865</u>		1 150	10 614	13 907	0	1 723	7 471
TOTAUX PAR PERIODE			<u>25 671</u>			<u>9 194</u>	

Tableau 22. - Demandes de concessions en 1982 (par lieux-dits et par surface en Ha)

(Source : Services Ruraux).

* Origine géographique des demandeurs.

a) En ce qui concerne les zones les plus demandées, la tableau montre que pour près de 35.000 ha de demandes entre 1960 et 1975, ce sont les secteurs de Koumac (7.271 ha), Néhoué (5.238 ha), Arama (4.945 ha) et le Diahot (4.217 ha) qui concentrent la majorité des demandes (plus Témala à la charnière Ouest du Nord avec 4.905 ha).

Nous constatons que la partie Côte Est pour des raisons évoquées précédemment (de Pam-Tiari à Galarino), et l'extrême Nord (Boat-Pass) ne jouent qu'un rôle réduit. Les régions de Gomen, Poum, Ouégoa, n'occupant qu'une place secondaire.

b) Si on analyse ce processus dans le temps, les chiffres montrent que la période 1960-1965 ne connaît que de très faibles demandes de concessions (moins de 43 % du total !) concentrées sur trois zones : Témala, Néhoué et le Diahot.

La période suivante (1966-1970) est beaucoup plus active sur plus de 12.000 ha demandés. A côté d'une montée des demandes dans les zones anciennes de colonisation (Témala, Koumac, Poum, Diahot), une très forte demande (2.719 ha) apparaît dans la région entourant la Réserve d'Arama et qui était pratiquement en friche complète depuis toujours. Notons que si les demandes sont assez logiques autour des centres de colonisation anciens et productifs (Témala, Ouaco, Diahot), elles sont moins explicables économiquement autour de Koumac, Néhoué, Poum sauf si on admet que la fermeture des mines de la Tiébaghi a laissé pour compte des employés originaires du Nord et soucieux de se procurer des revenus par une mise en valeur agricole. Pour Arama ou le Diahot la demande de concession paraît plus ambiguë : elle paraît plus ressortir du besoin de "colmater" un espace libre, de s'approprier "avant le voisin" les terres encore disponibles, que d'un souci bien établi de mise en valeur agro-pastorale.

De 1971 à 1976 enfin, on constate une sensible augmentation globale des demandes de concessions (21.378 ha). Là aussi la répartition et l'intensité des demandes par lieux-dits sont intéressantes. De nouvelles zones apparaissent d'abord : Karembé (au sud de Koumac sur la Côte), Ouégoa et sa frange maritime. Ensuite nous notons un renforcement des pressions sur Ouaco, Gomen, Koumac, Néhoué, Arama, le Diahot et même la commune de Pouébo.

Comment expliquer cette pression ? Il semble qu'elle obéit à deux mouvements antagonistes certes, mais découlant logiquement l'un de l'autre.

Depuis 1968, la Nouvelle-Calédonie était soumise à la prospérité plus ou moins générale découlant "du boom du nickel". La facilité des revenus pour beaucoup (qu'ils soient salariaux ou issus des services), une politique bancaire encourageant prêts et crédits, font que la terre apparaît comme un placement intéressant aussi bien au niveau spéculatif qu'au niveau psychologique et ludique (réserve de chasse, élevage du week-end !). Mais les facilités du "boom" seront somme toute éphémères et la crise du nickel qui apparaît timidement après 1972, se confirme en 1974 et 1975 et ce renversement négatif de tendance explique aussi probablement le souci de certains demandeurs d'obtenir "un coin de terre" assurant un minimum de ressources.

c) Les demandeurs de concessions et leurs origines (voir tableau 21). Pendant longtemps la mobilité foncière dans le Nord a été d'abord une "affaire de familles" c'est-à-dire que les "étrangers" une fois le premier tissu de colonisation mis en place auront, sauf alliance familiale, peu de facilité pour s'y installer ou bien devant les oppositions quotidiennes rencontrées auprès de leurs voisins préféreront souvent renoncer à une installation permanente. Cela explique le fait que ce n'est qu'à une date récente que le registre des candidats à la concession s'ouvrit à des demandeurs non originaires du Nord du Territoire. En effet, de 1960 à 1965, il n'y eut aucun demandeur de l'extérieur, seulement 12 (sur 86) de 1965 à 1970, et un tiers de l'effectif des demandeurs pour la période 1970-1978.

Mais au total sur une période de 15 ans, seulement 28 % des 276 demandeurs de concessions n'étaient pas originaires du Nord. Cette proportion montre bien les caractères restrictifs de la mobilité foncière du Nord qui ne joue que faiblement et depuis peu l'ouverture sur les exploitants d'origine extérieure.

L'arrivée ces dernières années de demandeurs extérieurs à la région est surtout sensible à Koumac-Néhoué, Témala, Arama, c'est-à-dire des zones (sauf Arama) proches des centres de la côte Ouest et ayant une vocation rurale ancienne. (cf. tableau 22).

COMMUNE	TOTAL DES SURFACES MUTÉES	MUTATIONS ANNUELLES (en Ha)																AFFECTATIONS		AFFECTATIONS FAMILLES NOUVELLES	NOMS FAMILLES NOUVELLES	LOTS NOUVEAUX
		AN - 1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		Réser- ves	Terri- toire			
		S	N	S	N	S	N	S	N	S	N	S	N	S	N	S	N					
OLEGOA	7767,17 Ha	922,58	17	609,57	20	581,58	9	430,37	8	1 102	5	194,33	6	56,56	5	2 294,65	18	1119 Ha	1469 Ha	511,57 Ha	PHAM-CHARTIER Hervé et Louis CAILLEAU Fernande KABAR Raymond MITSUBISHI (Sté)	4330,31 Ha
POUM	5133,80 Ha	336	15	1 118,62	12	993,86	36	441,42	12	665,96	10	550,65	13	371,50	7	315,06	15	6 Ha	588 Ha	334 Ha	LECAILLE - CASTEL AMADA - LABORDE	4229,42 Ha
POUEBO	1201,71 Ha	171,5	6	225	2	13,10	4	8,19	1	150,09	6	0,12	2	-	-	633,70	8	4,50 Ha	36 Ha	12,01 Ha	TRAN Pierre DECOUX MATSUZIRO	701 Ha
TEMALA (VOB)	1450,81 Ha	10,55	18	106,08	3	50,72	6	134,88	9	886,45	76	63,49	8	40,87	2	181,63	6		9340 Ha	6 Ha	LABORDE	225,71 Ha
KOUYAC	7645 Ha	674,23	25	2 820,10	42	1 307,81	22	309,55	10	1 110	17	504	11	103,85	11	916	17	85,50 Ha	424 Ha	1576 Ha	CLAN ARHOU - EXBROYAT FLOTAT - DINOU - WAMALO - MEDERIC - BIENFAIT - TCHOUEMA	6318 Ha
KAALA GOMEN	1325,34 Ha	41,64	11	346,89	8	293,47	37	44,16	9	504	20	81,41	6	0,15	1	11,52	8	-	-	210,93 Ha	LABORDE - COLLEUX SEILLER - DOUYERE -	200,66 Ha
OUACO TZIBA	15 042 Ha									628		3 512	6 320	5 010		120 Ha	2512 Ha	12410 Ha		36 Nouveaux proprié- taires		
TOTAL SANS OUACO	24523,83 Ha	2 154,50	93	5 286,25	85	3 240,54	114	1 368,57	49	4 418,50	152	1 394	46	575,93	26	4 352,54	72	1 335	5 122	15059 Ha		16228 Ha

Tableau 23. - Récapitulatif des mutations foncières intervenues (de 1974 au 1er janvier 1982).
S = surface N = nombre de propriétaires.

Communes	Surface	Nbre demandeurs	Communes	Surface	Nbre demandeurs
Témala (Voh)	208,57	4	Pouébo	647	5
Gomen	250,66	3	Poum	3 252,83	27
Koumac	6 293,86	53	Ouégoa	3 079,15	36
<u>Total</u> : 13 732					
<u>Total concessionnaires</u> : 128 (dont 12 Mélanésien d'origine).					

Tableau 24. - Concessions attribuées de 1974 à 1982.

(Source : Service des Domaines)

3.7. - Evolution des mutations foncières

Les observations et remarques que nous avons présentées plus haut sur les propriétés, les demandeurs de locations et les propriétaires tendent à montrer que jusqu'à une époque récente la région Nord a connu une évolution endogène de ses structures foncières et de leur mobilité.

De façon à analyser le plus correctement possible le problème de la mobilité foncière et ses implications, nous synthétisons ici les données publiées dans les tableaux précédents.

Deux problèmes apparaissent et sont liés étroitement : d'une part la stabilité ou l'éparpillement des propriétés vendues, d'autre part l'origine des acheteurs de ces propriétés. La période étudiée va de 1974 (fin du "boom") à 1982.

a) Evolution des propriétés

	Nombre de propriétaires anciens Vendeurs	Nouveaux propriétaires originares du Nord	Nouveaux propriétaires originares d'ailleurs
Témala (Voh)	13	23	1
Kaala-Gomen	10	15	3
Koumac	15	30	3
Poum	16	35	2
Ouégoa	15	15	2
Pouébo	8	16	2
	77	125	13

Tableau 25. - Evolution des propriétés (de plus de 1 ha), vendues de 1974 à 1982, région Nord.

(ne sont pas comptabilisées les propriétés de 1 ha et moins).

Ce tableau constate d'abord que pour une période de 8 ans, les ventes de propriétés restent limitées. Le fait que 77 propriétés passent à 125 propriétaires permet d'annoncer une certaine division des propriétés au profit de plusieurs acheteurs. Nous reviendrons sur ce problème. Enfin, il apparaît que le nombre de nouveaux propriétaires reste réduit (moins de 10 % du total).

Néanmoins, il convient de mettre en évidence le cas de Ouaco. Le domaine de Ouaco/Tziba d'une superficie de 30.000 hectares a été morcellé à partir de 1978.

	Nombre de propriétaires		Propriétaires originares du Nord	Propriétaires venant d'ailleurs
	1978	1982		
Domaine de Ouaco	1	54	18	36

Tableau 26. - Evolution du domaine de Ouaco.

A Ouaco, on constate ainsi un net renversement de la tendance enregistrée par ailleurs dans tout le reste du Nord au niveau de l'origine de propriétaires. Cela s'explique par le fait que certains des acheteurs travaillaient souvent dans l'ancien domaine et ont bénéficié de facilités d'acquisition de terres, d'autres disposaient de capitaux personnels ou de possibilités de crédits et souvent d'un savoir faire technique au niveau agro-pastoral. Notons aussi "le repli" de certains éleveurs de la Côte Est vers la Côte Ouest et Ouaco...

Ainsi le parcellement du domaine de Ouaco a abouti à la constitution d'un véritable centre d'activités agro-pastorales avec des exploitants nouveaux. Il s'agit là de l'éclatement le plus significatif de structures foncières et du renouvellement humain le plus marqué que la région Nord ait connu depuis longtemps.

b) Transmission et division des propriétés.

Le tableau (24) montre une certaine division des propriétés vendues ces dernières années. Il est intéressant de cerner de quel type de propriété il s'agit et du sens que prennent ces divisions.

Ainsi à Témala (cf tableau des transactions foncières 1974-82), nous constatons une forte tendance à la division des propriétés vendues.

Ainsi 5 propriétés sont plus ou moins profondément divisées et notamment les plus importantes, telles la propriété J. Debien qui se divise en 5 parts pour les héritiers, la propriété Clavier en 2 parts, les propriétés Terrier, Mathelon, Chevalier et Chivot.

A Gomen au contraire, les transmissions ou ventes se font sans fractionnement des propriétés vendues.

Pour la commune de Koumac, par contre la division des propriétés est assez importante, elle porte principalement sur des petites ou moyennes propriétés (Rieu, Tourte, Raillard, Colleux, Weiss, Coulon).

A Poum, il en est de même (Lepée, Cogulet, Frachisse, Menaouer). Par contre à Ouégoa, les propriétés sont transmises sans divisions notables ainsi qu'à Pouébo.

En fait, la division des propriétés s'explique en général par le partage successoral des biens. C'est le cas de la grande propriété Debien à Témala ; Rieu, Delbor et Colleux à Koumac ; à Poum des propriétés Cogulet, Frachisse, Menaouer).

La tendance à la division de patrimoine traduit souvent la faible rentabilité des exploitations sinon leur état de quasi friche. Elle montre aussi, dans le cas des divisions de propriétés en petites parcelles, le goût de beaucoup de calédoniens à avoir "un coin de brousse" à vocation ludique (chasse, jardinage, lieu de week-end ou de vacances). Dernière remarque, parmi les propriétés achetées, le Territoire (avec 5.122 ha) fait figure de gros acheteur, mais une partie de ces terres est en fait destinée à être attribuée dans le cadre de la réforme foncière.

°
° °

Cette approche de l'ensemble des structures foncières de droit commun (c'est-à-dire de propriété selon le droit français pas opposition aux propriétés mélanésiennes) permet de produire plusieurs remarques :

1°/ la concentration des terres au mains d'un nombre restreint de propriétaires, reste sensible.

2°/ Mais on constate depuis une décennie, un phénomène de partage de certaines grandes propriétés, la situation la plus marquante étant celle de Ouaco qui a revendu 15.000 ha environ à 56 propriétaires nouveaux qui transforment comme on va le voir la physionomie de la région de Ouaco.

3°/ Le poids des terres attribuées en location montre l'importance gardée par cette pratique et le caractère souvent précaire de beaucoup d'exploitations qui faute d'une surface suffisante ou d'aménagement foncier et hydraulique sont obligés de disposer de terrains de parcours de réserve pour la saison sèche.

4°/ Les attributions de concessions ont largement contribué jusqu'en 1974, à la perpétuation d'une sorte de pseudo front pionnier qui s'est étendu ces dernières années dans le Diahot, la région de Poum-Arama, c'est-à-dire dans des régions marginales quant à une mise en valeur agro-pastorale.

SECTION IV. - DONNEES HUMAINES ET SITUATIONS FONCIERES

- Les structures foncières

Elles sont porteuses d'hommes et nous allons maintenant analyser les données humaines qui caractérisent le milieu rural du Nord calédonien.

Nous allons examiner plusieurs types de données : les âges des exploitants, la situation par âges et par surfaces, les types d'activité, et les âges, les surfaces exploitées et les activités.

4.1. - Le poids des patrimoines familiaux

Un recensement des propriétaires en fonction de l'importance cumulée des propriétés (en location et concessions) relevant de membres de familles fondatrices ou anciennes en ce qui concerne la colonisation foncière, montre l'importance prise par les patrimoines relevant d'un même groupe familial plus ou moins ancien d'installation. L'importante natalité de certaines familles des "pionniers" d'origine explique l'emprise parfois exercée par certains groupes familiaux.

Communes	Surface occupée par de grandes familles anciennes patronymiques	Nombre de propriétaires total issus des vieilles familles	Nombre de familles patronymiques d'origine.	Surface totale appropriée dans la commune	Nombre total de propriétaires de la commune
Poum	11617	71	12	16291	130
Koumac	17313	59	17	20700	124
Kaala-Gomen (1)	4830	14	6	26190	78
Ouégoa	10337	69	15	15543	119
Pouébo	653	18	4	3051	44
Total	44750	231	54	81775	495

(1) La propriété de Ouaco - Tsiba, de la famille Lafleur achetée fin des années 50 n'a pas été prise en compte (13000 ha environ actuellement après le parcellement commencé en 1978).

Tableau 27. - La concentration foncière dans les patrimoines familiaux du Nord.

Ce tableau montre l'importance prise au niveau de la répartition foncière par les familles, souvent anciennes du Nord calédonien avec 54 "grandes familles" qui totalisent directement plus de 50 % des terres attribuées selon les diverses régions.

Cette concentration est variable selon les communes où les lieux dits et elle peut être très intense comme c'est le cas pour Koumac (+ de 80 % des terres aux 17 familles fondatrices); mais moins fortement sensible pour Ouégoa et Poum. Par contre à Pouébo, la "décolonisation" foncière est très perceptible et confirme d'ailleurs la quasi disparition ancienne (1950) de la vocation agro-pastorale de cette région.

Il en est un peu de même à Kaala-Gomen, mais cela s'explique dans cette commune par la place primordiale occupée pendant longtemps par la propriété Ouaco. Au niveau démographique, cette situation d'essaimage de la propriété confirme la forte démographie des familles de colons.

4.2. - Approches et modèles des formes de l'appropriation foncière

De façon à éclairer la formation et l'évolution de la propriété, nous avons procédé à la mise en forme des données foncières (date d'aliénation des parcelles, mutations) pour certaines zones significatives du Nord calédonien.

4.2.1. - Cas de la zone d'Arama

Bien que cette région proche des bouches du Diahot et jadis assez fortement peuplée (1) connut très tôt de nombreuses touchées de navires européens, sa colonisation fut assez tardive.

Elle débute officiellement en 1877 avec l'attribution d'un terrain à un colon-pêcheur d'origine scandinave Peterson et qui fut un temps guide de la Marine Française (cf. Garnier Jules).

En 1880, s'y installèrent trois autres colons, probablement un tantinet aventuriers, Henry Andrew (qui fut le premier à "transporter" officiellement la main-d'oeuvre hétéroclite pour la Nouvelle-Calédonie),

(1) cf. Dr. Thiercelin. Journal d'un baleinier. Réédition, Paris, 1979.

Ichal Tahiti un pêcheur et Needham "un anglais". Ce cosmopolite quateron de "frères de la côte", ne resta que peu de temps dans les lieux. Peterson ceda sa terre à une autre compatriote Lind en 1894 qui racheta aussi le bien de Needham ; Henri Andrew en fit autant au profit du chinois Ot Chine.

L'exemple d'Arama est intéressant car il s'applique à une région géographique restée longtemps une sorte de no man's land et qui depuis une dizaine d'année est un lieu d'attribution recherché pour les demandes de concessions.

Le fait que cette zone assez isolée au niveau des communications, aux sol médiocres ou pauvres, et aux conditions de mise en valeur aléatoires suscite une telle attirance (pour la partie Forêt d'Oune notamment) montre la valeur d'abord psychologique accordée souvent à la possession foncière.

Des conclusions similaires pourraient être étendues à la région de Poum-Malabout-Golonne -Malhec où le processus de développement de l'appropriation foncière comme de mise en valeur est quasi identique, si on l'examine en détail.

4.2.2. - Cas de la zone de Témala

Cette zone occupe la basse vallée de la Témala et se situe géographiquement, bien que dépendant de la commune de Voh à la charnière géographique du Nord. Fin du 19e siècle, après une mise en cantonnement des tribus en place vers la haute Témala, le centre de colonisation de Témala fut créé. A l'origine, il était une annexe du centre de colonisation Feillet de Voh d'où quelques unes des familles en place vinrent s'y établir.

La première phase de colonisation se déroule officiellement (en ce qui concerne les titres fonciers distribués) à partir de 1903 et on peut admettre qu'elle dura jusqu'en 1914.

Une douzaine de colons s'y installèrent à partir de 1903. Si nous mettons en tableau la durée de leur présence, on a les résultats suivants :

Durée de Présence des colons fondateurs							Familles toujours Présentes	Total
1an	3ans	5ans	7ans	8ans	10ans	11 et +		
2	1	2	1	1	1	3	3	13

Tableau 28. - Processus de colonisation de Témala

(Sources : ORSTOM et Service des Domaines).

Sur les treize familles initiales, trois se sont maintenues jusqu'à nos jours, mais cinq colons ne furent que des passagers plus ou moins rapides et 3 seulement ont eu une durée d'exploitation (+ de 10 ans) plus stable mais finalement courte, si on tient compte du fait qu'il s'agissait de nouveaux exploitants agricoles.

La période de stabilisation et d'apanouissement du centre de Témala semble bien se situer entre 1920 et 1939, avec 24 nouveaux exploitants (contre 4 seulement de 1914 à 1920), qui s'y installent. On constate que pour ces exploitants une certaine pérennité de l'installation se manifeste : 8 d'entre eux, soit le tiers de l'effectif ont leur famille toujours en place aujourd'hui, 6 autres ont exploités leur terres durant 15 à 20 ans, seulement 4 n'ont été que des passagers (- de 5 ans), 2 sont restés après 20 ans.

Ainsi la zone de colonisation de Témala, même si aujourd'hui elle apparaît comme d'un dynamisme tout à fait moyen sinon médiocre montre l'exemple d'un certain accroissement du colonat. Elle confirme aussi, si besoins en était, que comme pour d'autres zones de colonisation en Nouvelle-Calédonie, les premiers éléments du colonat étaient peu représentatifs d'une véritable vocation rurale. Ce résultat somme toute relativement positif doit préciser que la zone de Témala au niveau de sa moyenne et basse vallée présente des plaines alluviales fertiles et facilement irrigables. D'autre part, Témala est intercalée entre Voh et Gomen sur une zone de passage obligatoire. Ces différents caractères expliquent le succès ancien de la colonisation rurale dans ce secteur, et à contrario expliquent pourquoi les régions plus isolées, plus défavorisées agronomiquement de Poum-Arama et du Diahot ont été des isolats à l'activité médiocre et au rythme de développement vite atteint de léthargie.

4.3. - Les âges des exploitants

Les tableaux exposent la situation foncière des propriétaires et exploitants pour l'ensemble des communes du Nord et par commune.

1. - Le tableau (29) récapitulatif montre au niveau des âges :

- . l'extrême faiblesse des jeunes agriculteurs de moins de 30 ans (18 sur 564) soit moins de 3 % de l'ensemble,
- . la classe pleinement adulte (30 à 50 ans) avec 173 personnes ne représente que 31 % du total,
- . les adultes avancés (50 à 60 ans) avec 17 % sont relativement nombreux,
- . les exploitants âgés (+ de 60 ans) avec 18 % sont aussi nombreux,
- . les exploitations en successions sont nombreuses avec 16 % du total.

Ainsi il apparaît que les traits fondamentaux de la structure par âge montrent :

- . une faible proportion d'exploitants jeunes ou dans la force de l'âge (13 %) c'est-à-dire de moins de 40 ans,
- . une part importante d'adultes d'âges mûrs ou avancés (40 à 60 ans) avec 37 % du total,
- . le nombre d'exploitants âgés de plus de 60 ans confirme le vieillissement moyen avancé de l'ensemble des exploitants du Nord,
- . l'importance des successions non réglées, ou en cours de règlement montre la faible valeur agricole des terres et les risques de division de patrimoines fonciers entre des héritiers souvent non agriculteurs.

2. - Une seconde lecture de ce tableau (29) doit être faite en corrélatant l'âge des exploitants et les tailles des exploitations.

a) *Grandes et très grandes propriétés (+ de 300 hectares)*

GOMEN, KOUMAC, POUM, OUEGOA, POUEBO.	1 à 10Ha	10 à 20Ha	20 à 50Ha	50 à 100Ha	100 à 200Ha	200 à 300Ha	300 à 500Ha	500 à 800Ha	800 à 1000Ha	+ de 1000Ha	TOTAL
20 à 30 ans	4	1	5	1	6	1	0	0	0	0	18
30 à 40 ans	8	5	15	2	15	10	2	0	1	0	57
40 à 50 ans	30	7	25	8	22	12	6	4	1	1	116
50 à 60 ans	13	9	14	9	14	16	11	6	1	1	94
60 à 70 ans	8	5	14	3	5	10	9	4	0	1	59
+ de 70 ans	6	6	8	9	4	6	2	1	1	1	43
Successions	21	11	23	8	10	6	6	2	0	1	88
Inconnus	28	8	11	3	5	4	1	0	0	0	60
Sociétés	4	1	7	4	7	3	0	1	1	1	29
TOTAL	122	52	122	47	88	68	37	18	5	6	564

Tableau 29. - Répartition par âges et par surfaces des exploitants de l'ensemble du Nord.
(Source : CNASEA et Services Fiscaux).

Surface	Exploitants de - 60 ans	Exploitants de + 60 ans	en succession
300 à 500 ha	19	11	6
500 à 800 ha	10	5	2
+ de 800 ha	5	3	1
Total	34	19	9

Tableau 30. - Âges et grandes propriétés.

(Source : Services Fiscaux)

Ce tableau montre l'impact du vieillissement sur les grandes propriétés, impact d'autant plus fort à terme que sur les 34 propriétaires de moins de 60 ans, 19 se situent déjà dans la tranche des 50 à 60 ans.

b) propriétés d'importance moyenne (100 à 300 ha)

Le vieillissement y est bien moins marqué (96 propriétaires de - 60 ans et 25 de plus de 60 ans) que pour la grande propriété.

c) Petites propriétés.

Là aussi le rapport est plus favorable aux exploitants jeunes ou assez jeunes (111 moins de 60 ans contre 59 de plus de 60 ans). Néanmoins 45 exploitants se situent dans la classe de 50 à 60 ans) ce qui laisse supposer un vieillissement virtuel sensible à court terme.

Ainsi le poids des classe âgées d'exploitants se fait surtout sentir, et de façon gravement déterminante en terme d'économie rurale, sur les propriétés de moyenne ou grande importance.

3. - Analyses communales du rapport âge/taille des exploitants.

(cf. tableaux p. 1 à 4 du rapport de convention Tome II).

Pour la commune de Poum, 82 exploitants ont moins de 60 ans, 22 seulement sont dans la catégorie supérieure, mais 20 propriétés sont en succession. De plus, 41 exploitants de moins de 60 ans ont moins de 100 ha

de terres, ce qui compte tenu des potentialités agricoles moyennes de cette région postule des revenus d'origine agro-pastorale accessoires

Koumac : un vieillissement des âges des exploitants est à constater avec 32 personnes de plus de 60 ans et 18 successions. Si 82 exploitants ont moins de 60 ans, 6 seulement sont jeunes (- 30 ans) et 12 assez jeunes (- 40 ans).

Il est à noter que les exploitations de moins de 100 ha sont au nombre de 87 dont 23 seulement à des plus de 60 ans (ou des successions).

Ici aussi, la jeunesse des exploitants compte tenu des conditions de surface et des potentialités naturelles, ne permet pas d'en déduire d'un grand dynamisme des propriétaires considérés. Néanmoins les 3 plus grandes exploitations de Koumac appartiennent à des propriétaires de moins de 50 ans.

Gomen : commune où la jeunesse moyenne des exploitants est très nette (50 sur 85 ont moins de 60 ans). Il y a 6 exploitants âgés ayant de grandes propriétés (+ de 300 ha) pour 8 exploitants jeunes. Pour les autres catégories, nous trouvons 24 moins de 60 ans (pour 10 plus de 60 ans) dans la tranche des exploitations atteignant jusqu'à 100 ha.

Ouégoa : à Ouégoa le vieillissement des exploitants agricoles se manifeste d'abord dans le nombre de successions (34). Les jeunes ruraux sont peu nombreux (13 de moins de 40 ans), mais la classe 50 à 60 ans avec 25 exploitants traduit l'âge avancé moyen de l'ensemble des exploitants, surtout de ceux ayant des propriétés importantes (+ de 200 ha). Le nombre élevé de successions confirme le caractère obsolète et peu lucratif de nombreuses propriétés plus ou moins laissées en friche.

Pouébo : cette commune est intéressante car elle illustre par l'évolution actuelle de ses structures foncières, le quasi abandon des activités rurales par le plus grand nombre de propriétaires. Sur 50 propriétés, 30 d'entre-elles relèvent de successions, de sociétés ou de propriétaires sur lesquels on ne dispose d'aucune information ! Notons que 35 propriétés sur 50 ont moins de 50 ha.

4.4. - Répartition par âges et par types d'activités des exploitants (Tableau 31).

1. - Analyse générale.

Le tableau général répertorie trois types d'activités : propriétaire exploitant ou en activité principale, propriétaire en activité secondaire ayant une activité principale hors de son exploitation, propriétaire absentéiste.

Pour l'ensemble du Nord, les résultats montrent la faible importance des propriétaires exploitants ou en activité principale avec seulement 29 % du total.

Les propriétaires pour qui l'exploitation ne représente qu'une activité secondaire sont 48 %.

Enfin 23 % des propriétaires sont absentéistes.

Ces résultats traduisent bien le malaise général propre à la situation des exploitants du Nord et la véritable crise de l'activité agro-pastorale qui s'inscrit dans les structures foncières et les situations des exploitants.

Si l'on croise la situation de l'activité avec l'âge des exploitants on fait quelques constats significatifs :

- Chez les exploitants jeunes (moins de 40 ans), on constate que sur 68 personnes, 16 seulement sont exploitants en activité principale, mais 47 le sont en activité secondaire et 11 sont absentéistes.

- Pour la tranche d'âge mûr ou avancé (40 à 60 ans) qui totalise 198 exploitations, 47 seulement sont en activité principale, 140 en activité secondaire et 10 absentéistes.

- Seule la classe âgée (+ de 60 ans) connaît une amélioration du rapport au profit de l'activité principale (activité secondaire avec 34 exploitants en activité principale et 62 en activité secondaire (et 9 absentéistes).

Notons le poids très fort des successions (95 sur 565 propriétés soit 17 % du total).

2. - Analyse communale. (cf. p. 6 à 10 du Rapport de Convention Tome II).

Poum : pour 144 exploitants, 23 seulement sont en activité principale soit 16 % de l'ensemble ! Les absentéistes sont eux 24 % et les exploitants en activité secondaire représentent 60 % de l'effectif.

GOMEN KOUMAC POUM OUEGOA POUEBO	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 60 ans	60 à 70 ans	+ 70 ans	Successions	Inconnus	Sociétés	TOTAL
ACTIVITE PRINCIPALE	1	15	23	25	25	9	0	47	18	163
ACTIVITE SECONDAIRE	9	39	73	67	37	25	0	14	6	270
ABSENTEISME	0	4	7	3	3	6	95	7	7	132
TOTAL	10	58	103	95	65	40	95	68	31	565

Tableau 31. - Répartition par âges et par activité des exploitants de l'ensemble du Nord.
(Source : CNASEA et Services Fiscaux).

Si l'on ajoute à cela le fait que pour les exploitants jeunes, seuls 4 d'entre-eux (sur 19) figurent comme actifs principaux et 13 en actifs secondaires, on conçoit quel est le dynamisme rural de la zone.

Pour les exploitants plus âgés (40 à 60 ans) le déséquilibre est encore plus flagrant avec 5 (cinq) exploitants en activité principale contre 51 en activité secondaire (et 8 absentéistes) !

Même chez les exploitants âgés (+ de 60 ans), on ne constate pas d'amélioration visible (3 actifs principaux contre 22 autres) :

A Poum, le nombre de propriétés ou successions est assez important (18 %) et traduit le problème du devenir futur de beaucoup de propriétés.

Ainsi la commune de Poum apparaît bien comme très marginale au niveau de la mise en valeur réalisée et du rôle que peut y prétendre l'économie rurale.

Koumac : la commune de Koumac avec 26 % d'exploitants en activité principale présente une meilleure situation que celle de Poum. Mais les 17 % d'absentéistes ne sont pas à négliger, et plus de la moitié des exploitants le sont en activité secondaire.

Notons la faible proportion de jeunes exploitants actifs principaux (de moins de 30 ans) au nombre de 2 !

Pour la classe 40 à 60 ans, l'amélioration de la situation est plus marquée avec 20 % d'actifs principaux pour la catégorie. On trouve aussi la même proportion pour la catégorie 40-60 ans.

Gomen : nous trouvons ici les meilleurs résultats communaux de la région. En effet, les exploitants en activité principale atteignent 42 % de l'ensemble et les exploitants en activité secondaire 44 %. Les absentéistes sont moins nombreux qu'ailleurs (14 %).

Néanmoins ce n'est pas la classe d'âge jeune (- 40 ans) qui est ruralement la plus active (4 sur 13), mais plutôt la classe des 40 à 60 ans (15 actifs principaux sur 34 exploitants).

Le faible taux des successions (9 %) traduit la valorisation des terres et la prise de conscience qui en résulte.

Ouégoa : cette commune est intermédiaire entre le cas extrême de Poum et celui de Gomen. Les 39 % d'actifs principaux sont relativement

parlant assez favorables, mais l'absentéisme est très sensible avec 27 % de l'ensemble. Notons que cet absentéisme est le fait de propriétés en successions non réglées. L'activité secondaire est sensible avec 33 % des exploitants.

Notons une certaine jeunesse moyenne des exploitants actifs, 6 moins de 40 ans sur 13 sont des exploitants principaux et 19 sur 27 pour la classe de 40 à 60 ans. Mais sur un total de 53 actifs principaux, 12 ont plus de 60 ans.

Pouébo : cette commune présente des caractéristiques traduisant comme nous l'avons déjà noté, le déclin final des activités agro-pastorales de type européen.

Sur 46 exploitants, 48 % d'entre eux sont absentéistes et 30 % n'ont qu'une activité secondaire agricole. Notons l'absence totale de jeunes agriculteurs de moins de 30 ans, et le fait que 5 seulement sur l'effectif total ont de 30 à 40 ans et l'on a la confirmation du caractère obsolète qui caractérise ici l'activité rurale. Les successions en cours (21 % du total) confirment la crise profonde des exploitations agricoles de cette commune.

4.5. - Répartition par âges, situations juridiques et types d'activités des exploitants. (Tableau 32).

1. Situation générale

Le tableau montre pour l'ensemble du Nord, l'articulation entre les âges, le type juridique d'exploitation et le type d'activité par rapport à la propriété des exploitants. Il en découle plusieurs remarques.

Pour les exploitants actifs : si la majorité d'entre-eux (119 sur 169 sur 169) exploitent leur propriété, les locations foncières jouent un rôle non négligeable ou essentiel pour 50 autres dont 20 actifs qui n'ont que des locations à mettre en valeur.

Pour les exploitants en activité secondaire, 88 d'entre-eux sur 261 sont dans la même situation et cumulent propriétés et locations. Il en est de même pour les absentéistes dont 41 sur 128 sont aussi en situation identique .

Ainsi les locations apparaissent comme caractéristiques d'un mode de faire valoir plus ou moins rentable puisque pour l'ensemble des exploitants

GOMEN KOUYAC POUM OUEGOA POUEBO	ACTIFS			SECONDAIRES			ABSENTS			TOTAL
	Propriété	Location	Propriété & Location	Propriété	Location	Propriété & Location	Propriété	Location	Propriété & Location	
20 à 30 ans	1	0	0	7	1	1	0	0	0	10
30 à 40 ans	8	2	2	30	1	5	2	0	0	50
40 à 50 ans	15	3	4	54	8	11	6	1	0	102
50 à 60 ans	15	3	7	42	3	22	1	0	2	95
60 à 70 ans	10	5	10	21	4	12	2	1	0	65
+ 70 ans	2	4	3	11	6	8	3	3	0	40
Successions	0	0	0	0	0	0	67	3	25	95
Inconnus	56	0	0	3	2	3	3	1	1	69
Sociétés	12	3	4	5	0	1	3	0	4	32
TOTAL	119	20	30	173	25	63	87	9	32	558

Tableau 32. - Répartition par âges, par situations juridiques et par activité. (Ensemble du Nord) pour les exploitants.
(Source : CNASEA et Services Fiscaux).

en activité principale. La même remarque est valable pour les propriétaires qui sont aussi locataires, sur 125 dans cette situation, 30 seulement sont en activité agricole principale.

Si l'on tient compte de la répartition par âge, on s'aperçoit que des déséquilibres existent au niveau des situations des locations. Ainsi pour les exploitants actifs principaux, seulement 4 pour les moins de 40 ans sont titulaires de locations et 17 pour la tranche d'âge de 40 à 60 ans.

Par contre les plus de 60 ans de la même catégorie sont 22 à disposer de locations, on pourrait en déduire une certaine intensification des activités agro-pastorales avec l'âge et l'expérience. On peut aussi supposer un plus grand laxisme, la location étant un moyen de résoudre plus ou moins bien le manque d'intensification des pâturages améliorés ...

On peut faire les mêmes remarques pour les propriétaires en activité secondaire ... 30 exploitants de plus de 60 ans ont des locations et 52 pour les moins de 60 ans.

2. - Analyse communale (cf. p. 11 à 15 du Rapport de Convention Tome II).

Poum : cette commune voit 8 actifs principaux ruraux sur 23 disposer de locations, et 32 actifs secondaires sur 86 qui sont dans la même situation. De même parmi les absentéistes, notons que 10 successions comportent des locations. Aucune logique économique pertinente ne semble justifier cette prolifération de locations notamment chez les exploitants en activité secondaire.

Koumac : Parmi les propriétaires actifs principaux, 16 sur 39 disposent de locations et 31 sur 84 pour les propriétaires actifs secondaires. Même chez les absentéistes la location de terres semble primer puisqu'elle touche 10 absentéistes sur 25 !...

Kaala-Gomen : une nette diminution de la place prise sur des locations se manifeste dans cette zone géographique. Pour 39 propriétaires actifs principaux 13 seulement disposent de locations, et 9 sur 41 propriétaires exploitants en activité secondaire.

Ouégoa : cette commune montre l'importance prise sur le système des locations qui affecte 18 exploitants actifs principaux sur 53 et 16 exploitants secondaires sur 45. Une forte tradition de location de terres existe dans le Diahot et elle ne semble pas liée dans de nombreux cas à des motifs objectifs de mise en valeur économique rationnelle.

Pouébo : cette commune dispose de faibles locations attribuées et cela explique avec la raréfaction depuis 10 ans de la mise en valeur agricole, le faible impact des locations existantes et leur quasi absence de signification économique.

4.6. - Répartition par activité et par importance des surfaces des exploitations du Nord calédonien

Le tableau (33) permet de dégager quelques traits caractéristiques de la situation foncière et humaine propre aux exploitations du Nord.

- Les grandes exploitations (plus de 200 ha) occupent le tiers des exploitants actifs principaux et seulement 26 % des exploitants en activité secondaire.

- Mais en proportion, le nombre important d'exploitants en activité secondaire par rapport aux actifs principaux, 73 contre 37 est intéressant. Il montre que l'élevage très extensif traditionnel reste un modèle attrayant pour nombre d'exploitants d'autant plus qu'il autorise une activité principale salariée ou indépendante.

- L'absentéisme reste notable parmi les grandes propriétés (18 propriétaires) et cela amène à s'interroger sur le sens économique apporté aujourd'hui à la terre par de nombreux calédoniens.

- On peut s'interroger aussi sur le type d'activité réel de nombreux propriétaires classés comme "activité inconnue" et supposer que nombre d'entre-eux sont au fait des absentéistes complets.

COMEN KOUMAC POUM OUEGOA POUEBO	1 à 10Ha	10 à 20Ha	20 à 50Ha	50 à 100Ha	100 à 200Ha	200 à 300Ha	300 à 500Ha	500 à 800Ha	800 à 1000Ha	+ 1000Ha	TOTAL
ACTIVITE PRINCIPALE	13	4	23	10	23	15	11	7	1	3	110
ACTIVITE SECONDAIRE	61	26	57	21	41	41	16	11	3	2	279
ABSENTEISME	31	16	27	11	6	8	8	1	0	1	109
INCONNUE	14	4	10	4	12	3	3	1	0	0	51
TOTAL	119	50	117	46	82	67	38	20	4	6	549

Tableau 33. - Répartition par activités et par surfaces des exploitants de l'ensemble du Nord.

(Source : CNASEA et Services Fiscaux).

L'analyse des implications humaines propres aux structures foncières fait apparaître plusieurs constats caractéristiques soit de la région Nord calédonienne, soit de l'ensemble du Territoire.

. Les familles descendantes des premiers colons en place conservent une place numérique déterminante aussi bien au niveau des surfaces que du nombre des propriétaires.

. En ce qui concerne la répartition foncière et les âges des exploitants, les propriétaires âgés contrôlent un nombre important d'exploitations souvent de grandes tailles.

. Les types d'activité des exploitants traduisent la faible part représentée par les exploitants en activité principale, le caractère majoritaire des exploitants en activité secondaire et un fort taux d'absentéisme.

. L'importance générale des locations de terres et des concessions attribuées jusqu'en 1974 montre le côté archaïque de l'évolution des structures foncières qui continuent à créer une sorte de pseudo front pionnier qui s'efforce d'occuper les terres libres souvent économiquement marginales alors que beaucoup de propriétés anciennes restent au stade de l'amateurisme ou de l'archaïsme des méthodes.

Ainsi c'est un tableau médiocre des potentialités humaines et des conditions d'exploitations qui se dégage pour la région Nord. L'économie rurale y apparaît comme frappée d'obsolescence sauf dans quelques zones où des efforts individuels (Koumac) ou les acquits miniers (Ouaco) permettent une mise en valeur au moins correcte.

SECTION V. - RESULTATS DE L'ENQUETE NORD SUR LES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRO-PASTORALES.

5.1. - Principes d'enquêtes

L'étude des exploitations agricoles du Nord calédonien qui va être maintenant présentée ici au niveau de ses résultats, a débuté en 1982. Elle est en fait la reprise et l'élargissement d'une première série d'enquêtes

menées en 1975 et 1976. Ainsi, une partie des résultats initiaux a été actualisée et de nouveaux résultats ont pu être enregistrés.

1. - En 1975-76 le principe de base de l'étude a été une approche par contact direct du chercheur avec les intéressés. Les entretiens ont été les plus ouverts possibles et ont souvent débordés largement les questions clés contenues dans le questionnaire de base qui servait à organiser les entretiens. Pour une large partie des exploitants, ces entretiens ont été régulièrement améliorés entre 1975 et 1981 par des tournées permettant un suivi informel et souple des exploitants.

Nous avons bénéficié en 1975 et 1976 de la collaboration de broussards, souvent fortes et pittoresques personnalités locales (1), toujours choisies pour leur connaissance approfondie des hommes et des réalités du Nord et qui nous ont servi de guides et d'introducteurs auprès des exploitants visités. Ce premier contact officiel a permis ensuite des contacts de travail directs et informels avec les exploitants acceptant de participer à cette étude. Nous n'avons enregistré que quelques refus de participation à l'enquête, parfois explicables par des raisons propres à des affaires conflictuelles mettant en cause les intéressés à propos de leur exploitation avec des tiers...

2. - Au niveau du choix des exploitants, nous avons recherché les entretiens avec les exploitants actifs qu'ils soient propriétaires, locataires, concessionnaires. Nous avons pour certains lieux-dits, visité l'ensemble des exploitants résidents et pour les zones importantes retenu les plus significatifs au niveau de la mise en valeur et de la pérennité d'établissement.

(1) Nous remercions ici particulièrement : Séraphin DIMITRIOS et Emmanuel WILLIAMS de Poum, Edouard NORMANDON DE Ouégoa, Louis NAPOLEON de Boat-Pass, Jacky HENWOOD de Tao, tous décédés depuis et Paul WINCHESTER (Poum), NAPOLEON Emile (Arama), SANTINO Philippe (Ouégoa), COURTOT Jean (Koumac), Raymond CLAVIER (Gomen) et Madame Charles Jacques (Ouégoa).

Sauf exceptions rares, nous n'avons pas interrogé les petits exploitants ne disposant que de moins de 10 hectares de terre, sauf si dans le passé ils avaient dirigé des exploitations plus significatives. De même nous n'avons pas directement interrogé les exploitants absents, mais localement nous avons auprès des gendarmeries, des Maires, ou des voisins, essayé d'obtenir quelques éléments d'information permettant de caractériser leurs propriétés.

L'enquête reprise et étendue en 1982 a introduit en accord avec le Service du Génie Rural et de l'Hydraulique, la valeur des bâtiments et du matériel agricole et l'intérêt porté par les exploitants à des travaux d'aménagements de leurs exploitations.

Nous allons maintenant aborder dans le détail, l'analyse de l'ensemble des résultats obtenus.

5.2. - Champs comparatifs des enquêtes 1974-76 et 1982

Lieux-dits	Nombre d'exploitants en 1974-76	Nombre d'exploitants en 1982
Poum-Boat-Pass-Arama	16	9
Pam-Tiari-Balade-Pouébo-Tao	12	2
Néhoué-Malabout-Golone	8	6
Koumac *	0	15
Gomen-Ouaco	10	16
Témala-Voh	7	7
Ouégoa-Diahot	24	15
Total	77**	71

* A l'époque la commune de Koumac incluait celle de Poum. En 1982 nous avons répertorié les exploitants compte tenu de ce redécoupage tout en donnant à la région de Koumac une priorité d'enquête.

** Dont 10 colons décédés depuis 1976.

Tableau 34. - Répartition des exploitants enquêtés en 1974-76 et 1982.

Nous avons privilégié à l'époque le "vieux fond colon" du Nord, c'est-à-dire les zones d'exploitations souvent les plus éloignées des centres urbains, les plus isolées, les moins bien desservies et qui vu leur marginalité représentent les zones les plus traditionnelles et les moins évoluées en ce qui concerne les techniques agricoles comme les plus défavorisées au regard des débouchés de la commercialisation. Il s'agissait d'un échantillon portant pratiquement sur 20 % de l'ensemble des exploitants ou propriétaires de l'époque et sur près de 50 % des propriétaires exploitants normalement sur les lieux.

5.3. - Analyse globale des résultats d'enquête 1981-82.

Nous pouvons regrouper l'ensemble des résultats obtenus selon trois rubriques :

1. - Données humaines.
2. - Données d'économie des exploitations
3. - Données sociales

5.3.1. - Données humaines

a) *les âges des propriétaires exploitants (effectif enquêté 71).*

Nous avons regroupé en grandes tranches de 20 ans, les âges des propriétaires exploitants. Nous obtenons le résultat suivant :

Nés avant 1920	14
entre 1920-1940	41
entre 1940-1960	16
après 1960	0

Tableau 35. - Age des exploitants enquêtés

Ce tableau permet de constater une moyenne d'âge élevée ; de façon à conserver un intérêt futur, compte tenu des possibilités de développement agro-pastoral envisageable, notre échantillon a évité de sur-représenter la classe d'âge la plus âgée.

b) Situation familiale

Marié	49
Veuf	4
Divorcé	2
Concubinage	9
Célibataire	5
Non défini	2

Tableau 36. -

L'échantillon propose une structure familiale assez stable mais qui minore le célibat et le concubinage compte tenu du faible nombre d'exploitants jeunes. Nous n'insisterons pas sur l'importance réelle du concubinage en milieu broussard comme urbain et qui est un trait sociologique calédonien ancien.

c) Taille des familles

0 enfants	6
1 à 2 enfants	21
3 à 4 enfants	16
5 enfants et plus	22
non déclarés	6

Tableau 37. -

La taille des familles fait apparaître un fait démographique intéressant : l'importance des familles nombreuses. Dans notre échantillon elles représentent plus de la moitié des familles étudiées. Les familles nombreuses (3 enfants et plus) sont dominantes et les familles de 5 enfants et plus montrent la vigueur de la natalité du milieu colon. Néanmoins ces résultats forts tendent comme nous le verrons ultérieurement, à s'infléchir chez les jeunes générations. Alors que nous avons rencontré nombre d'exploitants âgés ayant souvent 9 enfants et plus (1), cette

(1) Quelques familles arrivent à 15 ou 16 enfants !

tendance propre à la génération actuelle des plus de 60 ans, s'estompe nettement dans la génération des 40 à 60 ans et devient rare (c'est-à-dire normale) dans la classe des 20 à 40 ans sauf quelques cas d'espèces (à Ouégoa).

d) Origine des conjointes

Européennes nées dans le Nord	37
" " ailleurs	13
Autres ethnies (nées dans le Nord)	19
" " (nées ailleurs)	1

Tableau 38. -

La situation des conjoints paraît assez claire en ce qui concerne leur origine ethnique et géographique. Les personnes se déclarant "Européennes" sont majoritaires y compris celles issues du Nord calédonien. Néanmoins la notion ethnique sous-jacente au terme Européen, doit-être appréhendée avec précaution. En effet, dans le Nord calédonien comme d'ailleurs dans le reste du Territoire cette notion traduit souvent plus l'appartenance à un statut juridique et culturel (par opposition au "statut particulier" propre à la majorité des Mélanésiens). Mais au niveau ethnique, nombre d'Européens sont souvent métissés de Mélanésiens ou d'Asiatiques, cela est particulièrement vrai dans le Nord calédonien où le milieu colon qui se dit "Européen" est en fait souvent marqué par une influence mélanésienne qui a débuté avec les débuts de la colonisation et qui si elle s'est atténuée depuis une génération au moins, reste sensible chez de nombreuses familles. L'élément asiatique par contre n'a guère qu'un rôle modeste dans le Nord au moins mais il reste sensible aux charnières géographiques avec les anciennes colonies indonésiennes de Hienghène, Koné et Pouembout.

e) *Lieu de naissance des propriétaires*

Nés dans la commune de résidence	43
Nés dans le Nord	11
Nés à Nouméa	10
Nés dans le reste du Territoire	5
Nés ailleurs	2

Tableau 39. -

Nous retrouvons ici une des constantes humaines du Nord, celle d'un enracinement profond des natifs dans leur milieu d'origine et leur faible circulation hors de la région. Presque les deux tiers des exploitants vivent dans la région (au sens limité) où ils sont nés. Seul l'apport récent de Ouaco avec son parcellement et la mise en place de colons nouveaux venus du reste du Territoire constitue une ouverture. Fixité et rigidité de la circulation régionale découlent des chiffres présentés plus haut.

f) *Durée de résidence*

Nés dans la propriété	37
Installés depuis plus de 10 ans	17
" " 5 à 10 ans	7
" " moins de 5 ans	4
Non précisés	6

Tableau 39. -

Ce tableau confirme si besoin en était, nos précédentes remarques sur l'enracinement, la fixité du milieu humain et la faible mobilité qui en découle. Plus de la moitié des propriétaires exploitants vivent sur une propriété familiale d'origine. L'aspect "front pionnier", lié aux attributions des concessions, et déjà évoqué plus haut, est d'autre part confirmé par les installations assez récentes (moins de 10 ans) d'une

partie significative des exploitants. D'ailleurs d'autres informations confirment la mobilité géographique des propriétaires et appuient ces remarques.

g) Mobilité des exploitants.

Ancienne résidence	Nombre
Dans la commune	30
Dans le Nord	19
Dans le reste du Territoire	3
A Nouméa, ailleurs	8

Tableau 40. -

Si les informations obtenues montrent une assez grande stabilité géographique des exploitants, la très grande majorité d'entre-eux "est du Nord" et est restée fixée dans le Nord.

Remarques globales : Nous pouvons à partir des éléments d'enquête présentés plus haut, proposer une rapide synthèse des tendances les plus significatives propres aux colons exploitants du Nord.

Plus de 80 % appartiennent à des familles anciennes ou très anciennes et c'est seulement depuis quelques années autour de Ouaco avec le parcellement réalisé qu'une ouverture à des familles extérieurs s'est réalisée de façon significative.

Un autre facteur de conservatisme social apparaît avec le fait que la grande majorité des conjointes des exploitants sont originaires du Nord. Cette population est d'une faible mobilité puisque moins de 20 % de ses éléments ont au cours de leur vie vécu ou travaillé hors de la région Nord.

Ainsi sommes-nous face à un milieu aux tendances fortement conservatrices et reproduites par le jeu des alliances, de la résidence, et des familles nombreuses (+ de 50 % des familles ont plus de 3 enfants).

Dernier élément intéressant, en ce qui concerne le foncier, on doit constater la persistance d'un front pionnier attesté par le fait

que plus de 50 % des colons exploitants étudiés occupent des terres en concession. Tous ces éléments montrent que nous sommes en présence de structures humaines, familiales et foncières relevant encore de l'organisation sociale développée au cours de la période coloniale et qui se sont maintenues au niveau des attitudes et des réalités humaines dans une large partie de la région Nord où elles commencent à s'édulcorer plus ou moins fortement depuis une génération.

5.3.2. - L'économie des stations

Du fait de la densité de l'information recueillie nous allons procéder par analyse successive des données concernant :

- a) Surfaces et statuts des exploitants
- b) Les conditions agronomiques générales
- c) Les productions agro-pastorales
- d) Les revenus des exploitants
- e) Le potentiel agricole de travail
- f) Le capital investi
- g) Emprunts, subventions.

a) Surfaces et statuts des exploitants

Le tableau nous donne la répartition des exploitations selon leur taille. Nous avons cherché dans l'échantillonnage réalisé à présenter des résultats propres aux exploitants techniquement les plus intéressants. C'est-à-dire que nous avons minoré les petites exploitations et surtout les exploitations de taille ambiguë (50 à 100 ha) qui ne correspondent pas toujours aux critères soit de la mise en valeur agricole et surtout à l'exploitation d'un troupeau significatif compte tenu des réalités agro-pastorales de la région. Par contre, nous avons recherché les résultats des exploitations ayant une taille significative compte tenu des techniques locales d'élevage et compte tenu de leur importance en terme d'appropriation foncière.

Superficie	Nombre d'exploitants
" 50 hectares	10
10 à 100 hectares	4
100 à 200 "	23
200 à 500 "	27
+ de 500 "	5

Tableau 41. - Superficie des exploitants ou propriétés

En ce qui concerne le statut des exploitations, comme nous l'avons vu, il ressort de trois type juridiques : les propriétés de plein droit, les concessions du Domaine du Territoire non encore attribuées définitivement et les locations. Ces dernières ainsi que nous l'avons évoqué, occupent dans les structures foncières du Nord calédonien une place importante et particulière par rapport au reste du Territoire. Dans notre base d'enquête, nous avons la situation suivante en ce qui les concerne.

Superficie	Nombre d'exploitants
- de 50 hectares	4
de 50 à 100 hectares	1
de 100 à 200 "	9
de 200 à 500 "	7
+ de 500 hectares	2

Tableau 42. - Exploitants détenteurs de locations

Ainsi c'est pratiquement le tiers de notre échantillon total étudié qui se trouve en situation de propriétaire et locataire.

Le statut juridique des exploitations amène à poser le problème du statut des exploitants par rapport à leur exploitation en terme d'activité et de qualité professionnelle. En ce qui concerne l'activité des exploitants, 40 déclarent être des exploitants ruraux en activité principale.

Activité principale	+ de 60 ans	40 à 60 ans	20 à 40 ans
Nombre d'exploitants	15	22	3

Activité secondaire	+ de 60 ans	40 à 60 ans	20 à 40 ans
Nombre d'exploitants	3	18	8

Tableau 43 . - Age et activité des exploitants enquêtés.

En activités secondaires, nous avons 29 exploitants. Dans les deux cas, activité secondaire ou principale, nous constatons le faible nombre d'exploitants jeunes. Notons pour la catégorie des exploitants en activité principale, le nombre élevé d'exploitants âgés (plus de 60 ans) et le très faible nombre de jeunes.

En ce qui concerne les types d'activités des colons étudiés, 50 se déclarent colons, mais 23 se déclarent salariés et 10 comme appartenant à des professions libérales.

Si nous rappelons ici que notre souci constant a été d'enquêter en priorité les exploitants témoignant d'une activité agro-pastorale notable, ces premiers résultats confirment les implications des résultats généraux sur les conditions des exploitants du Nord que nous avons signalé plus haut.

b) la perception par les exploitants des conditions agronomiques

Nos enquêtes ont insisté auprès des exploitants enquêtés, sur la manière dont ils jugeaient les aptitudes de leurs terres, les avantages ou carences qu'ils percevaient dans le milieu naturel ambiant.

Nous avons analysé les différentes réponses obtenues.

1°/ En ce qui concerne les avantages rencontrés "in situ" nous avons la gamme des points de vues suivants :

Agricoles	26
Familiaux	31
Travail	17
Agrément	8

Tableau 44. - Avantages perçus par les exploitants

On peut constater que dans cet éventail de points de vue, les préoccupations d'ordre purement agricoles n'apparaissent pas en nette priorité. Les considérations familiales qui l'emportent, confirment si besoin en était, nos précédentes remarques sur le côté rural, familial et traditionnel propre à la structure foncière du Nord. Les motivations dites de "travail" peuvent paraître peu claires. Il faut les entendre ainsi : "la terre donne un travail et des revenus !" (1). Cette gamme d'attitude est assez significative, si on la relie à d'autres observations déjà présentées, d'une perception assez particulière de la vie et de l'activité rurale en milieu broussart du Nord spécialement. Nous y reviendrons ultérieurement.

2°/ Les inconvénients rencontrés. Dans le domaine agronomique, les inconvénients de leurs situations tels qu'ils sont perçus par les exploitants, se résument à deux faits physiques majeurs. C'est d'une part la qualité des sols, jugée souvent médiocre ou mauvaise qui retient l'attention d'une majorité des exploitants (39 sur 71). D'autre part, les inondations ou risque d'inondations résultant des dépressions ou cyclones sont pour 28 exploitants un aléas majeur (2).

Les questions plus précises sur la qualité des sols montrent que seulement 19 exploitants estiment avoir de bonnes terres, 37 ont des terres satisfaisantes et 12 affirment avoir de mauvais sols.

Les raisons invoquées pour appuyer ces jugements mettent en cause le climat (pour 18 exploitants), la sécheresse ou les inondations (pour 39 exploitants), les aptitudes culturales des sols (pour 43 exploitants). Ainsi, contrairement à une certaine opinion courante, il serait faux de prétendre que les exploitants n'ont aucun perçu du milieu naturel, de ses aptitudes et de ses carences, même si cette connaissance reste très largement empirique pour la majorité.

c) Les productions agro-patorales

La gamme des productions agricoles apparaît comme assez réduite ainsi que le confirme le tableau récapitulatif.

-
- (1) Mais un autre sens est souvent entendu : Avoir une propriété proche du lieu de travail.
- (2) que confirment les statistiques des indemnisations régulières par la C.A.M.A. des exploitants sinistrés ...

Produits	Nbre.d'exploitants
Légumes	27
Fruits	17
Café, maïs	28
Ignames, taro	14
V viande de boucherie	57

Tableau 45. - Productions agricoles réalisées

Nous avons regroupé le café et la maïs par commodité. Si le café tend à diminuer (Ouégoa) régulièrement, le maïs connaît un certain succès local (Gomen, Koumac). Notons la disparition du coprah encore récolté il y a 20 ans vers Arama, Poum, Pouébo. En ce qui concerne les cultures de légumes et de fruits, pour la majorité des producteurs il s'agit de faibles surfaces et les productions qui dépassent les besoins de l'auto-consommation familiale, sont vendues souvent aléatoirement à des colporteurs ou commerçants locaux. Les seules productions régulières et d'une réelle importance marchande sont l'élevage (2/3 de l'effectif) et le maïs. Les autres productions sont pour la grande majorité, irrégulières dans le temps et d'un faible volume en général sauf, pour quelques exploitants maraîchers à Koumac, Gomen et Temala..

Cet énoncé des productions nous amène à apporter quelques précisions sur les types de productions.

1. - L'élevage

C'est l'activité productrice traditionnelle et dominante depuis longtemps dans la région. Le tableau de l'élevage est le suivant.

Nombre de bovins	Nombre d'exploitants
- de 50	16
50 à 100	19
100 à 200	11
200 à 500	10
+ 500	3
Total(1)	59

Tableau 46. - Répartition par taille des troupeaux
(1) 12 exploitants n'ont pas de bétail.

Pratiquement, plus des 3/4 des exploitants pratiquent à des échelles de grandeur variable l'élevage. Notons que les petits éleveurs sont assez nombreux et que le grand élevage (plus de 200 bovins) est limité.

Autres paradoxes, alors que nous relevons la présence de 59 éleveurs, seuls 52 d'entre eux en tirent des revenus. Cette différence s'explique par le fait que quelques exploitants sont en train de reconstituer leur cheptel et donc ne commercialisent pas encore de productions (nous reprendrons ultérieurement les développements propres à l'élevage au niveau zonal ou technique). Autre production liée à l'élevage, l'élevage porcin. Il ne concerne que 8 exploitants dont 2 seulement sur une assez grande échelle.

2. - Les céréales

On leur prête depuis quelques années un certain essor notamment dans le Nord. Nous avons relevé 21 exploitants s'adonnant à cette culture avec le bilan suivant.

Surface	1 ha	-5 ha	5 à 10 ha	10 à 20 ha	+ 20 ha (1)	Total
Nombre d'exploitants	12	4	3	2	1	22

Tableau 47. - Les céréaliculteurs du Nord

(1) Il s'agit d'un important exploitant qui réalise 180 ha de maïs. Ces résultats montrent bien la modestie de cet essor prêté aux céréales et qui est limité en production et en étendue.

Nous ne nous étendrons pas sur les autres productions agricoles réalisées, soit parce qu'elles sont au stade de développement en cours, soit parce que leur régularité comme leur importance sont tout à fait secondaires.

Mais d'autres informations obtenues nous permettent de préciser cette situation des exploitants par rapports aux productions agricoles.

3. Les conditions d'écoulement des productions

Il n'existe pas dans le Nord de système coopératif, ou de groupements s'occupant de la collecte des produits agricoles, sauf à Gomen en ce qui concerne le maïs (1). Si nous constatons la faiblesse des productions autres que celles issues de l'élevage ou du maïs, on ne peut semble-t-il l'imputer à un problème de difficulté de vente. En effet, interrogés sur ce point, seuls 13 exploitants estiment se heurter à des difficultés de commercialisation. Mais ce n'est pas l'opinion de 41 autres exploitants. Le fait que 35 exploitants se déclarent à proximité de commerçants et 24 à proximité de colporteurs, montre que si un certain isolement existe dans certaines zones par rapport aux circuits de commercialisation, cela n'est pas un argument expliquant la médiocrité des productions agricoles. Notons enfin le rôle important des productions agricoles destinées à l'autoconsommation familiale avec 32 exploitants qui déclarent produire à cette fin, contre seulement 21 qui produisent pour la commercialisation.

d) Les revenus des exploitants

La question des revenus des exploitants est une question fondamentale ayant une valeur explicative amplifiante car elle explique ou conditionne de nombreux autres problèmes du monde rural calédonien.

Les résultats des enquêtes menées aboutissent au bilan suivant.

Types de revenus	Nombre d'exploitants
Revenus de l'élevage	47
Revenus de l'agriculture	21
Autres revenus (salaire pension, commerce)	42

Tableau 48. - Origine des ressources des exploitants.

Le tableau précise la place déterminante des revenus de l'élevage d'une part, et d'autre part le fait que plus de la moitié des exploitants disposent de revenus principaux ou secondaires extérieurs à leur activité agricole. Cela confirme bien le côté ambigu par leur polyvalence, de secteurs d'activités différents cohabitant dans beaucoup d'exploitations du Nord.

(1) et à Arama en tribu pour le poisson et le crabe.

Jusqu'à 80.000 francs	37
Jusqu'à 150.000 francs	23
Jusqu'à 300 000 et plus	11

Tableau 49. - Estimation de l'importance des revenus des exploitants. (moyennes mensuelles).

Cette situation des revenus est intéressante. Elle montre d'abord la modicité des revenus pour une majorité d'exploitants où ils sont inférieurs à 80.000 francs CFP. A l'inverse, les revenus importants (+ de 300.000 francs CFP) sont très minoritaires. Enfin des revenus moyens (150.000) sont assez bien représentés. La première remarque que ce tableau impose, est donc celle, compte tenu de l'importance en surface de certaines stations ou de l'investissement agricole réalisé, de la médiocrité moyenne des revenus déclarés par les exploitants.

La seconde remarque qui découle de cette analyse, est que les revenus d'origine agricole sont très faibles compte tenu du fait que sur l'échantillon étudié, plus de la moitié des exploitants déclarent avoir une source de revenus provenant d'un secteur autre qu'agricole (par des pensions, retraites, salaires, commerce, épouse employée). Précisons que 30 exploitants déclarent bénéficier de revenus "hors station" et que dans 16 ménages d'exploitants, l'épouse est salariée ou commerçante. Ainsi la prise en compte de ces chiffres traduit la double contrainte que subit l'activité rurale dans le Nord calédonien. D'une part, la faiblesse moyenne des revenus de plus de 40 % des exploitants (précisons qu'en début 1983, le SMIG territorial est à hauteur de 50.000 francs CFP par mois) et d'autre part le fait que pour une autre partie des exploitants qui est majoritaire, les revenus de l'exploitation sont souvent secondaires par rapport à ceux provenant de l'activité principale. On conçoit combien cette double conjonction est contraire à une mise en valeur s'effectuant dans de bonnes conditions.

Le problème de la formation des revenus et de la fiabilité des informations propres à ces revenus se pose dans le cadre de ce travail. D'autant plus qu'une conjoncture locale (mise en place d'une fiscalité directe, réforme foncière, demandes de crédits ou de subventions) peut pousser nombre d'exploitants à une minoration assez sensible et systématique de leurs revenus. Aussi allons-nous nous efforcer à partir des données recueillies, de dégrossir les informations possédées de façon à approcher au plus près le revenu agricole.

La disparité d'une année à l'autre des revenus agricoles reste néanmoins un élément d'incertitude dans l'appréciation et la perception des revenus qu'il faut noter.

Revenus	Nombre d'exploitants
- 100.000	8
- 500.000	26
500 à 1 million	22
1 à 2 millions	9
2 à 3 millions	2
3 à 5 millions	2
+ de 5 millions	2

Tableau 50. - Répartition des revenus par exploitants (1981-82).
(revenus agricoles uniquement pour une année).

On peut noter la faiblesse, voire l'extrême faiblesse des revenus pour une partie non négligeable de l'échantillon. Seuls 15 exploitants tirent des revenus supérieurs à un minimum de 1 million CFP. Bien sûr, le fait qu'une large partie des exploitants dégage de son exploitation le revenu implicite de l'autoconsommation est à prendre en compte et pour certaines familles nombreuses ce revenu de fait n'est pas négligeable.

Age	20 à 40 ans			40 à 60 ans			+ de 60 ans		
Revenus *	P	S	R	P	S	R	P	S	R
-100.000	-	2	-	-	3	-	-	-	1
-500.000	2	2	-	6	7	-	4	2	2
500 à 1 M.	2	1	-	7	5	1	3	-	2
1 à 2 M.	-	-	-	7	-	-	2	-	-
2 à 5 M.	1	-	-	3	-	-	-	-	-
+ 5 M.	-	-	-	1	1	-	-	-	-
Total	5	5	-	24	16	1	9	2	5

* P = activité principale

S = Secondaire

R = Retraité

Tableau 51. - Ressources, âges et activités des exploitants agricoles.

Le tableau suivant corelle divers éléments intéressants qui permettent de préciser les points suivants :

a) les exploitants jeunes (- 40 ans) se répartissent à égalité entre activité principale et activité secondaire. Un seul d'entre eux se classe dans les revenus importants, l'ensemble des autres revenus se situe en-dessous du seuil de 1 million. Ces chiffres traduisent un dynamisme actuel médiocre et des perspectives ternes. La classe d'âge de 40 à 60 ans à une meilleure répartition des revenus (11 exploitants font plus de 1 million dont 4 plus de 2 millions). Mais 25 % des exploitants en activité principale ont moins de 500.000 francs de revenus annuel ! Notons là aussi l'importance des activités agricoles secondaire (40 % des exploitants).

Enfin pour les plus de 60 ans, les revenus sont en moyenne assez médiocres pour plus de 50 % de l'effectif.

Même schématiques ou partielles, les données recueillies concernant les revenus agricoles des exploitants autorisent à quelques remarques importantes dans le contexte agricole calédonien.

1°) les "gros colons", sont "gros" plus par des surfaces à potentialité médiocres ou mauvaises que par les revenus d'exploitation.

2°) Il y a dans le Nord une sorte de démobilitation au niveau des exploitations. En-dehors de l'élevage qui est la dominante, de poches de maïs ou de jardinage, il n'y a rien que l'expérimental au niveau des productions.

3°) L'activité agricole est perçue, du fait de la place prise par l'élevage, souvent comme une activité ou l'aspect ludique d'un passe-temps rejoint un apport secondaire monétaire.

e) Potentiel de travail agricole

1°) Main d'oeuvre et entraide agricole.

Nous allons aborder ici à côté de la force de travail, l'équipement des exploitations.

Nbre exploitants	Total
Sans main-d'oeuvre	40
Main-d'oeuvre temporaire	17
Main-d'oeuvre permanente	15

Tableau 52. - Utilisation de la main-d'oeuvre

Le tableau établit que plus de la moitié des exploitants n'utilise pas de main-d'oeuvre. Un faible contingent utilise une main-d'oeuvre temporaire et une minorité dispose d'employés permanents (1)

La répartition de cette main-d'oeuvre dans les stations est significative. Pour Ouégoa, 3 exploitations, pour Koumac 4 exploitations, 2 à Gomen, et 5 à Ouaco. Sur 15 exploitants utilisant de la main-d'oeuvre permanente, 5 d'entre-eux parmi les plus importants ont une activité principale non agricole !

Parmi les exploitants qui n'utilisent de la main-d'oeuvre qu'en activité temporaire 8 d'entre-eux ont leur activité principale sur leur exploitation et 7 hors de leur exploitation.

Néanmoins, ces résultats doivent être corrigés par le fait que de nombreux exploitants bénéficient d'une aide régulière de leurs enfants (pour 30 d'entre-eux), de parents (pour 18), ou d'amis (pour 12). En général, cette aide se fait pour le marquage des bestiaux, les recensements, les constructions de clôtures, etc...

2°) les équipement hydrauliques.

Nous avons essayé de faire un inventaire aussi systématique que possible des équipements possédés ou des infrastructures réalisées au niveau hydraulique. En ce qui concerne l'hydraulique la situation est la suivante.

(1) Main-d'oeuvre en général mélanésienne.

Equipements primaires		Equipements secondaires	
Trous d'eau	32	Retenues collinaires	23
creek	41	Forages	14
Abreuvoirs	22	Eoliennes	11
cuves	21	Pompes	18
Eau courante	41		

Tableau 53. - Types d'équipements hydrauliques.

Une analyse plus poussée permet par un regroupement par famille d'équipement, de mieux saisir la situation. Si on considère comme équipement primaire ceux qui requièrent les techniques les plus sommaires et les moins coûteuses (cf. tableau plus haut), on décompte 30 exploitants qui se trouvent dans cette situation. Cela traduit le caractère fruste au niveau de l'équipement d'un nombre important de stations.

De plus, en ce qui concerne les stations de seconde catégorie disposant d'un équipement plus élaboré, sur 41 exploitants positionnés dans cette catégorie, 11 d'entre-eux ne disposent en fait que de retenues collinaires.

Ces chiffres et le tableau joint traduisent bien l'inconfort de la situation de bon nombre d'exploitants au niveau de l'équipement hydraulique compte tenu des données climatiques et pédologiques de la région. Rappelons à ce propos le fait que à peine plus de la moitié des exploitations disposent d'eau courante.

Si on tient compte des exploitations qui disposent d'eau courante et d'un ensemble d'équipement satisfaisant, on arrive au chiffre de 15 ; 7 autres stations malgré un certain équipement réalisé, ne disposent pas d'eau courante permanente. Il est à noter que la répartition de ces stations aux conditions favorables est significative : 12 d'entre elles sont dans les vallées de Néhoulé, Koumac, Gomen, Ouaco, Téméla, 2 sont à Ouégoa, 1 est à Boat-Pass. On retrouve le poids de la partie Ouest côtière et de zone de vallées déjà décrite pour la région Nord. Il est à noter que 8 de ces exploitants n'ont qu'une activité agricole secondaire ou des revenus non-agricole d'origine.

3°) l'équipement en matériel agricole.

Sous cette rubrique nous incluons le matériel de traction, le matériel de culture et le matériel d'irrigation.

Le matériel de traction est présent chez 43 exploitants, il s'agit principalement de tracteurs ou bull-dozer. Pour le matériel de culture ce sont 46 exploitants qui en sont détenteurs. Enfin, l'équipement en matériel d'irrigation concerne 36 exploitants. Derrière ces chiffres, il y a le problème de la distribution de ces équipements et des disparités entre exploitants qui en découlent.

Il apparaît que 28 exploitants possèdent au niveau du matériel agricole les trois éléments suivant : matériel de traction, matériel de culture, matériel d'irrigation. Cela signifie, quelles que soient les différences en valeur de ces divers matériels, un niveau d'équipement qui peut traduire chez l'exploitant une réelle volonté de mise en valeur et un engagement vers des techniques d'exploitation modernes. Une analyse fine des données d'enquêtes montre que parmi ses 28 exploitants disposant d'un équipement complet en matériel, 14 d'entre-eux disposent de revenus non-agricoles. Seuls les 50 % restant peuvent être considérés comme ayant une activité agricole principale au niveau de leurs revenus. Notons aussi que 24 exploitants se répartissent sur les communes de Kaale Gomen et de Koumac, mais 2 seulement à Poum et 2 autres à Ouégoa !

Précisons aussi que 21 exploitants par contre ne disposent d'aucun équipement en matériel agricole dont 13 d'entre-eux sont des exploitants à titre principal.

Ces indications nous confirment le dualisme entre colons traditionnels et exploitants souvent secondaires, entre les zones à potentialités agricoles correctes (de Koumac à Témala) et zones marginales (Poum-Ouégoa).

L'approche de la valeur des équipements va confirmer cette carence. Notons enfin une dernière information intéressante, celle qui a trait à l'utilisation des engrais. Les chiffres sont simples et clairs : 22 exploitants utilisent régulièrement de l'engrais mais 46 n'apportent aucun amendement à leur sol sauf brûlis épisodiques ou feux de brousse.

f) Valeur en capital des exploitations

Déterminer des valeurs en capital de biens souvent anciens a un côté arbitraire bien connu. Néanmoins arriver à définir des fourchettes même larges d'estimations de ces biens est un indicateur surtout comparatif qu'on ne peut négliger.

Nous avons procédé à une définition des valeurs en secteurs (bâtiments, matériel agricole, troupeaux) à l'intérieur de fourchettes larges d'estimation de ces biens compte tenu soit de leur valeur d'achat, soit de leur valeur pénale initiale (matériel agricole), soit de leur valeur moyenne estimée selon les cours du marché (troupeau).

Valeur estimée	Nombre d'exploitants
- de 0,5 million	15
de 0,5 à 1 million	13
de 1 à 3 millions	21
de 3 à 5 millions	10
+ de 5 millions	6

Tableau 54. - Valeur des bâtiments d'habitation et à usage agricole.

L'estimation de la valeur des bâtiments (maison d'habitation + hangars ou dépendances) montre les clivages de situations qui existent et sont souvent profonds.

Pour 28 exploitants, la valeur de ces bâtiments est inférieure à un million (par estimation). Mais pour 15 de ces exploitants, c'est en fait à moins d'un demi-million que l'on doit estimer la valeur réelle. En fait, un certain nombre d'exploitants se satisfont d'installations sommaires, voire de fortune et la tôle ondulée y fait souvent recette ou le torchis avec toit recouvert de végétal.

Pour 21 exploitants, la situation est meilleure puisque la valeur estimée se situe entre 1 et 3 millions. Amélioration toute relative et qui compte tenu des coûts moyens de construction d'une surface habitable de 80 m² (3,5 millions à Nouméa pour un logement social) montre la médiocrité moyenne des situations de l'habitat pour cette catégorie d'exploitants.

Ensuite nous trouvons une catégorie plus notable (3 à 5 millions) mais peu représentée (20 exploitants). Enfin, 6 exploitants seulement dépassent les 5 millions en valeur estimée, dont 2 ou 3 en fait atteignent ou dépassent les 10 millions.

Ce tableau bref est explicite du faible degré de développement et l'investissement dans l'habitat et les annexes propres à une exploitation agricole. Cela traduit aussi le fait que beaucoup d'exploitants résident

là où ils exercent leur activité principale (non rurale) et ont limité volontairement les investissements en bâtiment sur une exploitation où ils se rendent en voiture et où il ne résident qu'épisodiquement.

1. - Valeur du matériel agricole

Valeur (1)	0	1	1à2	2à3	3à5	+ de 5	+ de 10
Nbre exploitants	21	21	10	14	2	2	1

Tableau 55. -

(1) valeur moyenne estimée du matériel agricole (en millions ou fraction de million)

Ce tableau confirme les fortes disparités de situation déjà rencontrées. Ainsi 21 exploitants n'ont aucun matériel agricole, et autant ont pour moins de 1 million de matériel. Seulement 5 exploitants font figure de gros investisseurs en matériel avec plus de 3 millions.

Ces informations sont intéressantes à analyser plus finement. Parmi les exploitants les mieux équipés (au nombre de 5) tous se trouvent concentrés à Koumac (pour 2) et Gomen-Ouaco (pour 3). Parmi eux, trois jouissent de revenus d'origine externe importants et seul un ancien de la région (Pacilly) et un nouvel exploitant de Ouaco (Cordier) sont des ruraux à temps plein. Cette situation est assez édifiante sur les possibilités de promotion par l'agriculture dans le Nord.

Si on considère le groupe des 14 exploitants assez bien équipés (valeur de 2 à 3 millions), il faut savoir que 5 d'entre-eux sont en activité agricole secondaire et ont des sources de revenus autres. De plus, sur les 9 "authentiques" ruraux restant, 3 sont de nouveaux propriétaires de Ouaco. Il reste donc 6 authentiques exploitants du Nord présents dans cette catégorie !

Considérons maintenant le groupe d'exploitant qui ne dispose d'aucun équipement. On constate que 5 d'entre-eux sur 21 ont des revenus autres ou des activités principales non-agricoles, de plus 5 autres exploitants ont plus de 60 ans. Reste enfin un groupe d'exploitants qui volontairement préfère s'accommoder de l'élevage le plus traditionnel requérant le moindre

coût en investissement et en temps de travail.

2. - Valeur du troupeau

Compte tenu des chiffres concernant l'effectif du troupeau, on peut évaluer par extrapolation (fixant en moyenne à 20.000 Frs la tête de bétail) la valeur du troupeau déclaré. Ces chiffres bien que devant être utilisés avec précaution concourent aussi à fixer le cadre de l'activité agro-pastorale et ses implications dans le Nord.

Valeur	0	500000	500 à 1 M.	1 à 2 M	2 à 5 M.	5 à 10 M.	+ de 10 M.	Total
Nbre exploitants	12	7	9	19	11	10	3	71

Tableau 56. - Valeur des troupeaux

Ces chiffres amènent à quelques réflexions :

1°) 19 éleveurs sont quantités négligeables (de 0 à 500 000 francs), 9 autres se situent dans un élevage de petits troupeaux, 19 dans une moyenne médiocre (1 à 2 millions). Seuls 13 éleveurs (+ de 5 millions) se hissent à un niveau intéressant et 11 autres dans une moyenne acceptable.

Derrière ces chiffres bruts essayons d'y voir plus clair. Parmi les 7 éleveurs qui totalisent moins de 500 000 francs de bétail, 3 sont en activité secondaire, et 2 autres sont âgés. Dans la catégorie de 500 000 à 1 million, notons la présence de 3 exploitants secondaires et de 3 éleveurs âgés. Si nous abordons l'autre extrême du groupe, les éleveurs ayant un cheptel important, 9 sur 13 sont des éleveurs en activité principale. Il est à noter qu'ils sont tous concentrés le long de la façade Koumac-Témala et que 7 d'entre-eux sont de nouveaux exploitants installés ces dernières années à Ouaco.

Nombre de bovins	- 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 300	300 à 500	+ 500
Activité principale	5	7	16	8	1	8	1
Activité secondaire	2	3	5	2	1	1	2

Tableau 56. -

Le problème de la valeur du troupeau amène à examiner celui de la valorisation spatiale des exploitations aux fins d'élevage. Le tableau nous donne le rapport du nombre d'hectares utilisé en moyenne pour une tête de bétail.

Surface	Nombre d'exploitants
0,5 à 1 hectare	7
1 à 2 hectares	12
2 à 5 hectares	17
+ de 5 hectares	21

Tableau 57. - Charge à l'hectare en bovin

Nous constatons l'extrême faiblesse des situations les plus optimales (1 ha par bovin) avec 7 éleveurs seulement. Notons que ces éleveurs sont concentrés à Koumac, Gomen, Témala. Deux d'entre-eux sont installés à Ouaco depuis quelques années (Goyetche, Debien), 3 autres se livrent à du petit élevage (moins de 50 têtes), et les 2 derniers ne pratiquent l'élevage qu'en activité secondaire. Parmi le groupe d'éleveurs assez bien placé encore (1 à 2 ha par bovin), il faut préciser que 4 éleveurs ne sont qu'en activité secondaire, 4 autres sont de nouveaux exploitants de Ouaco, et 1 est très âgé.

Les plus mauvais résultats pèsent lourd dans notre échantillon avec 21 éleveurs utilisant plus de 5 ha dont 6 sont éleveurs en activité secondaire et 3 autres qui sont âgés.

3. - Valeur des autres productions

Il s'agit principalement d'élevage de porcs et d'autres élevages tels que volailles, chèvre. En ce qui concerne l'élevage porcin, si jadis il fut développé jusqu'à Poum et Pouébo pour l'alimentation des mines, aujourd'hui il est revenu à une échelle modeste puisque sur 8 éleveurs de porcs, 6 se situent à moins de 1 million de valeur du troupeau et 2 dépassent ce stade avec plus de 1 million (dont 1 gros éleveur à Koumac).

Pour les autres productions (légumes, cultures traditionnelles, fruits) notons que sur 19 producteurs, 3 seulement travaillent sur une échelle leur permettant de dépasser le million de revenu annuel.

g) Crédits, emprunts, subventions

Il est notoirement connu que le secteur rural calédonien a été longtemps négligé en ce qui concerne le système d'aide publique ou para-publique aux exploitants. Deux reproches sont faits par les spécialistes aux systèmes de prêts ou crédits en vigueur sur le territoire :

- . le faible montant des prêts
- . la durée jugée trop courte d'amortissement des prêts.

Un autre reproche est aussi fait souvent aux responsables ruraux : l'absence de politique d'incitation favorable aux exploitants "sérieux" désireux de promouvoir certaines productions ou de procéder à des travaux d'amélioration de leurs exploitations soit en ce qui concerne les équipements en matériel agricole ou les infrastructures. Depuis quelques années des subventions spécifiques (souvent des dotations du Fond Européen de Développement), ou des initiatives territoriales ont permis d'améliorer cette situation pour les prêts ou subventions concernant les pâturages améliorés et l'hydraulique. Cette politique a d'ailleurs commencé à porter ses fruits comme nous le verrons. La question qu'on peut se poser compte tenu du déphasage entre le Nord et le reste du Territoire, explicable peut-être par le moindre étoffement des services techniques ruraux du Nord est l'impact de ces mesures chez les exploitants, du Nord calédonien.

Les emprunts réalisés par les exploitants du Nord enquêtés par nos soins concernent 38 exploitants pour les emprunts contractés à des organismes publics et 11 exploitants pour les emprunts réalisés auprès de banques ou organismes privés de crédit.

L'objet de ces emprunts peut se résumer à quatre utilisations : pour achat de terres, achat de matériel, achat de cheptel et enfin pour mise en valeur.

Nous avons la répartition suivante :

Objet emprunt	Nombre d'exploitants
Foncier	16
Matériel	25
Cheptel	14
Mise en valeur	15

Tableau 58. -

L'achat de matériel agricole ou d'équipement apparaît comme une préoccupation sensible puisqu'elle touche plus de 50 % des emprunteurs et un tiers environ du total des exploitants interrogés. Mais nombre d'exploitants s'endettent aussi pour achat de terres (ou mise en place de concessions). Enfin, les prêts pour mise en valeur et amélioration du cheptel traduisent un certain effort par rapport aux pratiques de l'élevage traditionnel.

L'importance du montant de ces emprunts est variable.

Montant emprunté	Nombre d'exploitants
= de 0,5 million	6
0,5 à 1 million	8
1 à 3 millions	22
3 à 10 millions	5
+ de 10 millions	0

Tableau 58. -

Ce tableau montre la faiblesse des tout petits prêts (- de 0,5 million) comme des prêts importants (+ de 3 millions).

Autre perspective intéressante, la période d'attribution des prêts. Entre 1970 et 1975 nous relevons 9 emprunteurs, de 1975 à 1978 ce chiffre passe à 13 et il reste le même de 1978 à 1981.

Notons que lors de nos passages d'enquête en 1982, très peu d'exploitants envisageaient des demandes de prêts. Les problèmes de réforme foncière aussi bien que la tournure prise par la situation politique générale du Territoire étaient la raison donnée en général, mais quelques exploitants mettaient en cause la partialité d'une des principales sociétés parapubliques (la SICNC), plus rares étaient ceux qui évoquaient des prêts trop élevés en taux d'intérêt, ou de trop courte durée. En ce qui concerne la durée des prêts, 11 exploitants disposaient de prêts d'une durée de 5 ans, 17 autres jouissaient de prêts de 5 à 10 ans et seulement 7 exploitants de prêts supérieurs à 10 ans.

Il est évident que l'approche du fonctionnement général du système de prêt est d'une fiabilité variable au niveau de l'information recueillie compte tenu de la réticence de nombreuses personnes à aborder dans le détail et avec précision ce domaine. Aussi avons-nous procédé à l'analyse des

dossiers de demandes de prêts déposés auprès des Services Ruraux qui sont appelés à donner un avis technique compte tenu des caractéristiques des exploitations. Nous avons procédé à l'analyse de ces données pour la région Nord.

Au niveau de la répartition globale nous avons les demandeurs regroupés ainsi :

Ouaco	7	Ouégoa	2
Gomen	7(1)	Poum	2
Voh Témala	3	Koumac	5
Pouébo	0	TOTAL	26

(1) dont 1 groupement tribal d'exploitants.

Tableau 59. - Dossiers demandeurs de prêts.

Ce tableau traduit sans équivoque la ligne de partage régionale entre zone d'agriculture bénéficiant d'un dynamisme plus ou moins sensible et zones agricoles traditionnelles. Les communes de Ouégoa-Pouébo-Poum

ressortent de cette dernière catégorie, au contraire, la zone Koumac-Gomen-Ouaco-Témala est celle qui traduit le meilleur dynamisme des exploitants.

On note 10 absentéistes, 4 activités secondaires et 13 activités principales parmi les demandeurs. Pour les autres critères intéressants nous avons les répartitions suivantes :

Montant des prêts

+ de 10 millions : 1 à Ouaco. Nouvel exploitant de 463 ha et moins de 40 ans d'âge.

de 3 à 10 millions : 5 dont 4 à Ouaco. Nouveaux exploitants de 483,835, 345 et 1400 ha, de moins de 50 ans.

1 à Koumac, activité secondaire, 233 ha, et moins de 50 ans.

de 1 à 3 millions : dont 4 à Gomen, nés dans la région, de 689, 185, 186 et 210 ha, dont 2 de plus de 50 ans.

2 à Koumac dont un absentéiste et de plus de 60 ans, 1671 et 212 ha.

1 à Ouaco

1 à Ouégoa, absentéiste de 204 ha.

1 à Voh-Témala.

Pour les prêts demandés inférieurs à 1 million, nous avons en activité secondaire, deux exploitants à Témala, 2 à Poum dont un chômeur avec 27 ha, et 1 à Ouégoa avec 3 ha.

Koumac : 2 dont 1 en activité secondaire

Témala : 2 dont 1 en activité secondaire

Poum : 2 dont 1 en activité secondaire et un chômeur

Ouégoa : 1 rapatrié du Vanuatu avec 3 ha

Ouaco : 1 exploitant avec 330 ha

Gomen : 2 en activité principale avec 121 et 160 ha.

Cette rapide énumération a le mérite de montrer les limites du seuil qu'à plusieurs reprises nous avons évoqué dans les développements antérieurs.

Sur un effectif des propriétaires importants (564) moins de 10 % (49 recensés) ont souscrit des prêts. Ces prêts s'adressent souvent à des propriétaires nouveaux disposant de surfaces importantes (+ de 200 ha) ayant un matériel agricole et des techniques de mise en valeur qui expliquent leurs bons résultats d'ensemble. Quelques exploitants natifs de la région peuvent seulement se comparer à eux. A côté de ce "haut de gamme" d'exploitants assez jeunes, géographiquement concentrés sur Ouaco, Gomen et quelques exploitants à Témala et Koumac, on trouve une strate intermédiaire. Elle est plus "nordiste", un peu plus âgée, souvent ayant des revenus non agricoles, des exploitations plus proches de 200 ha. Ensuite on trouve des exploitants plus traditionnels, mais parfois dynamique, mais aux surfaces moins aménagées, aux exploitations moins équipées. Ils sont moins ouverts au système des prêts, plus prudents sur leur engagement agricole dans le futur, moins sensibles ou informés aux techniques nouvelles.

Dernier problème à évoquer, les attributions de subventions du type F.E.D. pour amélioration hydraulique ou pour réalisation de cloisonnement. Les enquêtes nous indiquent que 45 exploitants n'ont pas demandé le bénéfice de ces subventions, mais 17 l'ont obtenu pour des travaux hydrauliques et 19 exploitants pour la mise en place de barrières pour créer des pâturages améliorés.

Cette relative atonie que nous venons de constater doit néanmoins être tempérée au niveau du futur proche par les intentions de développement que nous avons relevé auprès des exploitants lors de nos entretiens et qui se définissent ainsi :

Intention de développement des exploitations	Nombre d'exploitants (1)
Développement des activités	24
" du petit élevage (volaille, porc, chèvre)	7
" élevage bovin	41
" productions agricoles	27
" amélioration des techniques	30
Transformation de l'exploitation (tourisme, lotissement résidentiel, etc...)	0

Tableau 50. -

(1) certains exploitants peuvent envisager plusieurs types de développement.

Si les constats postulent actuellement une situation souvent médiocre ou mauvaise pour beaucoup d'exploitants du Nord, les intentions enregistrées traduisent une prise de conscience positive potentielle si quelques hypothèques actuelles sont levées ou éclaircies. L'amélioration par prêts, aides techniques, acquisition de matériel, permettra seule une substantielle améliorations de la situation moyenne de beaucoup d'exploitations. Le Nord calédonien ne commence qu'à émerger de ses conceptions et structures traditionnelles au niveau de l'élevage. Trop de stations encore n'offrent à leur troupeau que des "pâturages naturels" souvent proches de l'état de brousse. Les efforts entrepris ces dernières années ont porté sur l'amélioration des pâturages par débroussaie, constitution de "runs" (pâturages) améliorés par l'introduction de fourrages nouveaux. Des prêts et des aides techniques (par la SEDERCAL) ont été concentrés à cet effet. Peut-on dire que jusqu'ici les progrès soient significatifs ?

surface	Nombre d'exploitants
- de 20 ha	21
de 20 à 50 ha	23
+ de 50 ha	16

Tableau 61. - Importance des défrichements

Pour la région Nord, on a les résultats d'enquêtes suivants qui montrent les limites de ces progrès au stade actuel or l'avenir de l'élevage passe par le progrès technique à réaliser. Actuellement la production

de viande selon les méthodes traditionnelles donne d'après les spécialistes 7 kg à l'hectare. Mais avec les méthodes d'élevage intensif on atteint les 60 kg /hectare ! (1).

°
° °

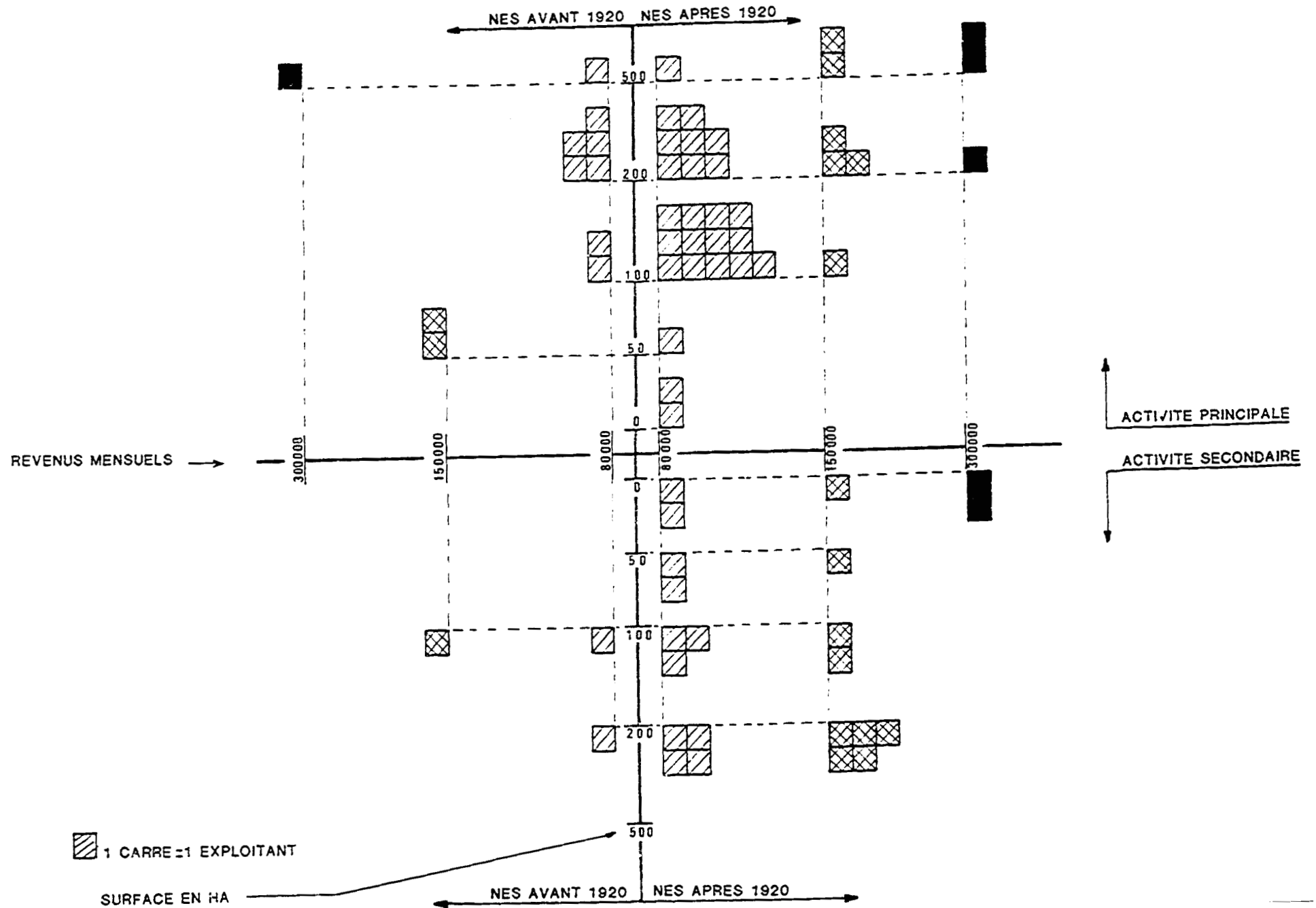
N.B. : Le tableau qui suit s'efforce de recapituler au niveau de l'échantillon étudié l'ensemble des observations importantes recueillies sur les exploitations. Ce tableau met en système ordonné les informations suivantes : Exploitants Jeunes et Agés, Activité principale ou secondaire, Surface (par tranche) des exploitations.

Le tableau montre que le groupe des exploitants en activité secondaire réalise en ce qui concerne les revenus moyens de meilleures performances que le groupe des exploitants en activité principale.

On peut s'interroger sur la performance ainsi réalisée qui a permis jusqu'ici aux exploitants en activité secondaire mais dynamiques d'obtenir de bons résultats globaux avec un investissement limité en temps de travail. Les activités agro-pastorales se sifflaient-elles d'une activité secondaire de la part de l'exploitant ?

(1) cf. La thèse de P. LAPLAGNE : "l'élevage bovin : un espoir pour la Nouvelle-Calédonie ?" 1982. Ronéo. 112 pages + annexes. Service du Plan. Nouméa.

CONCENTRATION (PAR PLACES) DES DIVERS TYPES D'EXPLOITANTS
(AGES, ACTIVITES, SURFACES, REVENUS)



SECTION VI. - REFLEXIONS SUR LE VECU SOCIAL DU MILIEU COLON DU NORD

Il est toujours délicat d'avancer des idées sur la condition sociale de groupes humains et la façon dont ses groupes ont conscience de leur propre place. Aussi ne produirons nous pas ici une théorie sociale sur les colons du Nord, nous nous contenterons de signaler des repères significatifs obtenus lors de nos passages et souvent explicites pour une analyse plus générale, de la condition des individus en général.

5.1. - L'état de colon

Dans le Nord comme dans d'autres régions de Nouvelle-Calédonie, être colon est d'abord un "état" (et non pas une "situation" à signification monétaire !). Le mot "colon" est souvent mal perçu et mal compris, au moins pour le visiteur métropolitain par exemple, ou le citadin de passage dans ces régions. En Nouvelle-Calédonie, le mot colon ouvre une série de connotations, relevant souvent du "non dit" social et intéressantes à ce titre. Si on se place dans une analyse en terme de sémantique diachronique (ou historique), le colon est un des personnages clés, un pivot du théâtre historique social du Territoire. En effet, devenir colon a été une possibilité offerte à la quasi totalité des groupes humains, sociaux et professionnels qui ont aboutis en Nouvelle-Calédonie. Ainsi les hommes des métiers de la mer, c'est-à-dire les marins, les baleiniers, les santaliers, les pêcheurs (de perle, de troca, de nacre, de poissons pour fumer, de trepang) ont donné après fixation à terre, abandon ou adaptation de leur métier initial, de nombreux colons qui tout en assurant une mise en valeur rurale ont maintenu ou adopté une activité liée à la mer. Tels furent les colons pêcheurs du Nord et de Poum, les "faiseurs de coprah", les trafiquants qui ouvrirent comptoirs sur leur propriétés. La mine fournira aussi un contingent notoire de colons, comme le commerce et les milieux d'affaires. Mais c'est surtout l'administration qui directement (par le pénitenciaire) ou indirectement (par ses propres agents) étendra largement la cohorte des colons locaux.

Le bagne va donner au colonat le fort contingent des "concessionnaires", c'est-à-dire des libérés de bonne conduite, jugés dignes d'obtenir

un lopin de terre leur permettant de renouer avec une vie respectable et d'assurer leur "rachat".

Des libérés, volontairement, soit par goût, soit par hasard, ou par rencontre d'une âme soeur, choisirent de se faire oublier en adoptant le métier de colon.

A côté de cette clientèle plus ou moins aventurière et fruste souvent, des fonctionnaires ou militaires obtenant leur "permission" de congé, bénéficièrent d'attribution foncières qui les transformeront en colon. Enfin "l'establishment" de Nouméa, souvent d'origine cosmopolite se plaira à avoir des propriétés plus ou moins importantes qui serviront de thébaïdes, de lieux de retraite, mais souvent seront aussi rigoureusement mises en valeur par un propriétaire qui par goût comme par intérêt aimait la terre et son rapport lucratif.

Ainsi, le cosmos social calédonien va se trouver orchestré par sa situation par rapport à la terre et l'état colon pour beaucoup signifiera trouver une autre nature, une quasi nouvelle virginité sociale, compte tenu des nécessités de l'époque. Pour d'autres, il leur permettra d'assumer leurs goûts, leur amateurisme ainsi qu'on le vit pour des fils de familles plus ou moins fortunés qui vinrent jouer avec plus ou moins de succès au "gentleman-farmer".

Dans la France Australe calédonienne, décrétée colonie de peuplement, "être colon" pris le sens d'être un nouveau citoyen pleinement pérennisé. Pour les plus humbles, les plus nombreux, être colon c'était être membre d'une nouvelle citoyenneté s'intégrant dans une nouvelle société. Cet état de colon a été vécu par beaucoup, d'abord comme un état de rédemption et de renaissance sociale effaçant officiellement un passé lourd et permettant par la propriété foncière, l'enrichissement moral et matériel qu'elle supposait, l'accession à une nouvelle dignité. Celle-ci s'insérait dans une quasi ou pseudo "nouvelle société coloniale" qui va attirer des individus hétérogènes, cosmopolites, souvent hommes d'expérience et un tantinet aventuriers par goûts et obligations.

5.2. - Dans un parfum d'aventure ...

On ne comprendrait rien à la psychologie des gens du Nord en particulier, si on ne prenait pas en compte ce qu'a été il y a tout juste un siècle la réalité de la vie quotidienne et la densité humaine de certains

de ses acteurs. Recréons d'abord un Nord qui constitue un quasi archipel, intérieur à la Nouvelle-Calédonie et relié principalement par voie maritime (le tour de côte) à Nouméa ou aux autres centres de brousse. Un Nord, lui-même fractionné quasiment en îles du fait du relief, de l'absence de voies de communications permanentes : Témala, charnière entre le Nord et la région de Voh ne sera colonisée par les colons Feillet venus de Voh que vers 1900, d'autre Feillet (venus du Berry) iront installer leur activité à Gomen (les Clavier, Gaudry, Fournier, Petit, etc...). Déjà, ils trouveront à Gomen des mineurs du cuivre (Lepigeon), des pêcheurs de troca, des "saigneurs" de banians (arbre qui fut exploité un temps pour son lait utilisé comme caoutchouc) échappés ou libérés du bagne, des éleveurs cosmopolites de Ouaco.

A Gomen, cohabitent le discret Lebreton ancien secrétaire du Ministère de la Guerre et futur Président de la République Mac Mahon (et dont on garde encore le souvenir de la bibliothèque amenée de Paris) le marquis de Suire, fils de famille en rupture de manoir et qui se vit attribuer l'ambigu titre de "Marquis de la bitte". Il y a aussi Lepigeon venu comme chercheur d'or d'Australie et qui ne trouvera que du cuivre à Koumac.

Koumac n'est qu'une étape relais avec quelques anciennes et obscures familles déjà en voie de métissage (Colleux, Boudoube) et la future quasi "tribu multiraciale" des Weiss dont un des ancêtres chassé de sa patrie Alsacienne avec son frère, deviendra un sculpteur réputé. Quelques grands propriétaires plus ou moins absentéistes y passent rarement (Brun et King). Au Nord de Koumac, on trouve la Tiébaghi qui à partir de 1900 va développer une active exploitation du chrome avec sa main-d'oeuvre asiatique (village javanais de Tiébaghi), Italienne plus tard. Chagrin plus au Nord et les mines de Poum (cobalt) havre de paix pour les échappés de la pénitencière et les libérés. Et de Koumac jusqu'à Poum, un no man's land peuplé de quelques isolés, souvent farouches et quasi misérables à Malabout, Golonne (les frères Vilotte, y vécurent de façon spartiate), gagnant quelque argent frais des coupes de bois pour les mines, de pêche en baie de Olane, de chasse vers les hauts de Arama, de capture de batail ensauvagé...

Poum, à l'époque exploite quelques mines mais vit de la pêche, du coprah, du troca, de la bêche de mer, de l'élevage de porcs et de la construction de bateaux côtiers. Quelques figures hautes en couleur y prospèrent plus ou moins aventureusement et largement. Ainsi la quasi colonie créée par les Williams-Winchester, à l'ilot Mouac où ils étaient présents avant l'installat on de la France. D'origine anglo-australienne, et charpentiers de marine de condition, ces Protestants rigoureux prirent femmes métisses

à Maré où elles étaient élevées par les Missionnaires Anglicans ... Ces unions donneront des familles fécondes et on y gardera jusqu'à nos jours l'habitude de donner des prénoms anglo-saxon aux enfants, de faire le pudding les jours de fête.

Les Williams-Winchester devinrent pêcheurs, colons, marins de cabotage, commerçants, interprètes (ils parlaient l'Anglais, Le Biche La Mar, les langues de Belep et des Nenemas de Poum). A côté de ces quasi nobliaux du colonat, vivaient des individus parfois plus forts en couleurs contrastées : descendants d'Arabes libérés de Belep, Chinois venus faire du trépang ou du mouton à Boat-Pass (Otchine), du commerce de coprah (Ali Long) et d'autres métiers (Ha Ho pour le porc). Quelques scandinaves hantent la région (Stuart, Petersen à l'île Pott (Belep) où son gendre Mortensen vient dra le rejoindre pour faire de l'élevage, tout en prenant la précaution d'amener son piano de Suède !). De nombreux Européens aux origines incertaines vivent dans la baie de Poum comme pêcheurs (Vincent, Frachisse, Duhamel), certains ont un passé légendaire (Canaldo qui après un duel meurtrier à Fidji dut changer de nom et abandonner son état de capitaine de navire), des femmes Européennes y apparaissent aussi et l'état civil de l'époque atteste au registre des naissances, des nombreuses unions libres nomades qui supposent un certain laxisme des mœurs locales ...

L'n fils de famille venu de La Réunion, Turpin de Morel (1), y sévit aussi en inculquant à sa popinée (femme autochtone) des discours grivois qu'elle récitait ingénument aux rares officiels de passage...

Pensons au "trésor de Boat-Pass", une marmite remplie de pièces d'or enterrée au pied d'un cocotier. Elle valut à son propriétaire (Féréol, un libéré) une mort jugée suspecte ; elle a provoqué depuis des décennies des recherches artisanales discrètes et vaines ...? Pensons à Baaba et son infemale chaudière à fabriquer de la corde de coprah et où s'abimèrent de nombreuses mains. Pensons aux troupeaux de bovins de la Maison Ballande mis sur l'île de Baaba et sur celle de Balabio. Bovins qui s'y ensauvageaient en partie et dont certains éléments à marée basse prirent l'habitude de migrations vers la Grande Terre ... souche des petits troupeaux sauvages qui hantèrent longtemps le Diahot et Arama.

Face à l'île de Balabio, Arama tribu décimée par la peste vers la fin du siècle. Du village d'Arama, la distance était courte en longeant la côte pour arriver aux mines de Pilou et Ao où débuta l'aventure du cuivre. Pilou mine de cuivre qui porta de fabuleuses promesses, provoqua la création de Port-Pilou, d'une voie de décauville, d'une barrage pour l'eau.

(1) Lire les intéressants souvenirs de Turpin de Morel : "Le Nord-Souvenirs. in Etudes mélanésiennes n°10-11 de 1956-57. Nouméa.

Pilou où dans le cadre de "contrats de chair humaine" furent amenés des dizaines de condamnés qui après une rude journée de travail y étaient (dit-on ?) enchaînés le soir dans les geôles taillées dans la colline grillée par le soleil. Pilou, Balaguet, Noet, Javel, Forêt d'Oune, la Roche Mauprat lieux-dit qui après l'arrêt de l'activité minière constituèrent une sorte de vaste no man's land entre la tribu d'Arama et les marais du Diahot. En effet, des nuées de moustiques obligèrent jusqu'à l'introduction du poisson tilapias, dans les diverticules du Diahot, les rares voyageurs curieux ou les chasseurs à porter au visage et aux mains des toiles grillagées de protection... Seules les grandes familles des Napoléon et des Song se disputèrent longtemps les locations ou concessions de cette hostile contrée.

Enfin, les bouches du Diahot, seul fleuve notable et porteur du rêve calédonien avec la création dans les années 1870 du "commissariat de l'or" dans le Diahot avec siège à Ouégoa. Ouégoa qui fut un temps avec son avant-port et sa fonderie de Pam une sorte de Far-West "caldoche" où accoururent des chercheurs d'or professionnels venus d'Australie, voire de Californie et attirés par le mirage de Fern-Hill où l'on ouvrit la première mine d'or. Ouégoa où l'on aurait pu jusqu'à il y a peu, jouer les Dalton chez les Apaches ! Ouégoa longtemps obnubilée par sa pénitencière, ses Arabes redoutés, ses "concessionnaires" qui s'incrustèrent dans le paysage grâce à de nombreuses unions mixtes avec les autochtones. Et puis, le Col d'Amos franchi (la route permanente d'accès ne fut créée qu'en 1948), voici la côte Est avec Balade-Pouébo. Premiers lieux et hauts lieux de la prise de possession, de la présence missionnaire, des premiers conflits entre Européens et Mélanésiens. Pensons ici aussi à l'éphémère mine d'or (un filon plutôt) de Galarino, au projet avorté de port Tao et d'une fonderie. N'oublions pas, bien que cela soit plus proche de nous, la famille Janisel, dont le père ex employé des Chemin de Fer en France, poussé dans le Pacifique par le mirage colonial mit en valeur des rizières labourées par des charrues mues par traction électrique ! Comble du phantasme exotisme, la maison familiale (aujourd'hui Mairie de la Commune) des Janisel fut construite selon le plan d'une gare de chemin de fer français !

C'est à partir de cette collection de faits et de petites histoires locales, de personnalités pittoresques que doit se lire la psychologie sociale actuelle de la région, car on le constatera, le Nord c'est d'abord un cimetière de projets, d'espérances, d'illusions, d'efforts vains, et

de souffrances aux limites de l'humain parfois. On ne peut oublier aussi les dizaines de tombes anonymes de Téoudié (Gomen), Koumac, les tombes isolées des Japonais de Boat-Pass, les tombes de Ouégoa ou Pouébo avec leur nombreux inconnus venus mourir là, échouer sans espoir de pèlerinage des leurs...

C'est de toute cette réalité, même si aujourd'hui, comme toute tradition orale, la réalité d'antan devient mythe et ce, faisant se préparer à mourir bientôt définitivement à la mémoire historisante des hommes, qu'est faite la mémoire collective des Nordistes. Eux aussi, ils entretiennent discrètement peut-être, car ils sont pudiques, leurs traditions, leurs visions de l'épopée des ancêtres fondateurs, le souvenir des misères familiales ou collectives subies.

5.3. - Le Nord du temps arrêté

Qu'est la terre pour eux ? Ces arpents de niaoulis, de collines sèches, de bords de mer à mangrove, de vallées étroites aux lits caillouteux ?

C'est leur matrice, le lieu de rencontre d'un destin souvent imposé, d'une espérance déçue, et d'une acceptation plus ou moins résignée. La terre est leur histoire, leur horizon, la dimension qui leur fut consentie. Largement métisées, longtemps marginalisées, souvent paupérisées, les familles de colons du Nord ont vécu jusqu'aux années 60 dans une sorte de ghetto géographique où la faible scolarisation reçue ne permettait pas une évasion facile (nous avons relevé 30 % d'analphabètes ou quasi analphabètes chez les Européens de Kaala-Gomen (de plus de 14 ans) lors du dénombrement de 1974. Longtemps l'espace étant ouvert voire vide, le colonat du Nord a lentement glissé dans la facilité, le conservatisme, la routine d'une sorte de rêve naturaliste arrêté, se satisfaisant de lui-même, situation d'autant plus facile que beaucoup de colons étaient d'origines plus que modestes : le sens de l'ambition sociale, du confort, de la possession de biens matériels, des honneurs ne fit pas partie prenante des critères sociaux en vogue dans ce milieu fruste. Seuls luxes, la possession d'armes de chasse (parfois des collections) ou de bateau de pêche, ou de chevaux de course... Plus tard de tracteurs sur-puissants et sortes de gros jouets coûteux... peu utilisés.

D'ailleurs beaucoup de colons n'ont été colons qu'après des coupures professionnelles plus ou moins longues à la mine pour la majorité de ceux que nous connaissons parmi les vieux, comme à la plonge au troca ou

à la pêche. Après cette initiation rude, compte tenu des conditions de l'époque, le jeune colon avait accompli avec plus ou moins de succès les rites d'initiation et de passage à la réalité du monde. Cela le confortait souvent pour revenir avec allégresse dans la propriété paternelle, la station-cocon. La famille souvent nombreuse l'y attendait, le rythme de vie traditionnel et simplé de la station le reprenait.(1). Qu'il était bon quand même d'être fils d'une station de Poum ou de Ouégua ! La chasse, la pêche, la recherche des crabes, les conduites de bétail, les repas d'amis souvent pantagruéliques, le dressage des chevaux ensauvagés ramenés du haut-Diahot ! ... N'y avait-il pas de quoi occuper son homme avec densité ? Et puis de temps en temps une virée au folklorique bal de Ouégua ou "indigènes et blancs" se retrouvaient pour danser, les premiers regardant les seconds pendant longtemps ..., puis à la sortie souvent la bonne bagarre pour une tête de bétail disparue pour laquelle on demandait des comptes à un voisin inamical, un manque "d'égards" à la cavalière du soir, où une vieille jalousie...

Et puis il y avait aussi "la ponce" (la bagarre) plus ou moins rituelle entre autochtones et Européens, souvent après boire, l'arrivée des notables, maires, chefs de tribus, voire de l'unité des 2 gendarmes locaux venus pour calmer les esprits... et rétablir l'ordre républicain...

Arrivé enfin, après le temps des amours buissonnières, le temps des unions durables. Souvent "on démarrait à la colle comme à la saison des gommés" en se mettant en concubinage avec une voisine, une parente plus ou moins lointaine, une "popinée (fille) de tribu". Si la famille était nombreuse, la propriété exiguë, on s'efforçait par relation avec un notable de Nouméa où un Conseiller Général d'obtenir une concession, ou des locations intéressantes. Cela était facile aux enfants du pays qui longtemps bénéficièrent des fameux "25 comme enfant du pays + 175 de mise en valeur" (il s'agit d'hectares sous-entendus). On construisait sur la concession une maison de tôle ondulée ou une case en torchis façon européenne. Près d'un creek permanent on plantait un potager, des taros, des ignames, quelques bananiers. La chasse régulièrement donnait cochons sauvages, roussettes, cerfs, chèvres ensauvagées. Les creeks parfois abondaient en crevettes et si on était proche de la mer, "un coup de pêche" améliorait l'ordinaire. Question faire valoir de la station, si on avait des économies on achetait un troupeau. Sinon, on allait travailler quelques temps à Koumac ou "sur mines" pour se constituer un magot pour démarrer. Jusqu'en 1940 voire 1960, dans certaines zones du Nord, peu ou pas de barrières ; quand aux soins du

(1) Les ouvrages de Georges Baudoux : "Les blancs sont venus" t.1 et 2, ou celui de J. Mariotti : "A bord de l'incertaine", traduisent bien cette douceur créole rustique de la vie des colons d'antan.

bétail jusqu'à l'introduction des tiques par les mulets de l'armée américaine, les baignades du bétail n'existaient pas...

Le troupeau une fois constitué était souvent laissé à l'état de nature. Seules opérations ayant une certaine régularité : le marquage des veaux et le recensement du bétail. Cela donnait lieu à des réunions des membres d'une même famille, avec les stockmen mélanésiens loués à forfait, amis ou curieux y participaient aussi et le soir se retrouvaient unis par la solidarité du travail commun, des émotions vécues intensément. Car souvent les troupeaux s'étaient cachés défiant les sollicitations des cavaliers rabatteurs qui les poussaient vers les couloirs de calicots aboutissant aux paddocks. Alors sifflaient les "stockwhips" (fouets) rageaient les "chiens bleus" introduits d'Australie (notons l'introduction dans le vocabulaire courant de nombreux termes d'élevage apportés par les Australiens). Le rabattage prenait des allures de traque, de chasse parfois plus ou moins épiques où l'on n'hésitait pas à "flinguer à la Winchester" un vieux taureau rétif.

La station a ainsi créé un climat spécial de complicité et de participation à un mode de vie commun, il en fut de même pour d'autres catégories de colons plus orientés sur les activités de la mer. Pensons aux colonies saisonnières de colons pêcheurs de Balabio, des îles du Nord, qui se retrouvaient pour la plonge au troca, la pêche. Communautés humaines étroites mais hétérogènes, métiers souvent dangereux, bénéfiques aléatoires car plus ou moins laissés à la discrétion des comptoirs coloniaux installés par les "grandes boîtes" de commerce ou les négociants futés. La mine aussi va façonner des milieux humains typiques, solidaires, égoïstes, ayant leur langage d'initiés, la tradition des prospections héroïques, des bons coups et des mauvais coups du sort ... des grandes ripailles bien arrosées.

Ces différents processus aboutirent dans le Nord au moins, à mêler les hommes, à les associer, les solidariser et à les amalgamer dans un fond psychologique commun fait de réserve sinon d'hostilité face à l'étranger, puis de chaleur et d'entraide envers ceux qui étaient acceptés. Il développe chez beaucoup le goût de la polyvalence : "on a fait la plonge", puis "la mine", puis le "stock" (garde des troupeaux), puis le commerce, puis on est devenu colon-éleveur"...

Une familiarité tournant à la convivialité propre à certains fronts pionniers fit accepter et supporter les contraintes de la situation. Isolement souvent durable des familles, absence d'écoles sauf dans les centres, absence de médecin proche, absence de pistes permanentes, destructions dues aux cyclones, irrégularité des cours des produits agricoles, incertitude de l'emploi qui faute de qualification technique était souvent

un emploi de tâcheron, sentiment aussi d'être différent par le mode de vie, les habitudes prises par rapport aux autres calédoniens, aux gars de la ville.

5.4. - Le temps retourné

Mais les "états de grâce" ne sont que délais de maturation, de transition et de préparation à de nouvelles dynamiques et à des remises en cause. C'est au début de la seconde guerre mondiale qu'on peut faire débiter le début de "retournement" de la situation du Nord. L'installation en brousse comme à Nouméa de nombreux camps militaires ou dépôt de l'armée U.S. va contribuer à l'ouverture de routes, de pistes, d'aérodromes. L'armée U.S. va recruter de nombreux employés souvent bien rémunérés et qui vont découvrir la société d'abondance matérielle "made in U.S.A.". Des contacts amicaux ou sentimentaux s'établiront aussi, ouvrant les horizons à de nombreux calédoniens, les amenant à des prises de conscience nouvelles, et ainsi à formuler des exigences nouvelles en ce qui concernait leur vie, leurs habitudes, leurs désirs.

A partir de 1945, et au moment où la prospérité apportée par la présence américaine s'estompe, des remises en cause politiques vont transformer le théâtre jusque-là inamovible du système colonial. La suppression définitive du régime d'introduction des travailleurs sous contrats (d'origine viet-namienne, indonésienne et hébridaise) va enlever au secteur minier et au secteur agricole un contingent important de travailleurs de qualité et d'un coût minoré.

En 1947, avec la suppression des lois de l'indigénat qui s'appliquaient aux autochtones Mélanésiens, c'est la remise en cause de la place et du rôle des "indigènes", jusque-là plus ou moins marginalisés dans les Réserves, qui débute.

A partir de 1953, l'extension des droits politiques à tous les Mélanésiens, puis à partir de 1956, la mise en place d'une Assemblée Territoriale et d'un Conseil de Gouvernement autonome qui vont s'efforcer de décoloniser les structures et les mentalités montrent l'étendue des changements intervenus.

C'est au niveau des rapports calédoniens-mélanésiens actuels et surtout futurs que se situe probablement l'avenir des structures agricoles du Territoire.

Longtemps le canaque a été un acteur à la fois présent et occulté

du paysage calédonien. Si nous restons dans le cadre régional du Nord, on peut constater que depuis longtemps un processus de métissage s'est mis en place. La rareté ou l'absence des femmes dans la société pionnière du Nord à ses débuts, le fait aussi qu'une partie des colons européens ne pouvait guère espérer en trouver facilement ailleurs vu la force du rejet de l'élément pénitentier par les colons libres, ont obligé les bagnards libérés et beaucoup de colons, ne serait-ce que par le caractère marginal géographique de leurs activités, à prendre partenaire en tribu. Cela explique aujourd'hui à Poum, Arama, Ouégoa, Koumac, l'importance du métissage sur plusieurs générations.

Mais quelques familles ne se sont jamais métissées (à Gomen) mais surtout le drame du métissage réside dans le fait social indéniable qu'il n'a pas été facilement admis hors du contexte de la "brousse profonde" par la société coloniale. Ce n'est guère qu'après 1950, qu'une ouverture des esprits et une acceptation aujourd'hui large du phénomène en a résulté et a été facilité par le boom et une nouvelle population. Le métissage a buté aussi bien sur les blocages structurels et les coutumes de la société mélanésienne que sur les valeurs de la société coloniale élitiste dirigée par Nouméa et son "establishment" souvent puritain, en façade au moins. Peut-être ce blocage social envers "les gens de Ouégoa" ou du "grand Nord" en général explique aussi cet "enkystement" d'une structure coloniale archaïque et obsolète jusqu'à nos jours dans certains zones au moins du Nord. Réussir l'insertion dans la calédonie active, monétariste et de pureté d'ascendance - (les descendants du bagne et les canaques ont été deux archétypes négatifs douloureux et socialement anxiogènes de nombreuses familles calédoniennes de "bonne origine" jusqu'à il y a peu !) - n'était finalement guère facile pour un broussard du Nord, souvent quasi illétré, métissé, inadapté à la vie urbaine et à ses réseaux d'obligations. L'étude des biographies familiales illustre bien ce blocage, certaines familles du Nord sont restées dans la région avec tous leurs membres jusqu'aux années 50. Ce n'est qu'après cette période que le Nord s'ouvre au reste du Territoire et où l'on voit des hommes et des femmes venir s'installer à Nouméa, présenter les concours administratifs, rentrer en un mot dans le circuits normaux de la vie et des échanges du Territoire. Aujourd'hui dans la plupart des vieilles familles, il y a souvent toujours un fils, un frère, une soeur installés ailleurs, mais le phénomène est récent et nos enquêtes ont trouvé encore des familles qui restent totalement ancrées sur l'espace régional du Nord. Il est évident aussi que la promotion des Mélanésiens au salariat,

à la fonction publique et aux responsabilités à contribué aussi à ouvrir, dans le Nord spécialement, le jeu social et à remettre en cause les pratiques anciennes qui réservaient les emplois publics locaux, d'abord aux enfants des familles des colons.

En 1974-1976, la quasi totalité des colons interrogés estimaient qu'ils n'avaient "pas de problèmes avec les indigènes". Réponse stéréotypée qui en fait voulait occulter en terme de devenir, les problèmes que tous ressentaient : concurrence avec les Mélanésiens pour les emplois publics, pour les crédits d'équipements des communes, pour l'attribution des crédits de développement agricole, début de concurrence au sein des partis politiques.

Les discours types souvent entendu se résument ainsi : *"Il faut aider les Mélanésiens à vivre en tribu, à respecter leurs coutumes et à faire travailler les jeunes qui deviennent gâtés par la civilisation, l'école, les facilités actuelles et perdent le respect pour les Anciens, les Autorités et nous les Colons qui avons toujours vécu en bonne entente avec eux; nous qui les connaissons, nous qui sommes justes avec les indigènes, mais qui savons leur parler."*

D'autres plus pragmatiques estimaient que *"la tribu, la réserve, les chefs, la coutume, tout ça c'est du passé et ça ne profite qu'à quelques fainéants qui exploitent ceux qui travaillent hors de la tribu et se saoulent la gueule tous les week-end! Il faut que l'Etat crée des propriétés dans les tribus, car les canaques n'ont pas de terres à eux, et le chef leur donne ou leur prend leurs terres, ce qui les décourage d'investir et de travailler et puis il faut libérer les femmes qui n'acceptent plus chez les jeunes de rester esclaves et préfèrent aller à la ville faire les cent coups !"*

D'autre enfin plus pessimistes n'hésitent pas à pronostiquer que *"Paris ne comprends rien au problème. Les canaques ne pensent qu'à reprendre nos terres qui étaient à eux et où ils ne foutaient rien. Les hommes politiques flattent les canaques pour qu'ils votent pour eux, mais on sait bien comment cela se terminera pour nous."* D'ailleurs certains n'hésitaient pas à dire que *"les restes de tarodières ou des villages canaques anciens, tout ça on ne savait pas qui l'avait fait et que peut-être c'était d'autres peuples venus avant les canaques et qui avaient ensuite été bouffés par les canaques !"*

Enfin, les plus pondérés et prudents affirmaient que *"Canaques et Européens maintenant c'est pareil, il y a des popinées dans les stations qui ont des gosses avec des blancs, des colons qui vivent en tribu où ils*

s'encanaquent et que cela montre qu'on peut bien s'entendre ; il y a de la place, de la terre libre, et avec du travail et de la bonne volonté tout le monde peut être heureux ici chez nous ! ".

Cet éventail de points de vue souvent entendus concordait sur un point : tout le monde ressentait plus ou moins clairement et intensément un problème d'avenir dans la cohabitation entre Calédoniens et Mélanésiens.

A partir de 1978, l'officialisation d'une politique de réforme foncière, l'apparition de partis politiques nouveaux "exigeant l'indépendance canaque et la reprise des terres volées par les blancs" devait bien sûr faire éclater une série d'interrogations qui ont pris aujourd'hui une tournure souvent angoissée.

5.5. - Le vécu de la terre

L'attachement à la terre est une donnée de base chez beaucoup de calédoniens du Nord. Sur notre échantillon rappelons que plus de 50 % des exploitants sont nés là où ils ont leurs biens fonciers et presque tous ceux là ont hérité d'un bien familial initial que souvent ils ont agrandi par des achats ou des concessions du Domaine. Le nombre important de propriétés qui restent en successions non réglées à cause de litiges entre héritiers, montre l'attachement plus sentimental qu'économique porté à la terre (95 successions sur 558 propriétés). D'autre part, le phénomène de division des propriétés entre héritiers dont certains sont des absentéistes réguliers, mais veulent "garder un bout de terre des parents" est une autre indication.

Interrogés d'autre part sur la qualité de leurs rapports réguliers avec les tribus voisines, les exploitants donnent les réponses suivantes :

Revendication de leurs propriété	27
Bons rapports	29
Mauvais rapports	4

Certains exploitants disent d'ailleurs que les revendications sont politiques et formelles et n'empêchent pas de maintenir de bons rapports avec leur voisins Mélanésiens!

Nous avons enregistré chez certains colons le souci de quitter à terme plus ou moins rapide leurs terres s'ils trouvent acquéreurs. Mais ces cas sont très minoritaires. En effet, 53 exploitants espèrent prendre leur retraite là où ils vivent actuellement et 38 pensent que leurs enfants prendront leur suite pour diriger l'exploitation (10 ne savent pas). L'attachement à la terre qui en résulte repose d'abord sur le mode de vie lié à la terre (50 exploitants), sur l'impossibilité de se reconvertir ailleurs (pour 28 exploitants), sur l'attachement enfin à l'héritage familial (20 exploitants).

En fait, la hiérarchie des réponses nous paraît ici ambiguë car pour beaucoup, il y a une intense corrélation entre le mode de vie, l'absence de reconversion et l'attachement au sanctuaire familial.

Dernier point à évoquer, l'aspect qualitatif réel et moyen des rapports entre colons et Mélanésiens(1). Certains observateurs superficiels ou radicaux estiment que les rapports entre ces deux ethnies sont bloqués depuis longtemps par "les rapport dominateurs/dominés, engendrés par le système colonial rigide mis en place." Si cette appréciation peut théoriquement être avancée, elle mérite d'être corrigée dans le temps comme dans l'espace. Depuis une génération au moins, on peut estimer que les rapports ont évolué dans le sens d'un assouplissement et d'un libéralisme institutionnel évident. L'Assemblée Territoriale et les Conseils de Gouvernement ont arbitré de plus en plus et au mieux de leur compétences dans le sens d'une décolonisation lente peut-être, mais réelle des rapports. La création à partir de 1969 de mairies dotées d'un Conseil Municipal élu au collège unique va contribuer aussi à ouvrir un dialogue, à dégager des solutions sensibles aux multiples problèmes nés des statuts différents au niveau du foncier et des problèmes de la vie quotidienne. D'autre part, le fait qu'une partie du colonat est d'origine métisse a créé aussi certaines solidarités de faits entre des familles de colons et des familles mélanésiennes. Souvent colons et tribus sont liés durablement par des accords tacites au niveau de l'utilisation des terres des colons ou de pâturages en tribus (Diahot), au niveau de la main-d'oeuvre temporaire ou permanente, des accords oraux font que tel colon prendra sa main-d'oeuvre à telle tribu. On peut noter aussi une entraide entre tribus et colons pour les commissions, les déplacements vers Ouégoa ou Koumac, voire Koné (siège de la sous-préfecture). Au niveau des activités ludiques, chasses et pêches, souvent des amis ou voisins Européens et Canaques se joignent ensemble. Certes, cela n'empêche pas aussi les différents (problèmes de barrière, de vagabondage de bétail, de coupe de bois "sauvages", de feux de brousse). A ces différents, finalement

(1) TURPIN DE MORELO; cité déjà en 1900 évoquait la rude convivialité entre "population (blanche)venue de partout" et canaques du cru.

normaux en milieu rural quelques soient les latitudes, s'ajoutent bien sûr aujourd'hui la revendication foncière plus ou moins systématique et depuis peu certaines intimidations verbales et symboliques envers les propriétaires européens. Et dans ce domaine il y a dégradation des rapports, réflexes d'opposition. Notons quand même aussi que certains propriétaires (ils sont rares à notre connaissance dans le Nord et souvent absentéistes) ont proposé aux tribus voisines de "revendiquer leurs terres" pour que l'Etat les indemnise au meilleur coût ! C'est l'avenir des mesures techniques des opérations de réforme foncière qui va conditionner le type de rapports futurs entre Européens et Mélanésien et le type d'économie agricole qui pourra être maintenu ou créé.

-0-0-0-0-0-0-0-

N.B. : M. Rocheteau, cf op cité, écrit en 1966 (p.21) : *"Il rend compte en effet du caractère très original des confrontations ethniques dans l'extrême Nord calédonien, où indigènes et allogènes vivent dans une sorte de symbiose économique, et où l'Européen s'il est le plus souvent dans une situation privilégiée est aussi souvent pour l'autochtone, un ami..."*. Nous ne pouvons que souscrire totalement à ce point de vue qui correspond à la situation existante jusqu'à il y a peu dans l'ensemble du Nord.

J.C. ROUX
Maître de Recherches en Géographie
Février 1983
NOUMEA/ORSTOM.

BIBLIOGRAPHIE UTILISEE.

- BRONWEN-DOUGLAS : History of culture contact in North Eastern New-Caledonia. Canberra 446 p. ronéo 1972.
- LACOUERGE G. : Une conquête du hasard. Nouméa 1973.
- LA PLAGNE P. : L'élevage bovin : un espoir pour la Nouvelle-Calédonie. Thèse. Ronéo 112 pages. Annexes. Service du Plan. Nouméa. 1982.
- LATHAM M. : Carte et Notice n° 28 de l'Atlas de N.C. 1981 Paris.
- Notice géographique sur le 5ème arrondissement d'après les travaux des Officiers de la Mission Topographique - Nouméa 1886.
- ROCHETEAU G. : Le Nord de la Nouvelle-Calédonie, région économique. Mémoire ORSTOM n° 32. Paris 1968. 130 pages.
- ROUX J.C. : Crise de la Réserve autochtone et passage des Mélanésiens dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie, cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines vol XI n° 3-4. 1974. Paris.
- ROUX J.C. : Bilan et perspectives de l'économie rurale de la Nouvelle-Calédonie 110 pages cartes et graphiques publié en ronéo par le Centre de Productivité de Nouméa. 1977, Chambre de Commerce de d'Indutrie.
- ROUX J.C. : Evolution Historique de l'Espace Foncier Mélanésien de Nouvelle-Calédonie. 1981, ORSTOM/Medetom tome 3.
- ROUX J.C. et AUGY D. : Analyses des problèmes Socio-économiques du milieu Mélanésien de la Nouvelle-Calédonie. Ronéo. ORSTOM/Nouméa. 1982 Tome 1, 112 pages et Tome 2 (cartographie).
- SHINEBERG D. : Ils venaient pour le santal. Traduction par la S.E.H.N.C. Nouméa 1973. n° 3.
- Dr. THIERCELIN : Journal d'un baleinier. Réédition. Paris 1979.
- TURPIN de MOREL : Le Nord-Souvenirs et Etudes Mélanésiennes. N° 10-11. 1956-57. Nouméa.